

P. 34 LE GRAND ENTRETIEN

UN PRINTEMPS POUR LA  
RÉPUBLIQUE

Pierre Dharréville

P. 40 FÉMINISME

REPRÉSENTATIONS  
SEXUÉES ET  
PRODUCTIONS  
CULTURELLES  
POUR LA JEUNESSE

Sylvie Cromer

P. 42 MOUVEMENT RÉEL

LA PERFECTIBILITÉ  
HUMAINE, DES LUMIÈRES  
AU TRANSHUMANISME

Nicolas Le Dévédec

LA REVUE DU  
PROJET

DOSSIER

# LOGEMENT

## LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

# Semaine de la pensée marxiste

L'Union des étudiants communistes organise depuis 2011 une « Semaine de la Pensée Marxiste » à laquelle est associée, depuis deux ans, *La Revue du projet*.

**Elle aura lieu cette année du 28 mars au 2 avril, avec pour thème LE PROGRÈS.**

Des débats sont prévus dans une cinquantaine d'établissements.

Une rencontre de la pensée marxiste avec **Pierre Laurent** et **Jean-Pierre Kahane**, mathématicien et académicien, conclura l'événement le 5 avril.

Elle se déroulera à Sciences-po Paris sur le thème : « **Vers le progrès humain** ».

Le programme complet est consultable sur le site de l'UEC [www.etudiants-communistes.org](http://www.etudiants-communistes.org), dans la rubrique « Vie étudiante ».

## 3 ÉDITO

**Jean Quétier** De l'engagement collectif

## 4 POÉSIES

**Victor Blanc** Rouben Melik

## 5 REGARD

**Thomas hirschhorn** Pixel-Collage

## 6 ▶ 28 LE DOSSIER

### LOGEMENT, LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

**Séverine Charret, Corinne Luxembourg** Logement, sortir de l'urgence, construire pour l'émancipation humaine

**Stéphane Peu** Faire du logement une grande cause nationale

**Ian Brossat** Dans les métropoles, agir contre le mal-logement et la spéculation immobilière

**Marie Rothhahn** Le droit au logement opposable

**Cécile Dumas** Le droit au logement pour tous en zone touristique ?

**Jean-Philippe Gasparotto** Casser les logiques de marchandisation

• Pour un service public du logement et de l'habitat

**Michèle Picard** Le logement en banlieue populaire

**Michelle Bardot, Lucette Tisserand et Sylvain Giroit** Logement social et rénovation urbaine : paroles d'habitants

**Monique Pinçon-Charlot, Michel Pinçon** L'entre-soi des beaux quartiers sous haute protection

**Mathieu Bauhain** Rendre accessible le logement étudiant

**Eddie Jacquemart** « Tous propriétaires », une tromperie ?

**Patrice Leclerc** Le logement social, réponse à l'urgence

**Céline Brodovitch** Un marché immobilier de la misère

**Makan Rafatdjou** Le logement évolutif entre utopies et réalités

**Mona Chollet** S'adapter, mais jusqu'où ?

**Soraya Baït** L'intérieur standard

**Amar Bellal** Rénovation énergétique des logements

## 29 LECTRICES/LECTEURS

**Patrice Busque** La mondialisation (globalisation) est-elle un phénomène naturel ou même divin ?

**30** *La Revue du projet* dans la préparation du 37<sup>e</sup> congrès

## 32 ▶ 33 LA FRANCE EN COMMUN

À la recherche de nouvelles perspectives dans l'Ariège

De vraies solutions pour les éleveurs, 3 questions à **Xavier Compain**

## 34 ▶ 37 TRAVAIL DE SECTEURS

LE GRAND ENTRETIEN

**Pierre Dharréville** Un printemps pour la République

PUBLICATIONS DES SECTEURS

**Véronique Sandoval** Un revenu universel ?

## 38 COMBAT D'IDÉES

**Gérard Streiff** Les Français et la politique. Une profonde insatisfaction démocratique

## 40 FÉMINISME

**Sylvie Cromer** Représentations sexuées et productions culturelles pour la jeunesse

## 42 MOUVEMENT RÉEL

**Nicolas Le Dévédec** La perfectibilité humaine, des Lumières au transhumanisme

## 44 HISTOIRE

**Marc Belissa, Yannick Bosc** Les âges du mythe Robespierre

## 46 PRODUCTION DE TERRITOIRES

**Gérald Billard** Les nouvelles prisons françaises

## 48 SCIENCES

**Thierry Argant** L'« archéozoologie », un archéologue (presque) comme les autres

## 50 SONDAGES

**Gérard Streiff** La perception de la diversité

## 51 STATISTIQUES

**Mickaël Orand** Une insertion professionnelle plus difficile pour les jeunes sortant du supérieur

## 52 ▶ 55 CRITIQUES

• **LIRE** : **Vincent Blouet** Mais où sont passés les Indo-Européens ?

• **Alexis Cukier, Pierre Khalfa** *Europe, l'expérience grecque. Le débat stratégique*

• **Yvon Quiniou** *L'Art et la vie*

• **Commission pour la vérité sur la dette publique grecque** *La vérité sur la dette grecque*

• **Édouard Louis** *Histoire de la violence*

## 56 DANS LE TEXTE

**Florian Gulli, Jean Quétier** La détermination en dernière instance

## 58 BULLETIN D'ABONNEMENT

## 59 ORGANIGRAMME

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Jean Quétier

*La Revue du projet* - Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Patrice Bessac

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Clément Garcia, Léo Purguette, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Caroline Bardot, Stève Bessac, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Mickaël Bouali, Davy Castel, Étienne Chosson, Maxime Cochard, Séverine Charret, Quentin Corzani, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Alexandre Fleuret, Florian Gulli, Nadhia Kacel, Corinne Luxembourg, Stéphanie Loncle, Igor Martinache, Michaël Orand, Marine Roussillon, Stanley Smith, Alain Vermeersch • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey

Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19)

Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex)

Dépôt légal : mars 2016 - N°55 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 1019 G 91533.

# De l'engagement collectif

**L**e verdict inique prononcé contre les syndicalistes de Goodyear, condamnés à neuf mois de prison ferme pour avoir défendu leur emploi, a provoqué la sidération. L'acharnement d'un appareil judiciaire mis au service du patronat contraste avec l'indulgence relative dont ont bénéficié les Jérôme Cahuzac et autres Thomas Thévenoud. Aux yeux du procureur de la République, retenir pendant quelques heures les cadres d'une entreprise préparant des licenciements massifs, serait-ce moins pardonnable que de pratiquer la fraude fiscale ou de souffrir de « phobie administrative » ? Posons la question de manière frontale : cette condamnation n'est-elle qu'une dramatique exception, un abus sordide mais résiduel dans une société où les militants syndicaux pourraient – *grosso modo* – exercer leur activité normalement ? Car heureusement, en France, on ne met pas encore tous les syndicalistes en prison. Faut-il en conclure que l'indispensable et urgente relaxe des Goodyear marquerait le retour à ce que l'on nomme parfois un « dialogue social apaisé » ?

Il y a des raisons d'en douter et de considérer que la condamnation des Goodyear n'est pour ainsi dire que la partie émergée de l'iceberg. Il convient d'abord de rappeler que la répression antisyndicale touche, sous des formes diverses, tantôt ouvertes, tantôt larvées, le syndicalisme dans son ensemble. À ce titre, la lutte des Goodyear est bel et bien l'affaire de tous. Il faut ensuite prendre acte du fait que nous assistons à une stratégie concertée du gouvernement dit « socialiste » et de la droite visant à fragiliser et à briser systématiquement toutes les structures de l'engagement collectif. Ne sous-estimons pas la cohérence de la politique que nous subis-

sons : l'objectif poursuivi par nos dirigeants néolibéraux à la botte du patronat est d'atomiser la société et de rendre impossible toute alternative progressiste. Les différentes dérégulations mises en place par le ministre de l'Économie vont clairement dans ce sens. En dénonçant les garanties dont bénéficieraient les salariés et en versant des larmes sur le sort des employeurs, Emmanuel Macron ne se prête pas seulement à une provocation supplémentaire. Il dévoile par la même occasion un projet de société où le salariat tel que nous le connaissons, avec ses droits protégés par le code du travail et ses luttes permises par la conscience d'intérêts communs, laisserait la place à un essaim d'auto-entrepreneurs précaires qu'on tente de nous faire passer pour des patrons. La situation des pilotes d'avion de la compagnie Ryanair est symptomatique : le sénateur communiste Éric Bocquet avait mis en évidence le fait que nombre d'entre eux ne sont pas à proprement parler salariés de l'entreprise. Ils sont à la tête d'une société de services employée par une société d'intérim, elle-même employée par Ryanair. Les pilotes doivent également financer eux-mêmes leur formation initiale, payer pour travailler en somme... Le rêve du « Tous entrepreneurs ! » vanté par le MEDEF est à ce prix. « L'ubérisation » de l'économie, dont on parle de plus en plus, est bel et bien à l'ordre du jour : comment saurons-nous y répondre ?

Nous sommes confrontés à l'alternative suivante : ou bien nous serons à même de renforcer et de reconstruire les organisations collectives qui donnent à voir que la solidarité n'est pas un vain mot – et à ce titre, le Parti communiste français a un rôle à jouer qui est considérable – ou bien la division de la société gagnera du terrain. Et c'est bien d'une

alternative qu'il s'agit : le repli individualiste n'a rien d'inexorable. Dans son dernier livre intitulé *Le Bourg et l'Atelier – Sociologie du combat syndical*, Julian Mischi cherche à montrer comment les structures collectives de revendication et de lutte peuvent malgré tout permettre aux classes populaires de construire des cadres de mobilisation progressistes. S'appuyant sur une enquête menée auprès des militants du syndicat CGT de l'atelier SNCF de Rivey-les-Bordes – nom fictif d'une commune bien réelle située dans une zone rurale de l'Est de la France, à distance des grandes métropoles – le sociologue entend montrer que les habitants des zones périphériques, et notamment les ouvriers, qui y occupent une place centrale, ne sont pas condamnés au repli identitaire et au vote Front national. Contrairement aux schémas simplificateurs véhiculés par des publicistes en vogue comme le géographe Christophe Guilluy ou encore par les adeptes de la notion « d'insécurité culturelle », les classes populaires ne sont pas toutes obsédées par la question de l'immigration et elles disposent par ailleurs d'outils permettant de porter haut et fort des solutions collectives. Si ces outils sont menacés, ils n'ont pas pour autant disparu et notre rôle est de les développer, de les renforcer, de les fédérer. N'est-ce pas là une des tâches urgentes et centrales des communistes d'aujourd'hui ?



**JEAN QUÉTIER**  
rédacteur en chef  
de *La Revue du projet*

# Rouben Melik

**L**e Temps des Cerises réimprime une anthologie des poèmes de Rouben Melik, *En pays partagé*. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir un poète qui savait mieux qu'un autre que la poésie est affaire de travail. Rouben Melik (1921-2007) est un poète français d'origine arménienne. Durant ses études, il suit les cours de Bachelard, Valéry, et surtout Jacques Decour, qui lui font découvrir la poésie moderne. Il découvre Paul Éluard et les surréalistes. Mais ces années de formation sont bien vite interrompues par la Guerre. Melik, influencé par Decour, adhère au PCF clandestin en 1942 et s'engage dans la Résistance, à la préfecture – où il dérobe des documents pour les sauver de l'occupant –, autour du « groupe Manouchian », et aussi comme intellectuel où, au côté d'Éluard, Aragon, Char et d'autres, il participe comme jeune poète à la poésie de la Résistance.

L'art de Melik est tout entier traversé d'une passion : l'alexandrin. Le poète en connaît toutes les coutures, le patron classique comme les moules modernes. Ce vers – incarnation de la poésie française s'il en est – aura été pour lui terrain d'expériences verbales. Melik tire leçon des avancées prosodiques de son siècle – sur la rime, avec Apollinaire et Aragon –, mais surtout sur le vers. L'alexandrin coûte que coûte. Quand son vers arrive à douze syllabes, il passe au suivant. Même s'il est au milieu d'un mot. Là encore, on trouve ici où là des exemples de ce procédé dans la poésie française. Chez Aragon, par exemple, dans *La Grande Gaité*, où quand on lui demande pourquoi il va si souvent à la ligne, il répond que c'est pour « une raison indigne d'être cou / chée par écrit ». Mais il s'agissait là d'une provocation, d'un art poétique négatif, antipoétique, où la coupe sape et délégitime le vers. On peut penser aussi à Jean Ristat, son cadet, qui popularisera une pratique de la coupe similaire. Mais là encore, la pratique de Melik diffère. Chez Ristat, la coupe, la décapitation, est une pratique de déconstruction qui arrache du vers un élément sonore pour créer des vocables nouveaux avec parfois des effets de sens – détricotage, retrecotage... Chez Melik la coupe n'est pas essentiellement sonore. Certes, elle décuple le répertoire de rimes possibles. Mais elle ne sert pas à créer des sons neufs. Dans « Météore 17 », on peut voir comme, parfois, la coupe n'a pour seul effet sonore que de lancer le vers suivant sur une consonne (rajouter une attaque), plutôt que par une voyelle : « *attelai / t à quel fourgon...* ». Mais alors quoi ? Dans les poèmes de Rouben Melik, la coupe aurait plutôt pour but de relier les vers entre eux, forcer l'enjambement en jouant de la différence verbale et syllabique (dans notre exemple le – t appartenant verbalement à *attelai*, mais si l'on décomposait les syllabes, n'était la fin du vers, il appartiendrait à la syllabe suivante /ta/) : c'est un art de la broderie, de la tapisserie. La patience du tisserand qui veille à la continuité du chant.

On sait grâce à Hugo puis Aragon que ces petits jeux formels ne sont pas toujours vains. Les grands poètes font marcher de pair les jeux du vers et la course de l'histoire. J'en veux donner un exemple précis. Il y a parfois des accrocs dans la tapisserie qui laissent rêveur. Ce « Météore 17 » qui aura traversé le XX<sup>e</sup> siècle, c'est évidemment la révolution russe d'Octobre 1917. Avec dans son sillage tous les espoirs, les camaraderies, les douleurs et les tragédies. Le poète mélancolique salue ce météore qui a porté l'aurore. Mais observez les deux dernières strophes, le passage de l'une à l'autre plus précisément. « Traverser jusqu'à la station de la lu // tte. Ici le mot se coupe et manque la finale ». Cette coupe sur le mot même de la lutte m'émeut. La brusquerie. La déportation d'une strophe à l'autre. Il y a dans cette coupe l'histoire de toutes les révolutions

## MÉTÉORE 17

Je descendrai pour voir encore à Bir Hakeim  
S'il en sera toujours de moi pareil Vel'd'Hiv'  
Aux soirs passés de ces grands soirs de requiem  
Carillonnés soufflant au corps de ces quels riv

ages de la Baltique où se pointa l'aurore  
Dans les canons pointés sur les palais d'hiver  
À l'entour de la terre où fut le météore  
Dix-sept à tout jamais pour orchestrer l'ouver

ture de l'opéra de notre joie. Ainsi  
De quel poème ancien s'agira-t-il de moi  
Pour le cristalliser dans ce poème-ci  
Par les formations en creux de la mémoi

re historique ? Accrochez-vous bien mes camarades.  
Il en fallut du cœur pour se mettre à l'ouvra  
ge et de la déraison dans le langage aux grades  
Mesuré. Murmuré. Cassé. Crevé. Quel vra

quier affréter pour transporter ce siècle à l'au  
tre où sera l'autre espace à l'homme interstellai  
re un rafraîchissement dans la clarté de l'eau  
Si pure à s'y noyer, quel cheval s'attelai

t à quel fourgon de guerre à l'accent d'une lettre  
Au vers suivant jeté pour que la liaison  
Du cœur à la raison demeure à se remettre  
En la bonne santé d'une belle saison

Dans la promiscuité terrestre où l'univers  
Se met en rang sur le trottoir des révolu  
tions. C'est le couloir qu'il faudra de travers  
Traverser jusqu'à la station de la lu

tte. Ici le mot se coupe et manque la finale  
Où le mur assemblait un chant à son devoir  
Dans le discours changé d'une aube en diagonale  
Qui me fera descendre à Bir Hakeim. Pour voir. »

avortées du siècle passé. Et le temps passe, la tapisserie continue. Mais ces trois lettres détachées – tte sont des fantômes. Elles n'ont pas d'existence physique dans le vers – tout juste une dentale appuyée en début de vers. Elles ne comptent pour rien dans le décompte syllabique de l'alexandrin : elles ne manquent pas au vers dont elles sont issues, et n'ajoutent rien au vers qui les accueille. Déracinées. Comme beaucoup le furent dans le siècle des défaites ; comme beaucoup le sont aujourd'hui dans celui des reculades. Il faudra bien, comme le poète nous y invite, « de travers traverser le couloir », recoller les deux morceaux de la lutte. Mais ce constat amer, effrayant : « manque la finale », à travers ces trois lettres arrachées, c'est bien la *lutte finale* qui a manqué à tous ces gladiateurs de l'espoir. Brisés, déçus. Et pourtant qu'avons-nous d'autre à faire que de chanter : « l'Internationale sera le genre humain »...

VICTOR BLANC



**Thomas Hirschhorn** Pixel-Collage  
Galerie Chantal Crousel

## *Pixel-collage*

**C**onnu pour ses œuvres participatives et ses monuments aux penseurs critiques tel que Gramsci, Bataille et Spinoza, Thomas Hirschhorn propose dans une exposition parisienne une autre forme plus visuelle de son travail. Consacrée à l'utilisation du floutage et du pixellisation dans les images des *mass media*, son exposition Pixel-Collage tente de remettre en question et de problématiser cette habitude :

« La pixellisation ou le floutage ont pris le rôle de l'authenticité.[...] La pixellisation ou le floutage sont justifiés pour "protéger le spectateur", pour protéger quelque chose dans l'image elle-même, ou pour "protéger" une information censée apparaître dans l'image. Je n'accepte rien de "protecteur" et je pense que personne aujourd'hui ne peut accepter une quelconque autorité de la protection. »

**NAÏM RHIMI**

# LOGEMENT, LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

R  
E  
V  
I  
S  
I  
O  
N

Le logement, enjeu fondamental de la dignité humaine, est redevenu cette urgence, qu'il y a quarante ans, on pouvait penser réglée. Instrument de la mise en œuvre de la ségrégation ou au contraire de justice sociale, le logement, est au cœur des réflexions d'un projet communiste.

## PRÉSENTATION

# Sortir de l'urgence, construire pour l'émancipation humaine

PAR **SÉVERINE CHARRET**  
ET **CORINNE LUXEMBOURG\***

Il y a soixante ans, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la France traversait la plus grave crise du logement de son histoire. Aux destructions (500 000 immeubles détruits et près de 2 millions endommagés) s'ajoutaient l'arrivée des générations du baby-boom mais également l'afflux vers les villes de nombreux travailleurs issus des campagnes ou de l'immigration. Pour répondre à ces nouveaux besoins en logements, l'État s'engagea massivement. Tandis que l'augmentation des salaires permettait à des ménages plus nombreux d'investir dans un logement, la construction des grands ensembles se traduisit par la disparition des bidonvilles installés en périphérie des grandes villes et l'amélioration du confort des logements pour les classes populaires. Aujourd'hui ces mêmes grands ensembles, synonymes dans les années 1960-1970 de progrès et de

modernité, sont devenus les symboles du « malaise des banlieues », les marqueurs dans le paysage d'un « apartheid territorial et social » (Manuel Valls) dans une France où le rêve serait d'être propriétaire d'un pavillon individuel. Ces grands ensembles sont d'ailleurs les premières cibles des opérations de rénovation urbaine.

Entre-temps, que s'est-il passé ? À partir du milieu des années 1970, la désindustrialisation a privé d'emploi une partie des habitants entraînant une paupérisation des quartiers populaires et le désengagement financier de l'État a laissé place au marché, la seule contrainte étant la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) qui « imposait » aux communes de disposer de 20 % de logements sociaux, suivie plus récemment par la loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové) faisant passer ce taux à 25 %. On sait avec quels résultats ! Quant aux communes engagées dans la démarche solidaire de construire du logement pour tous, elles ont peu à peu été privées des moyens d'agir par les baisses des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

Alors que le nombre de sans-logis, de mal-logés n'a jamais été aussi grand (3,8 millions de personnes selon le 21<sup>e</sup> rapport de la Fondation abbé Pierre), que des bidonvilles se reforment notamment pour « accueillir » les migrants, que l'endettement des ménages désireux d'acquérir leur logement explose, révélant des inégalités croissantes, la question du droit à un logement décent redevient une urgence.

Et ce n'est pas la loi « Égalité Citoyenneté » que le gouvernement prévoit de présenter avant le printemps qui devrait y répondre. Le texte, qui envisage « des moyens supplémentaires pour imposer des programmes de logements sociaux dans les communes carencées » et plus de liberté aux bailleurs sociaux pour fixer les loyers, fait du logement un moyen d'action « en faveur de l'égalité et des valeurs de la République » au côté de l'école, de la langue française, de la lutte contre les discriminations, de la réserve citoyenne et du service civique (site Internet du Commissariat général à l'égalité des territoires).

Le logement n'y est envisagé que sous

l'angle de la mixité sociale : cruelle et cynique défaite idéologique, lorsque l'on sait que ce vocable doit justifier de la baisse de financement du logement social dans des quartiers qui en « auraient trop », rarement pour que les ghettos de riches s'ouvrent aux classes populaires ! Or ceux qui usent et abusent de « mixité sociale », sont les mêmes qui façonnent la politique

spatiale. Suivant le même rapport de force symbolique qui fait adopter aux dominés le vocabulaire des dominants, il s'agit de vider de leur subversion les mots forgés par les dominés. Le droit à la ville s'adresse d'abord aux marges, aux subalternes, aux périphéries. Il implique l'accès aux débats politiques, à la centralité et à la différence.

## « Sur fond de contexte libéral capitaliste, la réponse à la revendication du droit au logement s'est traduite par une perte de qualités urbaines »

de la ville en termes de « crise », « d'écheveau de pathologies », de « handicaps sociaux » ou autre « dysfonctionnements urbains ». Les mots ont leur importance ; lorsque ceux qui concernent les quartiers populaires parlent de « retour au droit commun », de « réinsertion dans les territoires de la République », de « rétablissement de l'égalité », et s'inscrivent clairement dans les champs lexicaux de la maladie ou de la délinquance, la perspective du logement comme vecteur d'émancipation s'obscurcit nettement !

### LOGEMENT ET QUALITÉ URBAINE

Il y a moins de dix ans à peine, les discours politiques, d'où qu'ils venaient, s'attachaient au « droit à la ville », pervertissant la substance révolutionnaire et émancipatrice des travaux d'Henri Lefebvre. Comme si le « droit à la ville » n'était que la possibilité d'entrer en ville et non pas le droit de décider et d'œuvrer à une transformation pour plus de justice sociale et

Ce que le logement porte alors c'est ce potentiel émancipateur. D'une part parce qu'il doit accueillir, protéger, il est cette coquille indispensable et, ce, quels qu'en soient la forme, le lieu, l'environnement, la sédentarité ou la mobilité ; d'autre part, parce qu'il doit laisser libre cours à l'invention humaine dans ses façons de l'approprier, de l'occuper, de s'y occuper, de le faire évoluer au fur et à mesure de la formation et de la re-formation du foyer. Il s'agit de garder à l'esprit ce contenu subversif de ce qui fait la ville. Sur fond de contexte libéral capitaliste, la réponse à la revendication du droit au logement s'est traduite par une perte de qualités urbaines, sans place pour des espaces urbains ouverts susceptibles d'être le lieu d'une éducation populaire et commune à la ville.

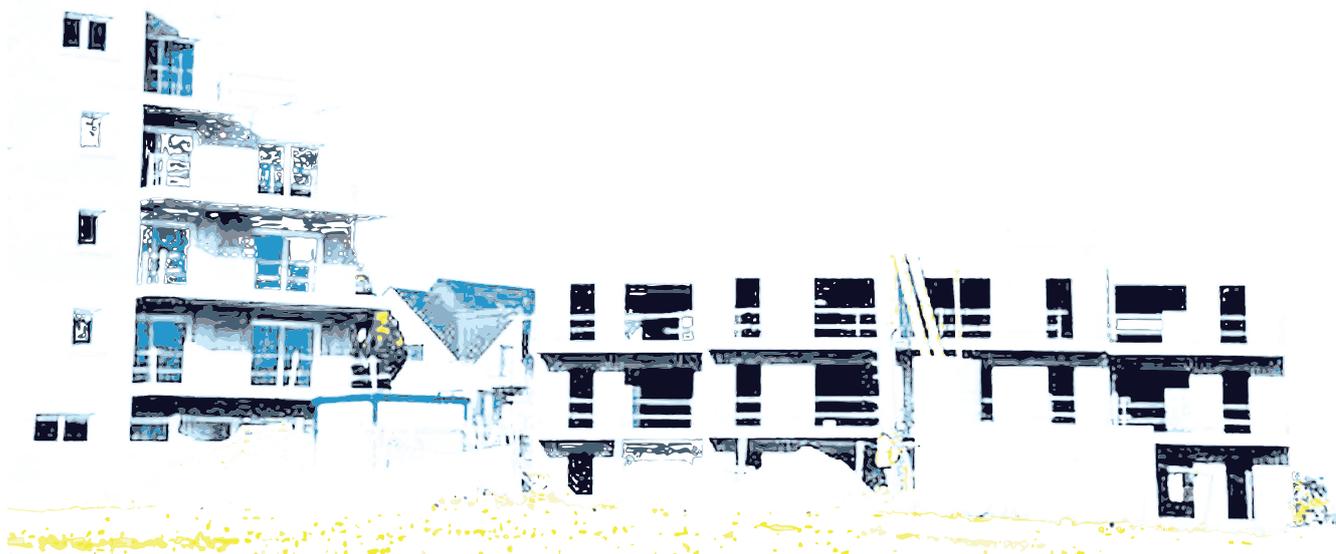
Dans un dossier précédent de *La Revue du projet* Anne Querrien écrivait ceci :

« On ne peut parler du logement populaire – qui devrait être bon mar-

ché, modifiable, aimable – qu'en s'intéressant également à son environnement, aux transports qui le lient à l'ensemble des lieux de travail ou de loisir alentour et à la multiplicité des espaces publics ou privés fréquentables. Le renouveau du logement populaire exige qu'il ne soit pas relégué, et que de nouvelles mesures soient prises pour lui dégager des emprises urbaines bon marché ou gratuites. Une réflexion collective, politique, syndicale et associative, devrait mettre en commun les droits et les devoirs associés à la propriété et à la location aujourd'hui pour définir un statut de propriété sociale temporaire, ajustable aux besoins de la vie, modifiable par ceux qui ont des projets d'installation longue, banalisée pour ceux qui préfèrent la mobilité. La propriété ne devrait plus être opposée à la location ; le droit d'usage d'un logement devrait être acheté contractuellement pour un temps indéterminé et transmis selon des règles qui en assurent un entretien normal. Un logement populaire ne doit être ni un bien spéculatif ni un espace répétitif et pédagogique, mais doit donner à chacun la liberté d'organiser sa vie hors travail à sa manière. La richesse des aménagements intérieurs dont sont capables les habitants des quartiers populaires est mise en valeur dans le livre *Le renouvellement urbain*. Le logement populaire à venir sera toujours plus divers, plus apte à accueillir les trajectoires sociales les plus variées ». ■

\*Séverine Charret et Corinne

Luxembourg sont responsables de la rubrique Production de territoires de *La Revue du projet*. Elles ont coordonné ce dossier.



# FAIRE DU LOGEMENT UNE GRANDE CAUSE NATIONALE

Élargir la mobilisation autour du logement pour empêcher l'approfondissement des inégalités.

PAR **STÉPHANE PEU\***

**D**epuis plusieurs années, la crise du logement frappe de plein fouet toute l'Europe. En France, la pénurie de logements avoisine le million, dont 500 000 en Île-de-France. La part du logement dans le budget des ménages n'a fait qu'augmenter avec la crise : 27 % aujourd'hui contre 18 % en 2000, jusqu'à 40 % en zones tendues comme l'Île-de-France. Dans les métropoles, la spéculation immobilière s'accroît, avec des conséquences insupportables pour les plus modestes : loyers hors de prix, augmentation des impayés et des expulsions, marchands de sommeil qui gèrent des logements insalubres et surpeuplés, etc.

François Hollande, alors candidat à l'élection présidentielle, s'était engagé à faire du logement une priorité de son quinquennat. Presque quatre ans plus tard, son gouvernement est allé de renoncement en renoncement sur ce droit pourtant fondamental pour tout individu. Jamais il n'atteindra son objectif de construire 500 000 logements – dont 150 000 logements sociaux – par an. Ce chiffre n'est pourtant pas dû au hasard et s'il avait été atteint, il aurait dû permettre d'apporter une réponse concrète et effi-

cace à la pénurie de logements qui frappe durement notre pays depuis 1945. Tous les acteurs du logement y ont cru, et aujourd'hui la désillusion est immense. Chaque année qui passe est plus catastrophique que la précédente en matière de production.

## DES SOLUTIONS EXISTENT

Les organismes HLM, garants d'un logement généraliste et bon marché, sont mobilisés pour être au rendez-

vous de la production. Mais pour cela, un virage à 180 degrés de la politique du logement menée par l'actuel gouvernement est indispensable. Le logement doit être déclaré grande cause nationale et des mesures fortes doivent être prises dès maintenant.

Premièrement, les aides à la pierre doivent être réinscrites telles quelles dans le budget de l'État, et leur montant de 2012 doublé comme cela figurait dans le programme du candidat Hollande.

Deuxièmement, il faut incontestablement s'appuyer sur l'épargne populaire (Livret A). La Caisse des dépôts et consignations (CDC) doit, dès à présent, offrir des conditions financières plus avantageuses aux organismes HLM en allongeant par exemple, la durée des prêts et leur bonification.

Troisièmement, il faut lever immédiatement tous les blocages permanents de l'administration pour que les projets existants sur le foncier décoté de l'État soient plus rapidement lancés.

Quatrièmement, l'accumulation de normes contraignantes est également un frein considérable à la construction de logements, leur simplification

est donc nécessaire. L'Ordre national des architectes foisonne de bonnes idées sur le sujet.

Il s'agit donc de quatre mesures concrètes visant à amorcer rapidement la relance de la production de logements qui peuvent être prises sans délai.

La politique du logement a besoin d'une relance efficace de la produc-

## LE LOGEMENT N'EST PAS UNE MARCHANDISE QUELCONQUE !

Le gouvernement s'entête à s'orienter vers des solutions libérales alors qu'elles ont toujours produit des catastrophes, comme en Espagne, en Grèce ou au Portugal. Le logement n'est pas une marchandise quelconque ! À l'instar de la santé ou de l'éducation, il s'agit à la fois d'un droit et d'un bien de première nécessité. Les politiques fiscales, financières et l'engagement de la nation doivent en tirer toutes les conséquences. Les bricolages du gouvernement ces dernières années sont un non-sens absolu. Ils sont socialement injustes et économiquement contre-productifs pour la croissance et l'emploi. Il n'y a qu'à observer les résultats : la production est catastrophique, le nombre de personnes frappées de plein fouet par la crise du logement ne cesse d'augmenter – le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre est particulièrement édifiant à ce sujet, avec près de 15 millions de personnes touchées –, les conséquences sociales et économiques sont dramatiques pour les personnes concernées et pour le pays. À en croire les dernières déclarations du Président de la Fédération du bâtiment, Jacques Chanut, le secteur devrait enregistrer

« Un facteur majeur dans l'approfondissement des inégalités, au cœur du processus de décrochage des couches populaires. »

cette année une perte historique de 45 000 emplois. Malheureusement, le secteur du bâtiment et du logement paye *cash* la politique d'austérité et le ralentissement de l'activité économique. Et ce, alors même que l'offre reste très inférieure à la demande. La relance économique du pays doit pourtant passer par le monde HLM, grand pourvoyeur d'emplois non délocalisables, et donc moteur de la croissance retrouvée. Plus de 70 % des Français ont droit aux HLM et 81 % souhaitent qu'on développe cet habitat populaire. Qu'attendons-nous pour créer un véritable service public du logement social ?

Ce gouvernement qui a supprimé les aides à la pierre du budget de l'État, qui n'a de cesse de vouloir raboter les APL mais qui maintient en revanche les produits de défiscalisation, est un gouvernement aux inspirations purement libérales qui engendre davantage de spéculation, favorise la rente immobilière et la multipropriété au détriment de l'accès au logement du plus grand nombre.

Il faut que les choses changent et pour cela la bataille sur le logement doit être menée urgemment. Si elle rassemble largement au-delà de nos rangs politiques, aujourd'hui les luttes sont trop sectorisées. Pourtant les

libéraux sont déterminés sur ces questions. Nous devons donc réfléchir et surtout agir rapidement afin d'élargir la mobilisation sur le logement. Il y a un enjeu énorme à faire converger les luttes sur ces questions. Le Parti communiste français doit être moteur de cette union. ■

---

\***Stéphane Peu** est président de Plaine Commune Habitat. Il est responsable du secteur Logement du Conseil national du PCF.

## DANS LES MÉTROPOLIS, AGIR CONTRE LE MAL-LOGEMENT ET LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Depuis l'exode rural de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les besoins en matière de logement s'accroissent dans les grandes aires urbaines. Inflation des loyers, sur-occupation, habitat insalubre, marchands de sommeil : en regard de ces phénomènes connus du mal-logement d'autres se développent, comme la vacance de milliers de mètres carrés de logements et de bureaux, la spéculation immobilière qui accroît la rareté de l'offre ou la « gentrification » des quartiers populaires. Entre pénurie endémique et enjeux de rentabilité considérable, le marché du logement a fait de longue date la démonstration de son inefficacité dans les métropoles. Face au laisser-faire, la mobilisation politique et l'action publique donnent des résultats.

PAR **IAN BROSSAT\***

**F**aciliter l'accès au logement pour tous est le pivot de toute politique progressiste de l'habitat. C'est la mise en application du « droit à la ville » théorisé par le sociologue Henri Lefebvre. Un droit qui doit aussi être, pour les classes populaires, celui de changer la ville selon la volonté et les besoins du plus grand nombre, et non selon les intérêts de la minorité privilégiée, comme l'établit le géographe David Harvey. D'où l'importance pour la puissance publique de s'imposer face aux logiques de marché.

### VERS 30 % DE LOGEMENTS SOCIAUX À PARIS

À Paris, 20 % des logements étaient sociaux en 2014. La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), dont on a fêté l'an passé le quinzième anniversaire, nous prescrit de passer à 25 % d'ici 2025. Notre ambition est d'atteindre 30 % à l'horizon 2030. Ces objectifs élevés nécessitent un investissement public massif. À rebours du climat d'austérité, et notamment grâce à l'action du groupe charnière PCF/Front de Gauche, Paris a choisi de mettre en œuvre un plan de relance de 10 milliards d'euros sur six ans. Un tiers de ces investissements sera dédié au logement : 3 milliards

d'euros, c'est le plus gros budget de la Ville. C'est une réponse à l'urgence sociale. C'est aussi un soutien à l'activité économique (chaque logement construit crée en moyenne 1,7 emploi selon la Fédération française du bâtiment).

Ce choix politique fort se heurte à deux types d'opposition : le manque de moyens organisé par l'État et la résistance au rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest. En effet, d'un côté l'État persiste à diminuer les « aides à la pierre » (en 2015, à elle seule, la Ville de Paris investit davantage que l'État au niveau national pour le logement social). Seuls 250 millions d'euros y seront consacrés en 2016, loin des ►

► besoins constatés et du doublement promis par François Hollande durant sa campagne. De l'autre côté, élus de droite et riverains organisent une véritable résistance à l'implantation de logements sociaux dans les « beaux quartiers », ces arrondissements lourdement déficitaires de l'Ouest. Ainsi, le XVI<sup>e</sup>, arrondissement le plus vaste de Paris et le deuxième le moins dense, demeure l'un des moins dotés en logements sociaux (3,7 %). Le rééquilibrage territorial est l'enjeu d'une véritable lutte de classe : le maire de cet arrondissement, alimentant les associations de riverains, a ainsi bloqué pendant 10 ans la création de 176 logements sociaux. Dès notre arrivée en responsabilité, nous y avons conventionné plus de 1 300 logements libres, afin que ces logements deviennent de véritables HLM. Nous avons également pu y lancer plusieurs chantiers depuis le début de la mandature, notamment à travers l'optimisation de parcelles existantes, mais aussi par la transformation d'immeubles de rapport ou de bureaux en immeubles de logements sociaux...

### ENRAYER L'IRRATIONALITÉ DU MARCHÉ

Investisseurs, promoteurs et marchands de biens ont fait de Paris leur terrain de jeu depuis des décennies, participant à la spirale inflationniste qui modifie la structure sociologique des quartiers populaires. Face à ces acteurs dominants, la puissance publique doit s'imposer. C'est la raison pour laquelle, en s'inspirant des pratiques des municipalités à direction communiste de la petite ceinture, nous avons mis en place une charte anti-spéculative visant à briser les surenchères foncières. Elle fixe pour chaque terrain à construire le montant de la charge foncière attendue, l'acheteur s'engageant sur les prix finaux les plus bas (dans le respect de la qualité).

La plupart du temps, les outils de régulation des élus progressistes consistent à abaisser la sur-rentabilité des opérations spéculatives. Ainsi, le Plan local d'urbanisme (PLU) permet de grever des centaines d'immeubles de réserves, obligeant leurs (gros) propriétaires à créer du logement social s'ils souhaitent vendre leur bien. Les « ventes à la découpe », ces opérations de spéculation immobilière menées tambour battant ces dernières années, se sont vues stoppées par notre opposition systématique. La Ville utilise notamment l'outil de la préemption pour permettre,

chaque fois que c'est possible, le maintien dans leurs logements de locataires qui en auraient été chassés. Enfin, enjeu de taille en cette ère

« Élus de droite et riverains organisent une véritable résistance à l'implantation de logements sociaux dans les "beaux quartiers". »

« d'uberisation », le grignotage des surfaces de logement par la location meublée touristique de courte durée

appelle une réaction de la municipalité. Barcelone ou New York, villes gérées par la gauche, ont mis en place de fortes limites à la toute-puissance des plateformes qui monnaient leurs services aux utilisateurs tout en défiscalisant via les paradis fiscaux. Les populations acceptent de moins en moins le mitage des immeubles dû à la rentabilité plus forte de la location de courte durée, qui rapporte près de trois fois plus que la location traditionnelle.

Ainsi, dans une grande métropole comme Paris, l'encadrement des loyers ne peut être que le premier acte d'un plan plus vaste de démarchandisation du logement. Pour consolider le droit à la ville, les communistes sont appelés à inventer. ■

\***Ian Brossat** est maire adjoint (PCF) de Paris, chargé du logement et de l'hébergement d'urgence.

## LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Porté de longue date par de nombreuses organisations, le droit au logement opposable a été consacré par la loi du 5 mars 2007, instituant une obligation de résultat à la charge de l'État.

Depuis le 1er janvier 2008, six catégories de ménages peuvent donc déposer un recours auprès de commissions départementales de médiation, qui sont chargées de déterminer si les requérants sont prioritaires pour accéder à un logement ou à un hébergement. S'ils le sont, ils doivent se voir proposer dans un délai prévu par la loi ; à défaut, un recours contentieux peut être engagé devant le tribunal administratif contre l'État pour le condamner à reloger et à verser une astreinte au Fonds national pour l'accompagnement vers et dans le logement. Fin 2014, on dénombrait 560 000 recours logement et hébergement déposés depuis 2008, dont une grande majorité de recours logement. Ce chiffre est cependant fortement en deçà du nombre de ménages éligibles, et la mise en œuvre de ce droit a régressé sur certains territoires.

Le taux de reconnaissance du caractère prioritaire a constamment diminué depuis 2008 (32 % actuellement) mais le nombre de ménages restant à reloger ne cesse de croître, pour atteindre plus de 59 000 (majoritairement en Île-de-France et en PACA). Parallèlement, la circulaire du 26 octobre 2012, qui enjoint aux préfets de reloger les ménages prioritaires DALO avant qu'ils ne soient expulsés, est de moins en moins appliquée.

Face à ces dysfonctionnements dans l'application du DALO, il est nécessaire de se donner les moyens de sa mise en œuvre en engageant une série de mesures, visant d'une part à faciliter le relogement des ménages en mobilisant tous les réservataires de logements sociaux mais également le parc privé, d'autre part en renforçant le rôle, les moyens et les responsabilités des préfets. Il faut aussi faciliter l'accès au DALO en développant l'information et l'accompagnement des ménages dans la mise en œuvre de ce droit.

Un plan national d'action décliné en une instruction du 6 février 2015 visant à « Remédier à l'effectivité partielle du droit au logement opposable dans les zones tendues » aurait dû œuvrer dans ce sens, mais force est de constater, près d'un an plus tard, que cela reste cruellement insuffisant.

Marie Rothhahn est chargée de mission Accès aux droits à la Fondation Abbé-Pierre.

# LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS EN ZONE TOURISTIQUE ?

Dans les zones touristiques où la demande de logements sociaux équivaut au nombre de logements vacants et de résidences occasionnelles, on ne pourra satisfaire le droit au logement sans l'application de politiques, notamment foncières, conciliant tourisme et vie quotidienne des habitants.

PAR **CÉCILE DUMAS\***

## UN DÉVELOPPEMENT INCONTRÔLÉ

Entre 1951 et 1989, le taux de « départ en vacances » des Français passe de 31 % (soit 10 millions de Français) à 60,7 % (soit 33 millions de Français). C'est à cette période que vient le temps de l'industrialisation du tourisme. Plusieurs facteurs favorisent l'explosion des consommations touristiques : la prospérité économique, la réduction du temps de travail, l'accès à la voiture individuelle et l'apprentissage de la mobilité. C'est à la fin des années 1960 que se généralisent les grandes migrations estivales et la volonté de

tées aux évolutions de la demande. En effet, pourquoi ne pas avoir choisi une activité d'hébergement des touristes essentiellement en hôtellerie ou en pension de famille ? L'industrie touristique amplifie la spéculation foncière et les conflits d'usage.

## ABSENCE DE POLITIQUE FONCIÈRE ET SOUMISSION AUX INVESTISSEURS PRIVÉS

Sur la Côte d'Azur, ces difficultés sont amplifiées par un manque de volonté évident de la part des responsables politiques en place de mettre en œuvre une vraie politique foncière et un encore plus grand manque de volonté de construire des logements à prix décents et l'incroyable sou-

## DES SOLUTIONS POLITIQUES

Sans mésestimer l'intérêt de ces résidences secondaires pour l'économie du BTP et parfois la valorisation du patrimoine ancien, il faut trouver des solutions politiques qui changent le mode de développement de l'urbanisation dans ces zones touristiques. Ces solutions ne peuvent pas seulement être fiscales. La taxe sur les logements vacants ou la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont utiles aux communes puisqu'elles représentent des recettes supplémentaires, mais elles ne permettent pas de remettre dans le parcours d'accès au logement de nouveaux biens.

Sans ouvrir « les volets clos », le droit au logement pour tous ne sera qu'un slogan dans les zones comme la Côte d'Azur. Il est important de mettre fin à tous les dispositifs de défiscalisation concernant l'hébergement touristique neuf. Pourquoi ne pas inclure les résidences secondaires dans le calcul imposé aux communes assujetties à la loi SRU pour la construction de logements sociaux ? Pourquoi ne pas limiter le taux de résidences secondaires dans les documents d'urbanisme comme les PLU ?

Les permis de construire devraient pouvoir être différenciés selon le type d'habitat (permanent ou secondaire). Pourquoi ne pas utiliser les droits de préemption des communes pour reprendre les logements vides ? Il est aussi indispensable d'obliger les territoires à appliquer des politiques foncières de long terme et avec de vrais objectifs d'aménagement du territoire permettant de répondre aux besoins de la population et pas seulement à la spéculation immobilière. Les choix politiques sont à réorienter pour que l'économie du tourisme soit compatible avec la vie quotidienne dans les zones touristiques. ■

« Il est difficile de rendre compatibles logements pour saisonniers, résidences secondaires et logements permanents à prix décent. »

l'économie française de capter ce flux de consommateurs. Cela a pour conséquence, par exemple, le début d'un développement incontrôlé et sans planification sur la Côte d'Azur.

Quelques années plus tard, on retrouve la Côte d'Azur et en général les grandes zones touristiques parmi les endroits critiques pour le droit au logement pour tous. En effet, il est difficile de rendre compatibles logements pour saisonniers, résidences secondaires et logements permanents à prix décent.

Le tourisme sur la Côte d'Azur s'est développé et continue de se développer sur un modèle de construction et de vente de résidences secondaires. Ce modèle n'était évidemment pas le seul possible et s'avère maintenant un lourd handicap pour ces zones touristiques car dévoreur de foncier. Il ouvre aussi une concurrence totalement déloyale entre le logement des actifs et ces fameuses résidences secondaires sous-utilisées et inadap-

plesse des responsables politiques locaux face aux investisseurs privés. Nous arrivons à un paradoxe où la préfecture annonce qu'il manque au moins 80 000 logements sociaux dans le seul département des Alpes-Maritimes, un nombre presque équivalent à celui des logements vacants et de résidences secondaires ou occasionnelles.

D'après un recensement de 2007, dans les trois plus grandes villes du département (Nice, Antibes et Cannes), le nombre de résidences secondaires ou occasionnelles s'élève à environ 71 000 et le nombre de logements vides est de 34 100. On marche vraiment sur la tête !

Les habitants permanents des zones touristiques sont donc extrêmement pénalisés par cette frénésie acheteuse qui dope la spéculation immobilière, qui organise la rareté des logements, la rareté du foncier et oblige les habitants actifs à s'éloigner considérablement de leur lieu de travail.

\*Cécile Dumas est secrétaire départementale du PCF des Alpes-Maritimes. Elle est conseillère municipale d'Antibes.

# CASSER LES LOGIQUES DE MARCHANDISATION

Seule une politique publique forte et directive permettra un juste financement du logement social.

PAR JEAN-PHILIPPE GASPAROTTO\*

**T**andis que la crise du logement dure et perdure dans le pays depuis maintenant près de 30 ans, marquée par ses 3,5 millions de mal logés, ses 150 000 sans logis dont 30 000 enfants, ses 1,7 million de demandeurs de logements HLM et la hausse continue de ses expulsions locatives (140 000 en 2014), on peut légitimement se demander où en sont les engagements du candidat François Hollande en 2012 : 500 000 nouveaux logements dont 150 000 logements sociaux par an...

## DES ENGAGEMENTS NON TENUS

En 2014, le solde net de logements sociaux n'a augmenté que de 60 000 unités (89 300 logements sociaux livrés) et seuls 300 000 nouveaux logements ont été construits ! Les chiffres devraient être un peu meilleurs en 2015 puisque l'on prévoit la livraison de 100 000 logements sociaux nouveaux soit plus de 30 % du total des constructions (65 000 logements sociaux neufs ont été livrés de janvier à août 2015).

Toutefois, il serait faux de prétendre que la France manque globalement de logements : on compte 31 millions de logements, dont 2 millions d'entre eux sont vacants, sans parler des millions de mètres carrés de bureaux vides. En revanche, on manque de logements économiquement, socialement et géographiquement accessibles. Autrement dit, les logements existants sont globalement trop chers (en location comme en accession) par rapport au niveau de revenu des ménages (plus de 60 % des ménages ont des revenus inférieurs au plafond HLM tandis que le parc social ne loge que 17 % de la population) ou mal situés et inadaptés aux caractéristiques démographiques de la demande (pénurie en zones tendues ; inadaptation à la répartition de la croissance démographique et au vieillissement ; décohabitation...). Cette situation, quasi unique en Europe par sa constance, exige une politique publique du logement forte et directive, appuyée sur une mobilisation importante de financements publics, qui contraigne, sinon casse, les logiques de financiarisation et de marchandisation qui sont à l'œuvre depuis des

années dans le champ de l'immobilier (y compris dans le parc locatif social). Ce sont fondamentalement ces logiques qui par leur ressort spéculatif expliquent, tous métiers confondus, la hausse insupportable du coût du logement depuis plus de 30 ans.

## DES MESURES À METTRE VÉRITABLEMENT EN ŒUVRE

Si l'on considère que, dans ce domaine, les inflexions politiques et budgétaires mettent entre 3 et 5 ans à se traduire dans la réalité, les annonces faites par François Hollande lors du dernier congrès HLM en septembre dernier, pour autant qu'elles soient réalisées, paraissent bien timides. Revenons sur les trois types de mesures proposées :

« L'engagement d'une politique de préemption des terrains par l'État dans les communes ne respectant pas l'obligation d'avoir 25 % de logements sociaux (lois SRU [solidarité et renouvellement urbain] et ALUR [pour l'accès au logement et un urbanisme rénové]) ». Cela est positif tout comme la décote intégrale sur le foncier public en cas de construction de logements sociaux et très sociaux. Cette question est capitale si l'on considère d'une part qu'en zone tendue le prix du foncier

représente plus de 40 % du prix d'une opération et que d'autre part, certains maires de communes généralement riches ont annulé dès leur élection en 2014 des programmes de construction de logements sociaux. Toutefois à ce

« Les logements existants sont globalement trop chers (en location comme en accession) par rapport au niveau de revenu des ménages. »

jour, seuls 60 terrains publics seraient concernés sur 400 disponibles. Par ailleurs, on ne peut que constater la persistance d'une certaine contradiction entre ces orientations salutaires et les pratiques de gestion du secteur public lorsqu'il est propriétaire foncier ou immobilier ; il continue de rechercher

### Prix de revient et plan de financement constatés en 2014 par la Caisse des dépôts pour la production de logements sociaux (données par logements produits)

	PLUS (prêt locatif à usage social)	PLAI (prêt locatif aidé d'intégration)	PLS (prêt locatif social)
Loyers	6,20 euros/m2	5,50 euros/m2	8,20 euros/m2
Prix de revient	142 000 euros	140 000 euros	147 000 euros
Prêts CDC	70 %	69 %	76 %
Autres prêts (1 %...)	6 %	6 %	7 %
Fonds propres	11 %	10 %	10 %
Subventions pub.	13 %	15 %	7 %

### Répartition de l'effort public annuel à destination du logement en 2014

Dépense globale de 46 milliards d'euros (soit 2 % du PIB) dont :

- 17 milliards d'euros d'aides aux locataires (dont APL)
- 3,5 milliards d'euros de subventions à l'investissement neuf et gros travaux
- 2,7 milliards d'euros de bonification de prêts (CDC, PEL et PTZ)
- 14,5 milliards d'allègements fiscaux (travaux et investissement locatif type PINEL)

### Répartition des charges de bailleurs sociaux (ESH et OPH) en 2013 pour 100 euros de loyers :

Risques locatifs (impayés, vacances...) : 1,9  
Charges d'exploitations : 48,6  
Annuités financières (prêts CDC et autres) : 40,6  
Marges, produits financiers et divers : 7,4

le rendement maximal lors de ces opérations de cession et alimente ainsi la dérive spéculative.

### LE RETOUR DE L'AIDE À LA PIERRE À HAUTEUR DE 500 MILLIONS D'EUROS

Il s'agit bien sûr d'une subvention publique essentielle dans le financement des logements sociaux comme l'illustre le tableau à la page précédente. Alors que jusque dans les années 1970, l'aide à la pierre représentait jusqu'à 60 % du financement du logement social, cette subvention était tombée dans les faits ces dernières

défiscalisation à l'utilité contestable : l'accumulation des dispositifs Pinel/Duflot/Scellier/Borloo etc. représente un coût cumulé annuel de près de 20 milliards d'euros !

La baisse de la commission de la rémunération des banques collectrices des livrets A et LDD de 0,4 à 0,3 % de l'encours d'épargne. Cette mesure va dans le bon sens si l'on considère que depuis plus de 120 ans, l'épargne populaire (livret A, LDD, LEP) centralisée par la Caisse des dépôts contribue au financement du logement social à hauteur de plus de 70 % (cf. tableau précédent). Toutefois, elle ne permettra pas de

alors que le montant de l'épargne centralisée à la CDC ne cesse de diminuer depuis 2 ans, il est probable que les seuils prudentiels de liquidité et de solvabilité des fonds d'épargne centralisés à la CDC seront bientôt franchis, interdisant alors tout flux de prêt supplémentaire et donc toute construction nouvelle (sans parler du financement des autres besoins liés au logement social : réhabilitation, transition énergétique...).

C'est pourquoi, il semble capital et urgent, d'une part, de rendre plus attractif le livret A en portant son taux d'intérêt à 1,5 % au moins, en doublant effectivement le plafond du livret comme l'avait promis François Hollande en le portant à 30 600 euros d'autre part, et enfin en revenant à une centralisation intégrale des fonds du livret A à la CDC (contre 60 % aujourd'hui).

L'effet financier de ces différentes mesures sur les taux de prêt pourrait être parfaitement compensé par une affectation, sous forme de bonifications de prêts, du prélèvement qu'opère annuellement l'État (800 millions d'euros en 2014) sur les fonds d'épargne au titre de la rémunération de sa garantie, qui au demeurant n'a jamais été déclenchée en près de 200 ans d'existence de l'épargne populaire. ■

\*Jean-Philippe Gasparotto est secrétaire de l'Union des syndicats CGT du groupe Caisse des dépôts.

## « Rendre plus attractif le livret A en portant son taux d'intérêt à 1,5 % au moins, en doublant le plafond du livret. »

années en dessous de 300 millions d'euros, contraignant les organismes HLM à augmenter la part de leur autofinancement pour construire, bien souvent en vendant une partie de leur parc et/ou en alourdissant le poids des loyers.

Toutefois, cette annonce encore insuffisante par rapport aux besoins relève visiblement d'un tour de « passe-passe » budgétaire car la moitié de cette aide sera apportée par un fonds de mutualisation alimenté par les organismes HLM eux-mêmes. Parallèlement, le gouvernement continue de favoriser de coûteux dispositifs de

compenser les effets cumulés de la fin de la centralisation intégrale des fonds du livret A à la Caisse des dépôts depuis 2008 (-100 milliards d'euros) et la diminution de l'encours d'épargne populaire depuis 2 ans (-17 milliards d'euros) aggravée par la baisse du taux d'intérêt à 0,75 % en août dernier. Cette évolution est extrêmement inquiétante pour l'avenir du financement du logement social.

En effet, avec un encours global actuel de prêts dépassant les 150 milliards d'euros (200 milliards d'ici 3 ans) pour atteindre les objectifs de construction de 150 000 logements sociaux par an

## POUR UN SERVICE PUBLIC DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

En 2001, dans les pages de *l'Humanité*, un débat s'ouvrait sur la gratuité du logement, porté par des communistes (Bernard Birsinger, alors maire PCF de Bobigny, Niamoye Diarra, Jean-Claude Mairal, Fabienne Pourre), un philosophe (Jean-Louis Sagot-Duvauroux) et une militante associative au sein de l'APEIS (Malika Zediri).

Partant du constat que la loi du marché faisait du droit au logement « une supercherie politicienne », ils y défendaient la création d'un grand service public du logement autour de quatre principes :

1. L'instauration d'une sécurité sociale du logement en garantissant « un accès gratuit au logement au-dessous d'un minimum de revenus » ;
2. Un service public du logement qui ne soit pas moins favorable à ses usagers que l'accession à la propriété grâce à la mise en place d'un « compte d'accès à l'usufruit » permettant à l'usager cotisant d'habiter gratuitement son logement lorsque les sommes versées à ce compte atteignent le coût du logement ;
3. La responsabilité « financière et morale » des usagers pour l'entretien des biens, par le paiement de charges « à un niveau supportable par tous » et dans le « même souci de l'intérêt commun » ;

4. Un service public qui soit « un contrepoids à la gestion spéculative du foncier et de l'immobilier » en rendant au logement son usage normal – habiter – et en interdisant la vente et la location.

En faisant du logement un droit pour tous, sans exclure ceux qui ont un revenu trop bas ou trop haut, en confiant la gestion aux usagers, à égalité, quelles que soient leurs ressources, en le retirant de l'emprise des marchés capitalistes, ils défendaient « une forme novatrice et moderne de propriété respectant jusqu'au bout l'usage privé du logement et protégeant néanmoins ce que l'habitat et la vie en ville nécessitent de choix collectifs. » mais aussi « un nouvel outil pour peser ensemble dans les rapports de forces en faveur d'une vie urbaine humanisée et solidaire ».

Utopie diront certains. « Pas plus que l'école laïque, publique, gratuite et obligatoire, pas plus que la Sécurité sociale, pas plus que les congés payés... » répondait Bernard Birsinger. Évidents hier, malmenés aujourd'hui, ces conquits sociaux sont le résultat de combats pour arracher au profit des biens essentiels, comme la santé ou l'éducation.

Il s'agit bien d'un choix de société, en faveur d'une logique des « besoins et des droits » contre la logique marchande.

## LE LOGEMENT EN BANLIEUE POPULAIRE

« Habiter le centre-ville, c'est agréable mais inabordable ; la banlieue, on peut s'y loger pas trop cher, mais c'est loin, pas très confortable, terne, sans vie nocturne, et il y a des voyous. » Ces clichés correspondent-ils à la réalité ?

ENTRETIEN AVEC **MICHÈLE PICARD\***

**E**n quoi la question du logement dans une banlieue populaire est-elle spécifique ? Tout le monde, à gauche et à droite, parle de « mixité », y met-on toujours le même contenu ? Est-ce un mot creux ?

Attention à ne pas considérer « la » banlieue en bloc. Il faut éviter la situation de la région parisienne, où les pauvres sont envoyés en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> couronne. Ici, à Vénissieux, nous sommes dans la 1<sup>re</sup> couronne. Depuis l'arrivée du tram en 2009, il y a une attractivité retrouvée ; une densification est inévitable, en particulier le long de la ligne du T4. Les promoteurs viennent plus facilement, les nouveaux habitants aussi. Le logement social est quand même ici moins cher qu'à Lyon, bien qu'il ait augmenté. On ne vient pas à Vénissieux uniquement par dépit, ce peut être un vrai choix. Il ne s'agit pas d'une ville nouvelle, elle a une histoire, y compris des vestiges gallo-romains, aussi une histoire industrielle et populaire. Nous visons une ville complète, pas un dortoir : la mixité sur un quartier, c'est aussi du travail, des loisirs, de la culture, du sport, des commerces, des services publics, c'est s'occuper du plus jeune au plus âgé. Les habitats de notre cité ne sont pas classés monuments historiques, mais ils ont une âme, des

« Le problème principal, c'est qu'aujourd'hui on tend à n'admettre que les plus pauvres en logement social. »

spécificités. Par exemple, le quartier Charréard, formé de petites maisons individuelles d'ouvriers de Renault véhicules industriels, n'a pas de constructions remarquables, prises une par une, mais dans son ensem-

ble il a un cachet qu'il faut conserver, on ne doit pas le démolir pour faire des immeubles n'importe comment. Comme on ne peut pas faire acte d'autoritarisme, empêcher les ventes, il faut trouver d'autres moyens, par exemple limiter la taille des immeubles possibles pour que les promoteurs regardent à deux fois avant de procéder à des opérations qui dénatureraient le paysage. Il faudrait aussi varier les projets, les constructeurs nous proposent toujours un peu la même chose, on devrait s'inspirer d'initiatives innovantes (par exemple

dans les années 1970), le problème principal, c'est qu'aujourd'hui on tend à n'admettre que les plus pauvres en logement social.

**Les communes gardent-elles des pouvoirs en matière de logement, ou les nouvelles métropoles leur ont-elles tout pris ?**

Juridiquement, pour le moment, les communes n'ont pas trop perdu de leurs prérogatives, mais elles sont dépendantes de la métropole pour le financement du logement social. Celle-ci va orienter des financements

« La mixité sur un quartier, c'est aussi du travail, des loisirs, de la culture, du sport, des commerces, des services publics, c'est s'occuper du plus jeune au plus âgé. »

venues des pays nordiques), avec de l'imagination pour les parties communes, les fonctionnalités, etc. En plus, on doit pouvoir rester dans sa ville, dans son quartier même, quand la vie évolue (agrandissement ou diminution de la famille, vieillissement, changement de travail ou de moyens). Or, souvent, les normes ou la politique nationale du logement forcent les gens à s'en aller ailleurs dans de tels cas. Dans le cadre de la rénovation urbaine, l'État considère qu'après une démolition, on ne doit pas reconstruire du logement social, sous couvert de « mixité ». Un exemple : nous allons prochainement détruire une barre dans le quartier Monmousseau. Les locataires concernés doivent pouvoir être relogés dans leur quartier.

Il faut un développement équilibré : du locatif (social ou libre), de l'accession à la propriété (également sociale ou libre). Nous avons 53 % de logement social de tous types, ce n'est pas exagéré, si l'on considère qu'au niveau national, 70 % de la population serait éligible au logement social et qu'il y a beaucoup de demandes insatisfaites. Si l'État ne diminuait pas les crédits aux bailleurs sociaux, on pourrait avoir de la vraie mixité (comme

vers des villes qui n'ont pas leurs 25 %. Ainsi, même si nous avons un bon projet avec du logement social, elle essaiera de l'empêcher. Mais le pouvoir qui entrave, c'est aussi celui de l'État : la baisse du 1 % logement à 0,45 %, la baisse de l'aide à la pierre, sans compter toute la politique sociale, donc les conditions de vie des gens, ont beaucoup plus d'effet sur l'accroissement des difficultés de nos communes.

**Nous arrivons en mars, fin de la trêve hivernale. La ville de Vénissieux prend, depuis 1990, des arrêtés pour interdire les expulsions, saisies et coupures d'énergie. Le tribunal administratif les casse aussitôt. Alors est-ce purement symbolique ?**

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne mène pas. Il y a une évolution : pour la première fois, l'an dernier, les tribunaux ont reconnu que ces arrêtés n'étaient pas sans lien avec le pouvoir de police du maire. Certes, il reste du chemin à faire pour que ces mesures ne soient pas cassées, car le maire n'a pas tous les pouvoirs de police, il faut prouver que ces expulsions troublent l'ordre public, que le risque est avéré, que nos arrêtés ont un vrai rôle préventif à cet

égard. C'est pourquoi, cette année, je vais centrer mon argumentation sur le juridique. Je mets chaque année l'accent sur un aspect différent, par exemple l'enfance ou les personnes âgées. Certes, je donne toujours des

À Vénissieux, le nombre d'expulsions baisse, car il y a beaucoup de travail social entre l'assignation au tribunal et l'expulsion programmée. Mais le nombre d'endettés augmente, ainsi que les recours accordés à la force

rend souvent les clés d'elle-même. Nous montrons que l'expulsion ne règle rien, d'ailleurs la part de la dette à l'huissier est souvent plus grande que la dette elle-même. Les villes qui prennent des arrêtés anti-expulsions sont traînées devant le tribunal administratif, mais pas celles qui ne respectent pas les 25 % de logements sociaux, ni les autorités qui n'appliquent pas la loi dite DALO (pas d'expulsion sans relogement). La nature de classe de ces incohérences apparentes peut être démasquée et cela nous permettra concrètement de marquer des points.

#### En conclusion ?

Une ville, c'est un tout. Le problème du logement, c'est aussi la sécurité, la culture, la dignité, il ne faut pas le regarder de façon isolée et purement technique. ■

\***Michèle Picard** est maire (PCF) de Vénissieux (Métropole de Lyon).

Propos recueillis par Pierre Crépel

« Les villes qui prennent des arrêtés anti-expulsions sont traînées devant le tribunal administratif, mais pas celles qui ne respectent pas les 25 % de logements sociaux, ni les autorités qui n'appliquent pas la loi dite DALO »

chiffres (les enfants sans toit, les morts dans la rue, les conséquences sociales et humaines), mais ce n'est pas seulement une campagne idéologique. J'insiste aussi sur la contradiction entre la Constitution et la réalité.

publique. D'ailleurs, en plus des expulsions *formelles*, il y a des expulsions *de fait* : lorsqu'une famille en difficulté reçoit six ou sept fois la visite de l'huissier, si elle a une solution de rechange, même très précaire, elle

## LOGEMENT SOCIAL ET RÉNOVATION URBAINE : PAROLES D'HABITANTS

Habitants du Neuhof, au sud de Strasbourg, ils ont vécu sa mutation, ses transformations.

**MICHELLE BARDOT, LUCETTE TISSERAND ET SYLVAIN GIROLT\***

**A** une zone de prés, champs, petits bois avec ses îlots d'habitations en tôle et de petits immeubles HLM, ont succédé des habitations PSR (programme social de relogement) à bas coûts, puis par tranches, des immeubles HLM. Ces cités ont poussé dans les années 1960 de part et d'autre d'une route traversant un lieu dénommé Neuhof village. Cette partie du Neuhof, a toujours eu mauvaise presse, en raison initialement de la présence d'une population, relogée hors de la ville avant guerre, jugée dangereuse parce que précaire, et ensuite dans les années 1960, après l'arrivée d'autres couches populaires sous couvert de destruction puis rénovation des « poches de pauvreté » du centre-ville. Mauvaise

réputation donc bien avant que les cités du Neuhof accueillent toutes les misères de la ville et les immigrés. L'association AGATE est issue du Collectif des associations qui s'est constitué au moment de l'opération HVS (Habitat et vie sociale). Elle est née de la volonté des associations, de leurs membres et des habitants d'imposer la concertation aux décideurs. AGATE (Association de gestion des ateliers du Neuhof) est une association d'habitants pluridisciplinaire et transdisciplinaire qui inscrit son action dans tous les domaines de la vie. Si logement et cadre de vie sont au cœur de ses préoccupations et de ses actions, elle s'est aussi donné d'autres missions comme défendre l'école, faire vivre un lieu de parole et de débats et travailler sur la mémoire du quartier et des habitants. Elle a pour vocation d'être au service des habitants : elle est leur

porte-voix, son but étant de contribuer à rendre les habitants acteurs du quartier et donc de leur vie.

**Qu'est-ce qui a motivé votre engagement et investissement dans l'association ? Vous considérez-vous comme militant ou bénévole ?**

**Sylvain Girolt :** Je ne connaissais pas AGATE mais son journal que j'attendais avec impatience et dont j'ai intégré le Comité de rédaction. À la suite d'une campagne de pétition menée contre les incendies et les squats des caves de ma rue, j'ai intégré l'AGATE et été amené à prendre des responsabilités au sein de l'association pour en prendre la présidence à 29 ans. « Alors, t'es devenu le Président d'ATTAC ! » m'a dit mon père ce jour-là. Je suis bénévole et militant. Je ne crois pas qu'on puisse être bénévole sans être militant, c'est ainsi que je le conçois en tout cas. ►

► **Lucette Tisserand** : Mon engagement est lié à mon attachement au quartier et aux valeurs de justice sociale et de solidarité transmises par mes parents dont mon père mineur a payé le prix. Je suis salariée militante.

**Quelle représentation les habitants ont-ils de leur quartier ?**

**Sylvain Girolt** : Leur quartier est perçu comme multiculturel. Les habitants souffrent du chômage et de mauvaises conditions de vie avec des immeubles aux parties communes infectes et aux entrées indignes. C'est en 1990, que beaucoup « d'anciens »

**Sylvain Girolt** : Le bilan est mitigé. Par exemple, quand on parle de démolitions/reconstructions, qui peut accéder vraiment aux nouveaux logements alors que les loyers sont chers malgré l'APL ? Aujourd'hui, il y a toujours des endroits délaissés dans le grand quartier du Neuhof. Alors que vers les années 1970, il y avait une mixité sociale et que toutes les couches sociales étaient représentées, il n'y en a plus. En cause, la concentration des bas revenus, une mauvaise politique d'attribution du logement tant au niveau de CUS Habitat que de la Préfecture. On loge « les cas déses-

Aborder toutes les questions, le chômage en premier, des jeunes et des vieux ; la réussite scolaire, etc.

**Lucette Tisserand** : Les responsables du logement, politiques et bailleurs, de l'État et des communes devraient avoir le souci du patrimoine public, de sa qualité, de son entretien. Il faudrait mettre en place une autre gestion de l'habitat social, d'ensemble et au quotidien, et organiser la participation réelle des locataires aux décisions.

**Qu'est-ce qu'un logement social ? Que devrait-il être ? Quelle politique du logement faudrait-il mener ?**

**Sylvain Girolt** : Un logement social devrait être décent, spacieux avec un loyer que je puisse payer, qui soit bien entretenu, dans une entrée propre, avec un vrai suivi du bailleur. La surface des nouveaux logements CUS s'est à nouveau réduite. Hormis « la pièce à vivre » (les chambres « c'est pour dormir » !) et une terrasse, tout est petit. En 1970, le logement familial a été vécu par ma famille comme un vrai changement avec cinq pièces, une salle de bains, de l'espace, de la lumière. Puis notre environnement s'est dégradé. L'État a le devoir d'intervenir, il n'y a pas assez d'aide pour le logement social. Les nouveaux logements du quartier sont chers, petits et je pense que les organismes HLM doivent être aidés par l'État pour rendre service aux plus fragiles. Je ne peux comprendre pourquoi l'APL a été diminuée.

**Lucette Tisserand** : Un logement social devrait être de qualité, spacieux, à prix abordable avec des parties communes agréables et des caves, grenier et local à vélo qui font défaut dans les nouvelles constructions où l'économie d'espace devient la règle. Actuellement, le logement social est connoté, il a une mauvaise image « dedans et dehors ». Pour les habitants du quartier et ceux de l'extérieur, il est associé à la mauvaise qualité et aux quartiers de relégation. Mais le logement social, quand il est implanté dans des quartiers proches du ou au centre-ville, construit avec des matériaux de qualité et bien suivi par le bailleur perd sa mauvaise image. ■

« Subsiste le côté villageois : on se parle, on est solidaire dans la peine. On se revendique du Neuhof côté cités et ceux qui l'ont quitté, le gardent dans leur cœur et leur tête. »

ont quitté le quartier à cause de sa dégradation, due au laisser-aller du bailleur social, au défaut d'entretien du patrimoine, au manque de suivi du locataire et aux non-réponses aux locataires en détresse. On a démolis des immeubles composés de grands logements appréciés au départ et qu'on a laissé se dégrader.

**Lucette Tisserand** : C'est ambivalent. Il y a un attachement très fort au quartier et en même temps du découragement et du dégoût quant au cadre de vie et aux rapports difficiles avec le bailleur qui n'entend pas les souffrances. Les anciens, ceux qui sont restés, ont la nostalgie du début, de l'avant. Subsiste le côté villageois : on se parle, on est solidaire dans la peine. Et s'il y a de la colère contre les incivilités, il reste qu'on sait pointer les responsabilités des décideurs, des bailleurs. En colère, dégoûtés, découragés mais attachés au quartier : « C'est notre vie » dit-on dans le quartier et on est fier d'en être issu : on se revendique du Neuhof côté cités et ceux qui l'ont quitté, le gardent dans leur cœur et leur tête.

**Au regard des ambitions affichées successivement par HVS, GPV (Grand projet de la ville : désenclavement, volet éducatif, formation), ANRU 1, ANRU 2 (rénovation urbaine, démolition/reconstruction, cadre de vie et bien-être), les résultats ont-ils été à la hauteur des objectifs affichés ? La vie des habitants a-t-elle changé ? Quel bilan au point de vue de la mixité ?**

pérés » chez nous, et des personnes, comme les gens du voyage sédentarisés, qui ne s'adaptent pas à l'habitat vertical.

**Lucette Tisserand** : Il n'y a pas eu de réponse fine aux problèmes. Cela reste un quartier de relégation sociale. La rénovation urbaine, après démolitions/reconstructions (un bon tiers du quartier) a morcelé le quartier qui a perdu son unité et a été découpé en mini-quartiers, en îlots indépendants voire « ethniques » sans espaces publics de rencontres. Les nouvelles constructions diffèrent d'un endroit à l'autre et sont le reflet d'un manque de réflexion globale et cohérente et d'une vision d'ensemble. Si HVS a amené le chauffage central et l'eau chaude dans les PSR et si le GPV a désenclavé le quartier, perdure la revendication des locataires, qui en avaient fait un préalable à la concertation lors de HVS, de l'entretien régulier, du suivi des travaux et des réparations immédiates. Est considérée, par exemple comme « une belle entrée », une entrée propre, aux boîtes aux lettres entières. « Quand c'est beau, on l'entretient », a dit une locataire.

**Quelle politique devrait être menée au niveau national et local pour un vrai changement dans nos cités ?**

**Sylvain Girolt** : Je crois qu'il faut un véritable plan Marshall, qu'on soit à l'écoute des habitants, avec une réelle volonté politique de changer les choses de fond en comble. Pas de saupoudrage mais un vrai travail de fond.

\*Propos de **Lucette Tisserand**, **Sylvain Girolt** recueillis par **Michelle Bardot**, tous trois membres de l'association d'habitants AGATE (Association de gestion des habitants du Neuhof).

# L'ENTRE-SOI DES BEAUX QUARTIERS SOUS HAUTE PROTECTION

Les classes sociales tendent à occuper des quartiers différents, à l'image des distances et des oppositions qui les définissent socialement. En région parisienne l'espace urbain est suffisamment contrasté pour qu'il permette, de Passy à la Goutte d'or, de Neuilly à Saint-Denis, de parcourir les rues comme on irait des industriels aux manœuvres, des inspecteurs des Finances aux femmes de ménage.

PAR **MONIQUE PINÇON-CHARLOT**  
ET **MICHEL PINÇON\***

**L**e pouvoir économique et social est aussi un pouvoir sur l'espace. Ceux qui concentrent toutes les formes de richesse disposent des moyens financiers qui leur permettraient de résider où bon leur semble. Mais ils choisissent de manière systématique de se joindre à leurs semblables dans des espaces qui ont été créés par eux et pour eux, et dont ils détiennent le monopole. L'entre-soi résidentiel favorise les réseaux de solidarité et d'échanges de sorte que l'on est plus riche au contact des plus riches, le pouvoir et les richesses de chacun rejaillissant sur tous les autres. Le contact quotidien entre gens de la « Haute » permet les amitiés et les amours de façon suffisamment endogamique pour assurer la reproduction des privilèges de génération en génération, au sein des grandes familles fortunées.

## UNE COMMUNAUTÉ IDÉOLOGIQUE

Les résultats électoraux sont un indicateur de la conscience de classe. Les courants politiques les plus favorables à la défense des intérêts des membres de la grande bourgeoisie se donnent alors à voir d'une manière éclatante. Au deuxième tour des élections régionales de 2015 la droite conservatrice affichait à Neuilly-sur-Seine un score de république bananière avec 83,34 % pour la liste LR-UDI et MODEM alors que la moyenne du département des Hauts-de-Seine n'était, pour cette liste, que de 39,64 %. Les beaux quartiers parisiens confirment le même choix avec 78,11 % dans le 16<sup>e</sup> arrondissement et 72,67 % dans le 7<sup>e</sup>.

L'homogénéité idéologique des beaux quartiers s'oppose à l'éparpillement sur l'échiquier politique constaté dans

les arrondissements et communes de banlieue populaire. La bourgeoisie laisse donc aux autres la xénophobie peu flatteuse portée par le Front national. Les pourcentages accordés à la dynastie familiale des Le Pen oscillent entre 4 et 5 %, largement en dessous donc des moyennes départementales, régionales et nationales.

## SUS À LA LOI SRU !

Les arrondissements parisiens et les communes de la banlieue ouest, emblématiques de la grande bourgeoisie fortunée, sont fort dépourvus en logements sociaux. La mixité sociale et la solidarité avec les démunis et les migrants, c'est pour les autres !

En 2002, après 20 ans de magistère de Nicolas Sarkozy sur la ville de Neuilly-sur-Seine, le taux de logements sociaux s'élevait à 2,33 % des résidences principales. Ses successeurs allaient avoir du travail, puisque la loi Solidarité et renouvellement urbain exige pour ce type de communes au moins 20 %. Mais une loi élaborée par un ministre communiste, Jean-Claude Gayssot, n'a pas vocation à être respectée par ceux qui considèrent que le pouvoir législatif doit être au seul service de la transformation de leurs intérêts particuliers en intérêt général. En 2015 Neuilly-sur-Seine est au top du palmarès des grandes villes hors-la-loi avec seulement 5,2 % de logements sociaux. Ce qui est tout de même légèrement mieux que le 7<sup>e</sup> arrondissement avec 1,3 %, le 8<sup>e</sup> avec 2,7 % et le 16<sup>e</sup> avec 3,7 % de logements sociaux alors que l'ensemble de la capitale atteint les 18 % de logements sociaux.

Les arguments pour rejeter l'autre, le dissemblable, sont toujours techniques : absence de réserves foncières ou préservation du patrimoine. Dès qu'un permis de construire concerne de l'habitat social des associations se créent et se mobilisent. Leurs avocats

multiplient les recours auprès des institutions compétentes. Mais il y a également d'autres modalités pour contourner le rejet de la mixité sociale. Nous avons montré dans une enquête menée en collaboration avec un journaliste du *Monde*, Pascale Kremer, qu'une des manières à Neuilly de contourner la loi consistait à choisir des gens de « bonne compagnie » pour habiter les quelques logements sociaux.

Dans les beaux quartiers, l'espoir de voir la loi scélérate abrogée a été déçu puisque l'une des premières mesures du pouvoir socialiste en 2012 a été d'augmenter de 20 à 25 % le taux minimum de logements sociaux et, à défaut, de multiplier par 5 les pénalités. Les lois et le droit n'ont rien de naturel, ils reflètent l'état du rapport de force entre les classes sociales. Le plus souvent ce sont les dominés qui contestent les lois des dominants. Ces derniers, dans leur refus de la solidarité sociale, ont dû, exceptionnellement, se mobiliser pour contester une loi élaborée par un ministre communiste.

Cette mobilisation des puissants et des nantis pour se préserver les plus beaux espaces à leur seul profit montre à quel point il leur est important de s'approprier le monopole de l'écriture des lois en refusant par exemple d'abolir le cumul des mandats et de comptabiliser les votes blancs dans les suffrages exprimés. Mais même « hors-la-loi », les petits arrangements avec leurs amis de classe, comme les préfets, leur permettent d'échapper aux sanctions judiciaires. La mixité sociale ne restera donc qu'un vœu pieux si l'on ne rétablit pas les principes de la légitimité politique. ■

\***Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon** sont sociologues. Ils sont directeurs de recherches honoraire au CNRS.

# RENDRE ACCESSIBLE LE LOGEMENT ÉTUDIANT

Il faut en finir avec le premier des frais d'inscriptions que constitue le logement pour les étudiants, obstacle à la réussite de tous.

PAR **MATTHIEU BAUHAIN\***

Il sont nombreux les libéraux à nous faire la leçon, à nous, les étudiants de France qui sommes si chanceux de ne pas connaître les sommets abyssaux des frais d'inscription moyens des universités outre-Manche (12 000 € en moyenne) ou outre-Atlantique (16 000 €). Effectivement, si l'on compare *stricto sensu* ces sommes avec les quelques centaines d'euros qu'implique l'inscription dans une université française, on ne peut que se féliciter de la bien meilleure accessibilité apparente de notre système d'enseignement supérieur. Mais il y a un hic : seuls 7 % des enfants d'ouvriers et 13 % des enfants d'employés y accèdent aujourd'hui, alors même qu'ils représentent la majeure partie de la population. Si l'argument de la reproduction sociale et des barrières sociologiques est tout à fait juste, il existe bien un obstacle financier réel à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Parce qu'en France, le premier des frais d'inscription, c'est d'abord le loyer. Celui-ci constitue notre première source de dépense (60 % du budget mensuel d'un étudiant). Par ailleurs, selon l'Observatoire de la vie étudiante, ce sont 60 % de nos camarades d'amphis qui déclarent ne pas pouvoir faire face à leurs dépenses mensuelles et 20 % qui ont des retards réguliers de loyers. Ces difficultés, on les doit aux spéculateurs qui savent bien que nos logements peuvent être une source de revenus. On remerciera au passage BFM Business d'avoir publié il y a quelques mois un article de conseils aux propriétaires dont le titre était évocateur : « Louer une chambre à un étudiant, ça rapporte gros ».

## LA PREMIÈRE CAUSE D'ÉCHEC DANS NOS ÉTUDES ?

Il faut garder à l'esprit que la situation du logement étudiant représente également un obstacle à la réussite de tous. Pour faire face à leurs dépenses, celle du loyer en tête, les étudiants sont environ 50 % à se salarier pendant la semaine de cours et 73 % à le faire durant l'année civile (prenant en compte les *jobs* d'été).

Sauf que le salariat étudiant constitue la première cause d'échec dans nos études, avec entre autres, un étudiant sur deux qui échoue en première année. Il est donc là le lien de cause à effet : alors que les besoins en formation sont de plus en plus forts dans le pays, que ce soit au niveau de l'enseignement, des nouvelles industries, de l'informatique, pour ne citer que ces domaines, la question du logement étudiant bloque la réussite de toute une partie de la jeunesse, et donc le progrès économique et scientifique du pays.

## QUID DE LA QUALITÉ DU LOGEMENT ?

Au-delà de la cherté du loyer, c'est la qualité du parc étudiant qui pose question. Un étudiant sur trois aurait du mal à se chauffer et un sur cinq fait face à des problèmes d'humidité. Il est donc légitime de s'interroger : Comment être apte à se concentrer sur un devoir quand le bruit et l'humidité nous empêchent d'être en forme ? Comment se rendre facilement à la Bibliothèque universitaire quand le logement le moins cher qu'on ait pu trouver est à plus d'une heure de transport du campus ? Et bien au-delà du parc privé, la question de la qualité est aussi la préoccupation première de beaucoup d'étudiants en cités-U publiques. Combien de cités-U sans accès à Internet ? Combien de coupures d'eau et de courant dans des résidences où les réseaux n'ont pas été rénovés depuis plusieurs dizaines d'années ?

La vétusté des logements CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ne tombe pas du ciel. Elle est la conséquence de l'inactivité permanente de la puissance publique. Il faut savoir que le parc a essentiellement été construit dans les années 1960. Alors que 60 % des demandes étaient satisfaites à l'époque, ce n'est plus le cas que de 15 % d'entre elles aujourd'hui. Rien d'étonnant quand, en 50 ans, le nombre d'étudiants en France est passé de 200 000 à 2,3 millions et que dans le même temps, le nombre de logements CROUS n'a que très peu augmenté, stagnant à 165 000 chambres aujourd'hui.

## 2 AXES POUR RÉVOLUTIONNER LE SYSTÈME ACTUEL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

### • Un statut social pour garantir le droit au logement.

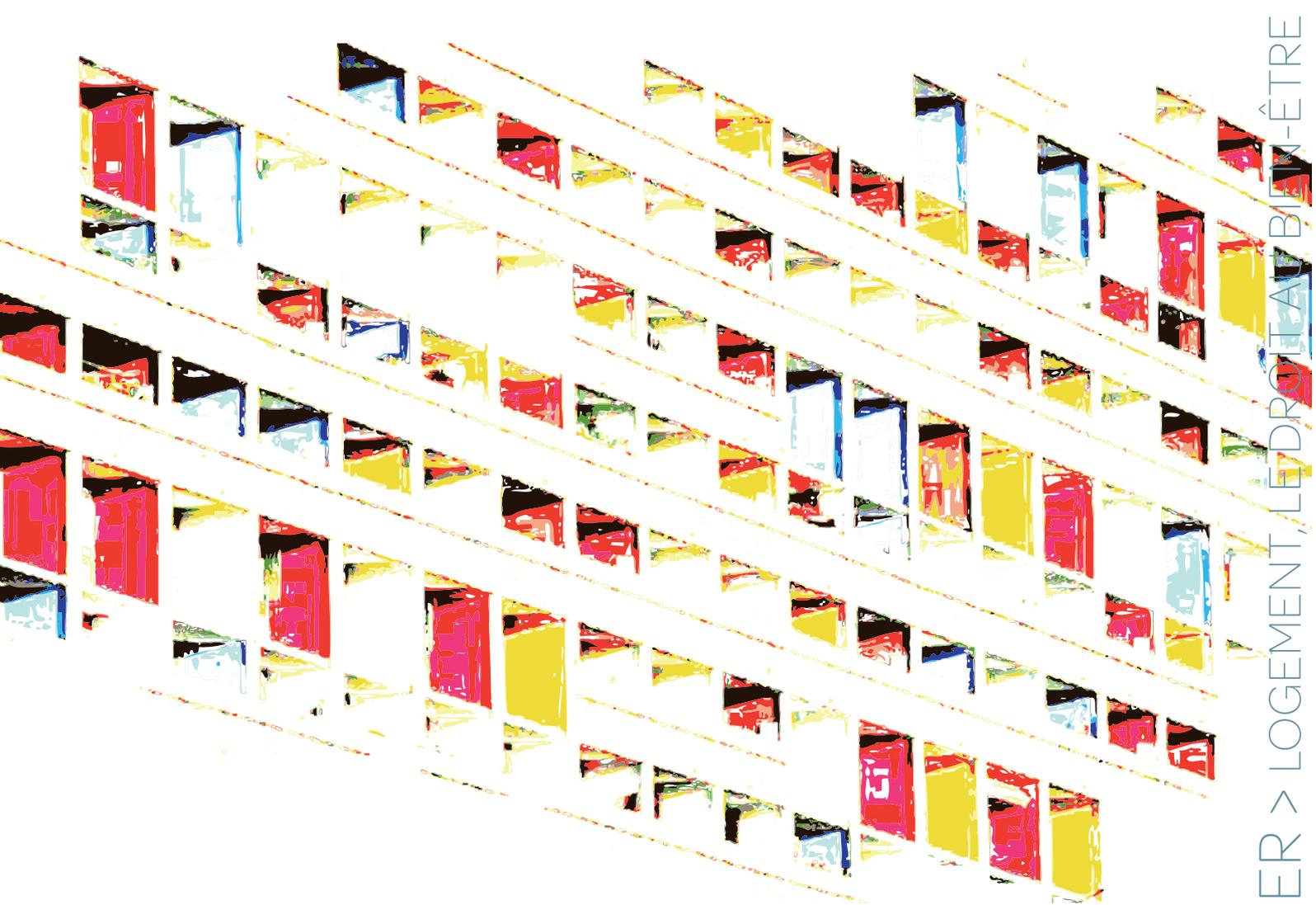
Dans l'optique de la réussite de tous, la bataille du logement étudiant doit être en France une priorité. Déjà en 1947, le Plan Langevin-Wallon l'évoquait avec une actualité tout à fait sidérante : « La gratuité inscrite dans les textes serait un leurre si on la limitait à la suppression des frais d'études sans s'inquiéter des conditions et des moyens de vie des élèves et des étudiants ». Pour permettre cette gratuité réelle, nous proposons la mise en place d'un statut social pour tous les étudiants, incluant un droit au logement. Et ce, pour forcer l'État à renouer avec les politiques de construction et de rénovation, afin de ne pas laisser ce droit caduc. Ce statut social doit ainsi s'accompagner d'un Plan d'urgence pour le logement étudiant, ce qui soulagera au passage le pouvoir d'achat de centaines de milliers de parents.

### • La nationalisation du logement étudiant

La seconde urgence, c'est de redonner un nouveau souffle aux œuvres universitaires. Ceci, d'abord en nationalisant l'ensemble des résidences privées et en rattachant leur gestion au CROUS. Cela permettra de quadrupler le nombre de logements dépendant du parc public étudiant et d'arracher un pan entier de l'économie des mains du capital. Il s'agit là aussi de renforcer les espaces de décisions des étudiants et des salariés et d'apporter une nouvelle pierre aux fondements d'autogestion démocratique du parc CROUS assurée par les étudiants et les agents.

Dans les résidences, dans les campus, nous proposons de révolutionner le système actuel de logement étudiant. Faire de cette question une priorité, c'est supprimer le premier des frais d'inscription qu'est le loyer, c'est mener la bataille de la réussite de tous et du progrès du pays. ■

\***Matthieu Bauhain** est secrétaire national de l'Union des étudiants communistes.



## « TOUS PROPRIÉTAIRES », UNE TROMPERIE ?

Les gouvernements de droite, depuis 2002, se sont fait les défenseurs du « tous propriétaires ». Un état des lieux.

ENTRETIEN AVEC **EDDIE JACQUEMART\***

**La politique du « tous propriétaires » s'est traduite par des aides fiscales ou des dispositifs, plus médiatiques, comme les maisons à 100 000 euros. Peut-on aujourd'hui dresser un bilan du nombre de ménages, notamment parmi les plus modestes, qui en ont bénéficié et du coût pour l'État ?**

La promotion de l'idéologie du « tous propriétaires » est plus ancienne que 2002. En 1976, Valéry Giscard d'Estaing confiait à son gouvernement la mission de « donner la préférence à l'accession à la propriété et au logement individuel ». Le virage est pris dès l'année suivante avec la réforme de Raymond Barre qui remet le puissant mécanisme d'aides publiques à la construction qui avait permis de surmonter la terrible crise du logement

de l'après-guerre grâce à la construction massive de logements sociaux. Aucun gouvernement n'est depuis revenu sur cette orientation. C'est donc bien à la fin des années 1970 qu'il

Les aides fiscales qui se succèdent et se ressemblent à chaque nouveau ministre du Logement ne sont que le prolongement de cette logique. Elles coûtent en effet très cher à l'État. Le

« En 2014, les aides de l'État pour la construction de logements sociaux (aides à la pierre) s'élevaient à peine à plus de 100 millions d'euros – soit 18 fois moins que le crédit d'impôt Pinel ! »

faut faire remonter la préférence donnée à l'accession individuelle à la propriété. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que la mixité sociale qui existait alors dans les HLM a commencé à décliner.

dernier dispositif en date, le « Pinel », coûte 1,8 milliard d'euros par an, le prêt à taux zéro plus de 600 millions d'euros par an. En comparaison, en 2014, les aides de l'État pour la construction de logements sociaux (les ▶

► aides à la pierre) s'élevaient à peine à plus de 100 millions d'euros – soit 18 fois moins que le crédit d'impôt Pinel! Quant à savoir à qui profite tout cet argent, si l'on en croit le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre, c'est la prime aux plus riches. On y apprend que l'accession à la propriété a baissé entre 2001 et 2006 pour les ménages dont les revenus sont inférieurs à 3 SMIC (-16 %) et qu'elle a augmenté moins pour ceux dont les revenus se situent entre 3 et 5 SMIC (+25 %) que pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 5 SMIC (+59 %).

**Si ce n'est aux plus modestes, à qui ont réellement bénéficié les aides de l'État? Ont-elles favorisé la spéculation foncière et immobilière?**

Toutes ces aides profitent en premier lieu aux promoteurs immobiliers et aux banques dont l'activité est en quelque sorte subventionnée par toutes ces aides, puis aux propriétaires bailleurs et enfin à des locataires des classes moyennes voire supérieures.

Par exemple. Un étudiant, enfant d'ouvriers qui, parce que les revenus de ses parents le situent légèrement au-dessus des plafonds ou simplement parce que l'offre de logements étudiants est dans notre pays ridicule, ne peut pas bénéficier d'un logement CROUS. Il doit donc louer un appartement sur le marché privé, probablement très cher et petit, s'il est dans une grande ville sûrement une chambre chez l'habitant. Prenons maintenant le cas d'un étudiant dont les parents sont cadres supérieurs. Ses parents peuvent acheter un appartement, le louer à leur enfant étudiant – qui touchera l'APL – et bénéficier de la réduction d'impôt Pinel qui peut aller jusqu'à 63 000 euros. L'étudiant se retrouve donc dans un appartement dont le loyer est plafonné, qui sera dans son héritage et ses parents payent moins d'impôts grâce à cela! On voit bien que cette logique ne permet pas de faire progresser la justice et le droit au logement mais aggrave plutôt les inégalités.

**Si l'accès à la propriété est un rêve pour beaucoup, quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés certains propriétaires ou copropriétaires?**

Étant donné la flambée des prix de l'immobilier, dont de nombreux spécialistes s'accordent pour dire qu'elle est alimentée par tous les dispositifs fiscaux soutenant l'accession à la propriété, il faut emprunter de plus en plus d'argent pour acheter un bien. Pour cette raison, on a vu la durée de remboursement augmen-

ter : de 15 ans, on est passé à 20 ou 25 ans. Être propriétaire dans ce cas ne veut rien dire de plus que d'être locataire de sa banque! De plus, si l'on n'est pas vigilant sur la qualité du bien que l'on achète, et de nombreux professionnels du secteur n'y incitent pas, on peut vite se retrouver à devoir faire de coûteux travaux

nir car la folie immobilière des années 2000 les a conduits dans l'abîme avec plusieurs centaines de milliers d'expulsions depuis le début de la crise. L'idéologie du « tous propriétaires » est une bêtise. Il ne faut pas opposer location et accession à la propriété. Être locataire, c'est une façon moderne d'habiter, à condition

« Toutes ces aides profitent en premier lieu aux promoteurs immobiliers et aux banques dont l'activité est en quelque sorte subventionnée (...), puis aux propriétaires bailleurs et enfin à des locataires des classes moyennes voire supérieures. »

d'entretien et en définitive à ne pas réussir à revendre son bien, ou alors à perte. Lors des crises immobilières majeures qu'ont connues les États-Unis, l'Irlande ou l'Espagne les citoyens qui se sont fait expulser par leur banque de leur maison parce qu'ils ne pouvaient plus rembourser, se sont bien rendu compte qui étaient les véritables propriétaires : pas eux mais les banques auprès desquelles ils étaient endettés.

En France nous connaissons un autre phénomène inquiétant : celui des copropriétés dégradées. C'est le résultat de cette politique entêtée du « tous propriétaires ». Certaines grandes copropriétés sont composées de copropriétaires assez modestes qui ne peuvent pas assumer les travaux pourtant indispensables dans des résidences construites il y a 40 ans et souvent de mauvaise qualité. Ces copropriétés sont alors entraînées dans un cercle vicieux qui dégrade considérablement les conditions de vie des habitants.

**Après la crise immobilière dans des pays comme l'Espagne, le « tous propriétaires » est-il définitivement un mythe? Quelle est la position de votre organisation?**

En 2011, l'International Union of Tenants, à laquelle la CNL est adhérente, avait sorti un numéro spécial de son magazine *Global Tenants* auquel nous avons participé : « les 10 bonnes raisons d'être locataires ». C'est vrai que dans les pays latins, au contraire des pays du nord de l'Europe, il y a culturellement une tendance à la propriété individuelle immobilière – la France est dans une situation intermédiaire. Cela dit, en Espagne, ils sont en train d'en reve-

d'avoir un loyer abordable : elle offre plus de souplesse, de liberté, de mobilité. Aujourd'hui ces caractéristiques sont utilisées pour précariser les gens, leur faire peur de perdre leur logement d'où la popularité de l'accession à la propriété – qui donne l'illusion d'une sécurité. Nous sommes persuadés à la CNL qu'il faut progresser vers la construction d'un secteur locatif fort, indépendant des intérêts privés lucratifs et donc publics, dans lequel les locataires sont protégés par leurs droits et par la gestion démocratique de leur habitat. Le logement social devrait être l'avant-garde de ce modèle. C'est pourquoi nous revendiquons une place plus grande pour les élus de locataires aux conseils d'administration des organismes, le respect du droit au maintien dans les lieux et la vocation universelle du logement social – ce qui suppose de remettre en question le *surloyer*. Quant à l'accession à la propriété, qui peut coexister avec un secteur locatif public, elle doit absolument changer de modèle. La société doit se prémunir contre la spéculation immobilière et les accédants doivent gagner des droits, être mieux accompagnés dans leur projet. Des expériences d'habitat coopératif ou participatif développent ce modèle.

Dans tous les cas, la clef c'est de faire reculer le marché pour enfin garantir le droit au logement et faire progresser la démocratie dans l'habitat. ■

\*Eddie Jacquemart est président national de la CNL (Confédération nationale du logement).

Entretien réalisé par Séverine Charret.

# LE LOGEMENT SOCIAL, RÉPONSE À L'URGENCE

La situation est catastrophique et elle va continuer de s'aggraver en matière de droit au logement. Le logement social, habitation à loyer modéré, doit redevenir le logement pour toutes et tous les salariés (au travail ou hors travail), l'outil du droit au logement. La pénurie organisée ne doit pas nous faire reculer sur cet objectif. Bien au contraire !

PAR **PATRICE LECLERC\***

**L**a ville de Gennevilliers s'est construite par et autour du logement social. C'est la richesse de notre ville, notre orgueil que d'avoir ainsi, équipe municipale après équipe municipale, de Waldeck L'Huillier à aujourd'hui, essayé de répondre au droit au logement pour tous, un droit auquel nous ajoutons une exigence de qualité.

Nous sommes comme un îlot d'exception dans ce Grand Paris, et surtout dans ce bain d'idéologie dominante, de pensée unique qui fait croire que le logement social est synonyme de problèmes, de cas sociaux. Nous avons perdu une bataille idéologique parce que nous avons repris les mots de l'adversaire : « mixité sociale ».

Nous avons participé à faire croire que le logement social est synonyme de difficultés sociales et non les difficultés sociales responsables des difficultés des personnes.

Les spéculateurs immobiliers, les libéraux qui préfèrent un peuple endetté à un peuple combatif, ont gagné cette bataille des mots.

Résultat : personne ne construit suffisamment de HLM, les loyers flamboyent dans le privé, les délais d'attente s'allongent pour avoir un logement, les riches refusent les constructions dans leur ville, accentuant ainsi leur tendance à vivre entre eux.

Les salariés, celles et ceux qui n'ont

son habitat est dénigré, stigmatisé. La confusion est bien entretenue entre grande barre et grande cité « difficile à vivre » et HLM, Habitation à loyer modéré. Les lois Boutin, les financements privilégiant l'aide à la personne

reculé, le peu de villes de droite qui sont au-dessus des 25 % de la loi SRU prennent cela comme un plafond et non un plancher ! Il y a pourtant des terrains puisqu'ils construisent des logements de *standing*.

« Les mal-logés, celles et ceux qui sont exploités par les marchands de sommeil, avec souvent des risques sanitaires, ont besoin de logements sociaux en nombre suffisant. »

et non l'aide à la pierre participent de la guerre idéologique autant que de la modification de la réalité des peuplements des HLM.

## DES PRESSIONS INADMISSIBLES CONTRE LE LOGEMENT SOCIAL

C'est donc sans honte que le Premier ministre « socialiste » veut interdire la construction de logements sociaux dans les quartiers qui en ont plus de 50 %. Il est en convergence totale avec le « Républicain » Patrick Devedjian qui refuse de subventionner le logement social à Gennevilliers avec le même raisonnement. Ils sont à peine plus souples que Valérie Pécresse à la tête de la région qui met le plafond à 30 %. 50 % ou 30 % comme plafond, alors que 89 % des habitants de la Région Île-de-France sont éligibles,

Le cynisme du gouvernement et de la droite départementale est total sur cette question du logement. S'ils interdisent à la ville de Gennevilliers de continuer de construire du logement social pour, disent-ils, « ne pas aggraver la situation sociale de la ville », ils n'hésitent jamais à imposer à notre ville le règlement des situations d'urgence.

Ainsi, lors de l'évacuation du bidonville de la Petite ceinture parisienne qui s'est faite brutalement et « sans solution de relogement viable », j'ai pu constater que le gouvernement a relogé 19 familles à Gennevilliers, d'autres à Stains et aux Ulis.

Donc d'un côté, il utilise ce mauvais argument de lutte contre la pauvreté en empêchant la construction de logements sociaux dans les villes qui disposent d'un nombre normal de logements sociaux et de l'autre, quand il s'agit de reloger en urgence les personnes en difficulté sociale, il les impose toujours dans les mêmes villes.

Rappelons que c'est aussi à Gennevilliers qu'il a installé 42 personnes, demandeurs d'asile, qui squattaient devant une mairie d'arrondissement de Paris. Que c'est à Gennevilliers que l'État a imposé plus de 40 % des places de foyer du département des Hauts-de-Seine et qu'ADOMA, qui les gère, transforme leur destination, à la demande de l'État, en logement d'urgence. C'est ►

« Les spéculateurs immobiliers, les libéraux qui préfèrent un peuple endetté à un peuple combatif, ont gagné cette bataille des mots. »

que leur salaire, leur pension de retraite, ou leur indemnité de chômage pour vivre, sont chassés de la petite couronne parisienne, ils doivent s'expatrier de plus en plus loin. Le sentiment d'humiliation, le ressentiment, ne peuvent que grandir quand

de par leurs revenus au logement social. Ils sont employés, ouvriers, enfants de cadre, jeunes couples... Ils sont la majorité de la société française. C'est sur la base de telles conceptions qu'en 20 ans, le nombre de logements sociaux dans les Hauts-de-Seine a

► aussi à Gennevilliers que l'État donne l'agrément à la Croix rouge pour réaliser plus de 800 domiciliations par an. C'est aussi dans les hôtels de Gennevilliers que le 115 de Paris loge de nombreuses familles.

### CONSTRUIRE DES STRUCTURES D'ACCUEIL DANS TOUTES LES VILLES

Plutôt que d'empêcher notre ville de construire des logements pour répondre aux besoins des habitants, le gouvernement devrait avoir le courage d'imposer des constructions de logements sociaux dans toutes les villes qui n'en ont pas assez. Il devrait travailler à des solutions durables pour les personnes mal logées.

Il faut construire des structures d'accueil pour les situations d'urgence dans toutes les villes. Mais de nombreuses urgences ne sont des urgences que parce que la pénurie de logements sociaux est bien entretenue ! Les femmes battues n'ont pas seulement besoin d'une place en foyer, mais rapidement d'un logement digne pour vivre éloignées de ceux qui les martyrisent. Les mal-logés, celles et ceux qui sont exploités par les marchands de sommeil, avec souvent des risques sanitaires, ont besoin de logements sociaux en nombre suffisant pour que l'attente soit moins longue en même temps qu'on éradique le logement insalubre. Les jeunes couples ne seraient pas

contraints de se saigner avec des remboursements d'emprunt élevés, ajoutés aux charges, si le logement social était moins cher et en nombre et qualité suffisants pour répondre à leur besoin évolutif avec l'agrandissement de leur famille.

Il faut reprendre le combat pour le HLM, Habitation à loyer modéré, pour toutes et tous. Un lieu de qualité pour que le monde du travail et de la création vive dans sa diversité et construite ensemble. C'est un terrain de lutte d'une grande actualité qui participerait à rassembler le peuple. ■

\*Patrice Leclerc est maire (PCF) de Gennevilliers.



## UN MARCHÉ IMMOBILIER DE LA MISÈRE

Il subsiste encore 400 000 logements indignes présentant un danger pour la santé ou la sécurité de leurs habitants, 600 000 logements sans confort, 20 % de logements surpeuplés à Paris et en proche couronne. Les logements insalubres et indignes sont un fléau que l'on ne devrait plus rencontrer dans notre pays.

PAR **CÉLINE BRODOVITCH\***

**L**e « mal-logement » prospère sur l'exclusion et la pauvreté, essentiellement dans certains centres anciens souvent délaissés par leurs habitants d'origine, mais également en zone rurale et dans des copropriétés récentes en déshérence.

Ces situations sont d'autant plus problématiques qu'elles perdurent malgré des décennies de politiques urbaines et de programmes visant à

que les politiques incitatives à la réhabilitation mais également les procédures administratives d'insalubrité – même si ces dernières se sont améliorées à partir des années 2000 – n'ont pas atteint les immeubles les plus gravement touchés par le délabrement (majoritairement des copropriétés ou des hôtels meublés).

### DES PROPRIÉTAIRES VOYOUS

La précarité et le chômage croissants, l'exclusion de pans entiers de la société, l'insuffisance de logements très sociaux ont permis le développe-

ment d'un marché immobilier de la misère. Des investisseurs, soucieux de profits immédiats, sans aucune vision patrimoniale, achètent des logements à bas prix pour les louer fort cher à des ménages exclus de l'accès au logement, social ou privé. Ces propriétaires voyous, qui souvent ne payent ni les charges ni les travaux de l'immeuble, prennent ainsi en otage leurs locataires et aussi les autres copropriétaires qui, au mieux, quittent les lieux, au pire, subissent car trop modestes pour partir.

Il est désormais reconnu que ce sont les plus pauvres qui vivent dans ces immeubles. Au-delà des problèmes de bâti, le mal-logement génère un coût social dramatique. Du point de vue sanitaire, touchant essentiellement les enfants : maladies broncho-pulmonaires, saturnisme infantile, affections diverses dues à la vermine qui prolifère dans les logements, sans compter les maladies psychiatriques liées aux conditions d'habitat. Du point de vue de la scolarité : l'exiguïté des lieux ne permet pas un travail scolaire de qualité. Du point de vue plus général de l'insertion professionnelle et sociale : l'énergie déployée par les ménages pour survivre dans leurs logements sordides est telle qu'elle submerge leur capacité à surmonter leurs autres problèmes, renforçant l'exclusion et les difficultés sociales.

« Le « mal-logement » prospère sur l'exclusion et la pauvreté, essentiellement dans certains centres anciens souvent délaissés par leurs habitants d'origine. »

l'amélioration des conditions de logement. Le décalage est d'autant plus grand qu'une part croissante de la population dispose d'un habitat confortable. Force est de constater

ment d'un marché immobilier de la misère. Des investisseurs, soucieux de profits immédiats, sans aucune vision patrimoniale, achètent des logements à bas prix pour les louer

L'État a pris conscience que la lutte contre l'insalubrité ne pouvait se résoudre par de seules mesures incitatives. La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion de mars 2009 a ouvert le champ d'intervention de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) à la requalification des quartiers anciens. L'ANRU participe à la prise en charge du déficit des opérations, mais la mise de fonds est loin d'être à la hauteur des enjeux. Ce sont donc les collectivités locales, dotées d'une forte volonté politique, qui portent ces projets de façon significative. Il ne s'agit pas d'intervenir uniquement sur le

d'une pérennité des dispositifs opérationnels nationaux et d'un renforcement des participations financières.

Il est également nécessaire de produire plus de logements très sociaux et de structures offrant un hébergement pérenne à ces ménages « hors normes » issus des logements indignes. Espérons que le Nouveau programme national de renouvellement urbain saura en tenir compte.

### LUTTER CONTRE DES PRATIQUES DÉLICIEUSES

Il est anormal que la puissance publique se voit obligée, par urgence sociale, d'exproprier avec des indemnités confortables des propriétaires mafieux qui s'enrichissent de l'accroissement du parc insalubre. Même si la loi permet de réduire les indemnités estimées par France Domaine en cas d'insalubrité, ces estimations restent, dans un contexte de marché tendu, très élevées, et maintiennent une forte plus-value. C'est à tous niveaux qu'il faut lutter contre ces pratiques délictueuses :

- en étendant la saisie conservatoire prévue pour les loyers impayés aux charges et travaux de copropriété impayés ;
- en réduisant les délais de procédure de recouvrement et de vente forcée des biens immobiliers dans les copropriétés ;
- en instaurant une obligation de produire au service de la taxe foncière un diagnostic technique des logements, éventuellement sur des sec-

teurs ciblés, avec liste des travaux à exécuter et contrôle par des organismes certifiés. La non-réalisation des travaux sous un certain délai pourrait donner lieu à une amende fiscale ;

- en annexant à la demande d'autorisation de location, prévue dans la loi ALUR, ce diagnostic technique et en donnant les moyens aux communes de mettre en place ces autorisations et leur contrôle ;
- en augmentant les dotations des services concernés pour réaliser les travaux d'office suite à un arrêté d'insalubrité non suivi d'effet et pour mettre en pratique les astreintes financières prévues par la loi ALUR ;
- en appliquant de façon ferme les sanctions pénales prévues pour le délit « d'hébergement portant atteinte à la dignité humaine » et en formant les juges à entendre la voix des locataires fragilisés qui ont moins de moyens pour se défendre que leurs propriétaires.

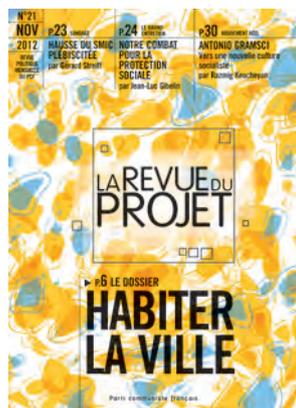
La vraie solution à l'insalubrité reste la production d'une offre de logements pour les ménages les plus fragilisés. En attendant, il faut un appui fort aux projets des collectivités dans ces quartiers dégradés et faire cesser par tous moyens de droit les pratiques des marchands de sommeil. ■

\***Céline Brodovitch** est ex-directrice de la Société de requalification des quartiers anciens (SOREQA).

« Au-delà des problèmes de bâti, le mal-logement génère un coût social dramatique. »

foncier, mais de porter également le poids des relogements, principalement en logements sociaux, l'accompagnement social long et complexe des ménages, et de favoriser la revalorisation des quartiers par un véritable projet urbain (équipements publics, requalification des espaces publics, des commerces etc.). Pour s'engager sur le long terme dans ces opérations de résorption de l'habitat indigne et ne pas les traiter partiellement, les collectivités ont besoin

Pour compléter ce dossier vous pouvez consulter des numéros de *La Revue du projet* ayant déjà traité du logement.



N° 21 : Habiter la ville, novembre 2012



N° 29 : Commun(ism)e et municipales, septembre 2013



N°32 : Les territoires de l'égalité, décembre 2013



N°33 : Dessine-moi une ville humaine, janvier 2014

# LE LOGEMENT ÉVOLUTIF ENTRE UTOPIES ET RÉALITÉS

Face à la crise du logement, le logement modulable et évolutif peut constituer une source extrêmement fertile d'innovations et de progrès.

PAR **MAKAN RAFATDJOU\***

**L'**émergence du logement évolutif est-elle une réponse possible à la crise du logement ? Si cette dernière est le résultat de carences quantitatives et qualitatives, elle comporte aussi une dimension de plus en plus importante de mal-logement, c'est-à-dire de l'inadéquation croissante entre l'offre du logement et les évolutions des modes de vie et d'habiter tout au long de la vie de chacun : mise en couple, naissances, autonomisation dès l'adolescence, décohabitation ou au contraire cohabitation prolongée des jeunes adultes, séparations et recompositions familiales, vieillissement et dépendance, solitudes et sous-locations, etc. constituent autant de moments, conditions et possibilités différents qui, aujourd'hui, imposent presque toujours de changer de logement !

## LE CHOIX DU LOGEMENT, UN CHOIX CONTRAINT

Ce qui, comme choix assumé, confronte chacun à la difficulté de trouver un nouveau logement financièrement acceptable, qualitativement adéquat et géographiquement accessible et, comme choix contraint, est soit source de déchirement, voire de relégation et ségrégation s'il faut partir, soit source de souffrances et de mal-vivre si justement on ne peut partir !

Cette situation conduit à une série d'observations de registres différents et complémentaires :

- la question quantitative : si nous ne vivons pas une situation de pénurie de logement au regard de la faible croissance démographique, la carence résultant de la baisse de logements neufs empêche de fait le renouvellement « naturel » du parc ancien parfois obsolète et impossible à adapter aux impératifs écologiques, aux normes de sécurité et de bien-être, et aux évolutions des modes de vies contemporains. Ce manque de logements neufs est d'autant plus cruellement ressenti qu'il frappe le plus souvent les mêmes couches de la population.

- la question patrimoniale : nous vivons le choix de la démolition comme une politique au détriment d'une grande politique volontariste et novatrice de rénovation qui, par-delà l'adaptation aux différentes normes contemporaines, permettrait des transformations lourdes des logements anciens, et tout particulièrement ceux des ensembles d'habitat collectif du XX<sup>e</sup> siècle, afin de les préserver comme une réponse durable aux besoins d'aujourd'hui et de demain.
- la question qualitative : nous vivons une standardisation intensive de l'offre nouvelle due aux effets conjugués :
  - d'une hypertrophie normative et une prégnance de modes constructifs rigides,
  - d'une domination du marché réduisant le logement à un produit d'investissement spéculatif moins considéré pour son habitabilité que pour sa capacité à générer de la plus-value,
  - une quasi-marginalisation de l'offre sociale, présentée comme une réponse provisoire dans un parcours résidentiel devant aboutir inéluctablement à l'accession, alors même qu'elle constituait une source sans équivalent à la fois d'innovations durables et d'expérimentations nouvelles.

## ENJEUX SOCIAUX DE L'ARCHITECTURE

Dans un tel contexte, la problématique du logement évolutif interroge plus fondamentalement les enjeux sociaux, sociétaux et anthropologiques de l'architecture au diapason de l'habiter concret des individus.

Pendant les siècles où l'architecture savante ne se souciait guère de la question de l'habitat pour tous, la grande masse des constructions répondait peu ou prou à des modes de vie sinon immuables, du moins très stables, et s'avère encore aujourd'hui d'une adaptabilité étonnante !

Depuis la rupture incarnée par le Mouvement moderne, y compris en faisant du logement une dimension essentielle de la réflexion et de la production architecturales, la question

du logement modulable et évolutif fait régulièrement l'objet d'une attention particulière sans jamais s'imposer comme une thématique structurante et pérenne. Plus encore, la grande masse des logements produits au XX<sup>e</sup> siècle s'avère le plus souvent très difficile à transformer !

La résurgence de cette problématique aujourd'hui est un symptôme contradictoire ô combien révélateur :

- signe d'une époque où prédomine une accélération des bouleversements de nos modes d'activité, de vie, d'habiter, de sociabilité et de territorialité qui sape toute stabilité au profit de fluctuations surdéterminées tant par les enjeux économico-financiers que par l'atomisation des liens sociaux et collectifs et l'homogénéisation des rapports sociaux dans un monde globalisé semblant échapper à toute maîtrise,
- signe de véritables disjonctions entre nos désirs, aspirations, besoins et exigences en matière d'habiter et une production de logement prise dans la spirale infernale d'une réduction continue aussi bien des surfaces habitables que du champ des possibles conceptuels.

Dans ce contexte, même si le logement modulable et évolutif ne peut constituer une panacée, il peut être une source extrêmement fertile d'innovations et de progrès, pour peu qu'il tende à s'affranchir des surdéterminations soulignées et oblige l'ensemble des acteurs du logement à des bougers significatifs.

Encore conviendrait-il de demander aussi : sur quelles modulabilités et évolutivités ? Mises en œuvre par qui et dans quelles conditions d'accessibilité ? Imaginées par qui et selon quels critères ? À partir de quelles données abstraites ou demandes concrètes ? ■

\*Makan Rafatdjou est architecte.

# S'ADAPTER, MAIS JUSQU'OU ?

On vante parfois les mérites des petits espaces bien agencés, considérés comme une réponse à la crise du logement. Un discours qui cache souvent la réalité du mal-logement.

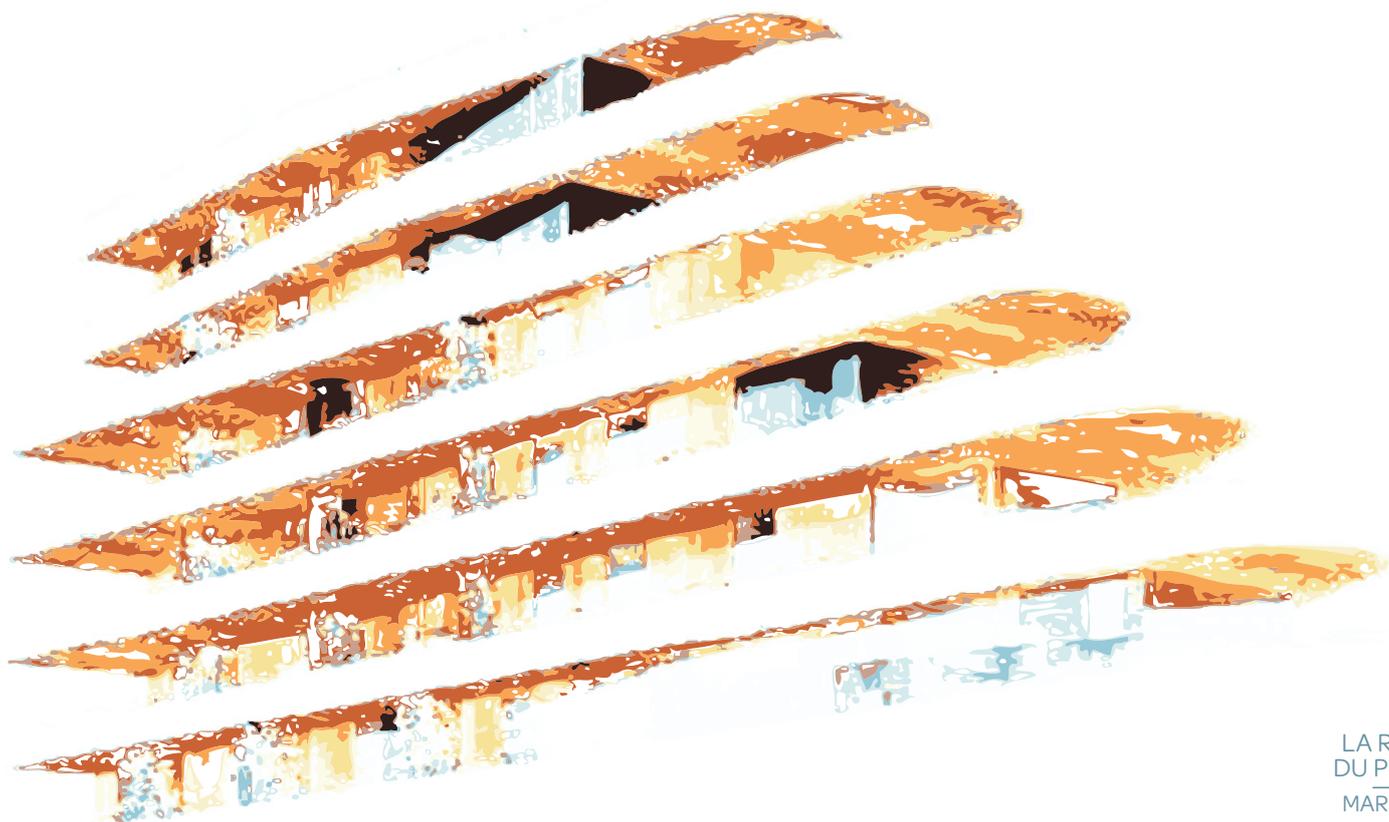
PAR **MONA CHOLLET\***

**E**n dressant leur liste des composantes de l'habitation idéale, l'architecte Christopher Alexander et ses collègues ont bien tenu compte du besoin de se retrancher, de se pelotonner : on trouve dans leur livre des entrées intitulées « Alcôves » ou « Endroit secret » [...]. Mais leurs petits espaces s'inscrivent dans le cadre de la maison ; ils ne *constituent* pas la maison. Cela paraît sage. Il faut se méfier de la fatigue, de l'usure, des frustrations qu'ils font naître à la longue. On peut en avoir assez de devoir rentrer la tête entre les épaules pour éviter de se cogner au plafond en allant se coucher sur sa mezzanine mansardée, ou de devoir garder les coudes collés au corps en prenant sa douche. Quand on vit à deux ou plus, on peut avoir parfois envie de fermer une porte et de s'isoler une heure – et pas aux toilettes, si possible. [...] Et s'il s'agit de loger les familles sans abri, on pourra préférer la « Maison des jours meilleurs », construction préfabriquée en

bois de cinquante-sept mètres carrés que l'architecte français Jean Prouvé avait conçue à la demande de l'abbé Pierre en 1956, mais dont le prototype ne fut jamais homologué.

Car il ne s'en faut pas de beaucoup pour que le carrosse du petit espace « malin » redevienne la citrouille du mal-logement. En janvier 2013, alors qu'il était encore maire de New York, Michael Bloomberg avait annoncé la construction d'un complexe de micro-appartements – entre vingt-trois et trente-quatre mètres carrés – destinés à accueillir des couples ou des familles monoparentales. Le projet retenu, livrable à l'automne 2015, devait réduire autant que possible le sentiment d'oppression grâce à de grandes fenêtres, des balcons et des espaces communs : terrasse, buanderie, salle de gym... Des experts ont cependant alerté sur les illusions et les dangers d'une telle réponse au manque de logements abordables. L'un d'eux, spécialiste du design en lien avec la santé humaine, jugeait cette configuration « fantastique » pour des jeunes gens dans la vingtaine, mais conseillait vivement de

l'oublier pour toutes les autres catégories de population. Il invitait à imaginer la claustrophobie des résidents lorsqu'ils n'auraient le choix, le soir, qu'entre leur unité d'habitation exigüe et des espaces communs envahis de voisins. De telles situations, prévenait-il, augmentaient les risques de violences domestiques et d'addictions – à Hong Kong, la courbe des comportements abusifs à l'égard de proches s'est envolée en même temps que celle de la population. De plus, s'ils peuvent être amusants les premiers temps, les lits et tables escamotables impliquent des tâches quotidiennes supplémentaires qui, à la longue, deviennent pesantes ; les occupants négligent alors de les replier et se retrouvent dans un environnement encore plus impraticable. Les enfants souffrent de troubles de la concentration, ce qui les pénalise dans leur scolarité. Enfin, le fait de ne pas pouvoir recevoir des amis nuit à la vie sociale et affective des locataires. Un professeur de psychologie remarque que les petits espaces n'envisagent le logement que sous son aspect pratique, alors qu'il doit aussi ►



► remplir d'autres fonctions. Nous y revoilà...

Pouvoir inviter ses amis, oui. Pouvoir donner des dîners, des fêtes ; pouvoir pousser les meubles pour danser – ou même, soyons fous, *ne pas* pousser les meubles pour danser. Pouvoir héberger quelqu'un sans sacrifier l'intimité et le confort de tous. Disposer, dans une pièce au moins, d'un espace dégagé où l'on puisse étaler un tapis de gym, s'allonger, s'étirer, déplier ses bras et ses jambes, sans heurter les meubles [...]

Parce qu'ils ont conscience de ces enjeux, formulés par leurs aînés après mai 1968, certains architectes français dénoncent aujourd'hui une « diminution progressive des surfaces habitables des logements neufs du parc HLM ». Et cela, soulignent-ils, alors que l'on observe une augmentation du temps passé à domicile, « du fait de la diminution du temps de travail, du chômage, et de l'accroissement des dépenses d'équipement domestique (télévision plasma grand écran, home vidéo, ordinateur, console de jeux, etc.) ». En outre, si l'enfant, devenu adulte, reste trop

longtemps tributaire du soutien et du logement familiaux – ce qui, par les temps qui courent, n'est pas à exclure –, sa chambre de neuf mètres carrés risque de se transformer en « véritable cellule de pénitent ».

À Paris, 193 000 logements, soit 14 % du parc immobilier, « correspondent à des résidences secondaires, logements occasionnels ou biens vacants ». L'Europe compte onze millions de logements vides, soit deux fois plus que de sans-abri. La crise américaine des *subprimes* a été provoquée en 2007-2008 par l'irresponsabilité des banques, elle-même permise par la dérégulation de la finance et par la promotion de l'accès à la propriété immobilière comme solution universelle. Les adeptes du *small living* occupent donc exactement la place qu'un ordre social inique leur assigne. Ils se contorsionnent pour entrer dans le placard qu'on veut bien leur laisser et prétendent réaliser par là leurs désirs les plus profonds. [...] Célébrer les mille et une ressources et l'inventivité de ceux qui s'arrangent le moins mal possible avec leurs conditions d'existence ; les persua-

der qu'ils ne sont pas les dindons de la farce, mais les pionniers d'un mode de vie plus écologique et plus convivial ; vanter la redécouverte des plaisirs simples : un procédé classique. En 2009, après l'éclatement de la crise financière, les magazines français avaient multiplié les articles annonçant « le temps des consomains » (*Le Nouvel Observateur*) ou proposant le « guide des nouvelles combines » (*Le Point*). [...] Confronté à la crise économique la plus grave depuis celle de 1929, contraint d'éponger les dégâts causés par l'avidité et l'irresponsabilité des banques, le citoyen ordinaire se retrouvait dans une panade sans nom. Qu'importe : les médias l'invitaient unanimement à voir le bon côté des choses, à biner son potager, à s'adonner aux joies du covotage, à pratiquer le « yoga du rire » et à « modifier son monde mental » – à défaut de modifier le monde réel. ■

\***Mona Chollet** est journaliste. Extraits de Mona Chollet, *Chez soi : une odyssée de l'espace domestique*, Zones, 2015, publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur.



# L'INTÉRIEUR STANDARD

Notre monde, régi par la mode où chacun se couvre de signes distinctifs qui finissent par être ceux de tout le monde, est saturé de produits en tout genre où la marchandise est parvenue à l'occupation totale de notre vie sociale.

PAR **SORAYA BAÏT\***

**S**ur un fond de distinction et de conformité, le meuble a changé de statut dans les années 1970. Il est passé du rang d'objet patrimonial à celui d'objet de désir, d'objet consommable, rejoignant ainsi les séries de produits de consommation courante à la diffusion planétaire et répondant aux impératifs de renouvellement accéléré de la mode. On entre ainsi dans la logique du désir –

tés pas moins de 342 magasins. Ses *designers* dessinent et prototypent des objets proposés dans un catalogue unique pour tous les habitants de la terre tous territoires confondus, tirés à 211 millions d'exemplaires et proposé en 29 langues.

Pour répondre à la question centrale : « comment bien vivre dans moins d'espace ? », cette multinationale du meuble opte pour une mécanique marketing extrêmement efficace distinguant à grands traits les types de

des prix toutes catégories au sein d'une offre large, est une machine bien rodée sur un circuit fermé alternant mobilier et décoration décontractée, colorée, chic et pas cher alternant des *showrooms* avec des surfaces totalement dédiées aux petits achats déco favorisant l'impulsion.

Au commencement, on trouve ces grands sacs jaune et bleu que nous croiserons partout sur notre trajet dans le magasin conçu comme un labyrinthe en boucle fermée de rêves à bas prix dans une esthétique minimaliste, que nous pouvons acheter en kit et monter nous-mêmes.

## LE MEUBLE EN KIT

Le développement du meuble en kit est lié directement à l'industrie des panneaux de particules utilisés dans le meuble à la fin des années 1970. Le meuble en kit consomme, essentiellement, des panneaux de particules composés de copeaux ou de particules de bois encollées avec des résines, le tout agrémenté d'un revêtement en papier décoratif imprégné de résine mélamine et collés à chaud. Moins chère, cette matière première a remplacé le bois massif. Ces déchets

« Le meuble est passé du rang d'objet patrimonial à celui d'objet de désir, d'objet consommable, le meuble doit désormais être "beau", utile, accessible et facilement remplaçable ! »

au sens social – qui implique le regard et la reconnaissance des autres. Mais au travers d'une production industrielle ce désir de reconnaissance et de distinction produit des êtres standardisés dans un système qui, comme nous le rappelle Jean Baudrillard « [...] ne joue jamais sur les différences réelles (singulières, irréductibles) entre des personnes [...] Il élimine le contenu propre, l'être propre de chacun (forcément différent) pour y substituer la forme différentielle, industrialisable et commercialisable des signes distinctifs ». Le meuble n'aura pas échappé à cette logique. On habille son intérieur comme on s'habille et le meuble doit désormais être « beau », utile, accessible et facilement remplaçable !

## DES CATALOGUES/ALBUM

Les grands distributeurs tels que Ikéa, Fly, But, Conforama, l'ont bien compris. Ils connaissent les habitudes domestiques de leurs millions de clients et partagent une approche marketing qui classe et recense les consommateurs selon des profils bien précis.

En 1963, l'enseigne Ikéa s'aventure hors de ses frontières suédoises et se mondialise en s'installant dans une quarantaine de pays où sont implan-

consommateurs mondiaux, résumés par une équation à quatre inconnues : vieux pays, jeunes économies, ville et campagne. Toujours en alerte et à l'affût des singularités locales pour enrichir son catalogue, elle propose des images d'intérieurs au goût soigné et décontracté, dérangés « mais pas trop » et peuplés d'enfants turbulents « juste ce qu'il faut » !

Ce catalogue/album décrit en définitive une manière type de vivre à travers un standard hissé au rang d'une sorte de norme mondiale.

Dans un contexte de pression immobilière qui réduit les surfaces habitables à une simple addition de mètres carrés répondant à des standards réglementés et normés, le meuble doit rendre service et ne doit plus encombrer. Et pour répondre au mot d'ordre généralisé « Optimiser l'espace », il doit proposer des rangements adaptés et des solutions malignes et mobiles.

Ainsi, pour répondre à l'évolution de nos manières de vivre dans nos appartements de plus en plus petits, les meubles Ikéa sont de plus en plus ingénieux. L'enseigne suédoise a développé toute une panoplie de recettes pour veiller à ce que les clients achètent chez eux plus qu'ils n'en avaient l'intention. Ce champion

« On se garde bien de révéler aux consommateurs que ces produits qui meublent les chambres de nos enfants sont pourtant interdits dans les écoles ! »

de bois qui sont inutilisables en menuiserie sont ainsi transformés et envahissent nos intérieurs chargés de leurs formaldéhydes, un produit toxique et dangereux pour la santé. Le kit passe de plates-formes en plates-formes avant d'atterrir dans nos intérieurs. On se garde bien de révéler aux consommateurs que ces produits qui meublent les chambres ▶

► de nos enfants sont pourtant interdits dans les écoles !

Comme tous les grands distributeurs, Ikéa anticipe sur notre comportement de consommateur par un agencement efficace où tous les produits sont habilement disposés de façon à nous faire croire que nous avons réalisé notre choix de manière indépendante. Pour attirer et libérer l'esprit des clients lors du processus d'achat, cet agencement spatial est assorti de services : un restaurant (scandinave), une garderie d'enfants et un service après-vente très efficace.

Comme tout produit de consommation de masse, le meuble s'est aussi doté de tous les dispositifs capteurs de consommateurs : le crédit et la publicité usant de tous les supports. Et pour éviter toute fuite possible, des

applications digitales se sont multipliées pour détailler le profil du client et lui offrir un choix de produits *ad hoc* qui s'affiche sur tous ses écrans !

Nos intérieurs modernes sont peuplés d'objets standards libérés de leurs poids symboliques. Nous sommes passés en quelques décennies de « l'être » à « l'avoir » puis nous avons glissé de « l'avoir » au « paraître ». Nous exigeons de nos meubles qu'ils soient fonctionnels, pas très chers et peu encombrants dans un univers émané des conventions de bienséance réservés aux intérieurs traditionnels où les objets sont possédés et transmis avec leurs mémoires.

Nous pourrions questionner le statut de ces meubles dans le temps, leur cycle de fabrication, d'usure et de

renouvellement, leur stockage... Dans notre présent chargé d'impératifs écologiques et d'urgence d'action, le standard répondant au slogan *everyday low price* (des prix bas tous les jours) a un autre prix invisible et élevé dont personne ne nous parle et qu'aucune notice ne signale.

Aujourd'hui se bricolent de nouvelles façons de construire son intérieur racontant les mille possibilités d'appropriation et de détournement qu'offre le monde des objets où certains tentent de se réinventer... ■

\*Soraya Baït est architecte. Elle est doctorante à l'université de Tours.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Investir dans l'efficacité énergétique des bâtiments est intéressant pour l'environnement, pour l'emploi et pour la balance commerciale, en allégeant la facture énergétique de la France.

Avec 25 % des émissions de CO<sub>2</sub> et 43 % de la dépense énergétique actuelle en France, le secteur du bâtiment est incontournable pour atteindre les objectifs du facteur 4 à savoir diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Du côté des logements neufs, le problème est en partie réglé, puisque tous les logements doivent satisfaire à la norme BBC (Bâtiment basse consommation) à partir de janvier 2013, c'est-à-dire une consommation maximale d'environ 50 kWh/m<sup>2</sup>/an. Mais les logements neufs construits chaque année, ne représentent que 1% par an du parc de logements total : l'essentiel de la consommation énergétique se fait et continuera à se faire dans l'existant, qui doit donc être la cible principale.

Rénover les 23 millions de logements les plus énergivores en norme BBC serait extrêmement coûteux. C'est ce qui ressort de la plupart des expériences de rénovation sur le terrain. Il faut donc rénover mais intelligemment, en utilisant au mieux les ressources [...].

Si ce sont les émissions de gaz à effet de serre qu'on veut vraiment réduire alors il faut privilégier en plus de la rénovation de l'enveloppe avec des matériaux isolants performants, le remplacement des vieilles chaudières très peu performantes par des systèmes de production de chaleur moderne et écologique, émettant peu de CO<sub>2</sub> (chauffe-eau solaire, pompes à chaleurs (PAC) couplées à de la géothermie basse température, réseaux de chaleurs fonctionnant au bois ou à l'incinération de déchets, traditionnelles chaudières à bois à fort rendement). [...] Nous disposons d'une panoplie de solutions technologiques pour faire face aux situations diverses qui peuvent se présenter dans les constructions : maison individuelle disposant d'un terrain, habitat collectif très concentré en milieu urbain avec peu de place et une surface de toiture limitée, proximité de source géothermique accessibles, géographie à fort ensoleillement, réseau de chaleur disponible ou tout autre projet réalisable...

Il faudrait produire tous ces équipements à plusieurs millions d'exemplaires, il s'agit donc de construire une vraie filière de

la production de chaleur renouvelable qui est inexistante en France. C'est un vrai gisement d'emploi au lieu d'importer tous ces produits d'Allemagne ou du Japon. [...]

Aujourd'hui seules quelques dizaines de milliers de rénovations par an se font de façon vraiment efficace, certainement à cause du prix prohibitif et difficilement amortissable dans le temps. On est donc loin de l'objectif des 500 000 logements rénovés par an. À ce rythme les objectifs du Grenelle de l'environnement seront réalisés dans trois siècles !

Pour encourager ces rénovations, il faudrait, en fonction des revenus de chacun, distribuer sous forme de subventions ou de prêt à bas taux des aides pour inciter les propriétaires à rénover leur logement. Rien à voir avec le crédit impôt ou autre dispositifs et aides diverses favorisant les effets d'aubaine chez les marchands de systèmes de chauffages qui en ont profité pour augmenter les prix, avec de nombreuses malfaçons [...ou ciblant] des propriétaires déjà aisés qui paient des impôts et qui ont les reins assez solides pour contracter un prêt. [...] Il y a le cas également des logements collectifs privés : comment faire en sorte que les travaux ne se soient pas imposés à des copropriétaires démunis et qui se trouveront dans l'obligation de céder leur logement ? [...]

10 à 15 milliards d'euros par an sont nécessaires pour financer un tel plan, sur la base de 500 000 logements rénovés par an, avec un coût de 20-25 000 euros par appartement permettant de passer de 300 kWh à 100 kWh/m<sup>2</sup>/an, performance qui reste raisonnable et techniquement faisable. L'ampleur du financement donne d'autant plus de pertinence à notre proposition de pôle public financier, qui orienterait la création monétaire pour cette grande cause nationale (et non pour la spéculation !). [...]

Amar Bellal est rédacteur en chef de *Progressistes*. Extraits de *Progressistes*, n°1, juin-juillet-août 2013.

# La mondialisation (globalisation) est-elle un phénomène naturel ou même divin ?

« L'extrême gauche croit que la mondialisation est une option, alors qu'elle est une réalité à laquelle il faut s'adapter du mieux possible » écrit Arnaud Leparmentier dans *Le Monde* du 28 janvier 2016. D'autres parlent de la dictature des marchés financiers. Cette formule laisse penser que les marchés financiers ont pris le pouvoir par eux-mêmes et pose donc la question de la manière adéquate permettant de mettre à bas cette dictature.

En réalité, la mondialisation financiarisée n'est ni un phénomène naturel ni prise de pouvoir, mais résulte d'une succession de mesures politiques visant à libérer les marchés de capitaux. D'abord par la titrisation des dettes publiques puis par la fin de la régulation des mouvements de capitaux, maquillés par deux idiomes. D'abord celui de « liberté », comme si les capitaux étaient *in fine* comparables à des êtres, ensuite celui de *naturel* (parce que ces réformes ont été imposées les années 1980 dans tous les pays) alors que ces choix sont éminemment politiques.

« Point question d'interroger la responsabilité du système capitaliste, de l'austérité ou des logiques financières en cours dans l'ensemble des entreprises. Non le chômage serait dû à l'inadaptation des travailleurs, à leur tropisme à l'assistanat. »

À cela s'est ajoutée la globalisation (l'étage supérieur, idéologique) qui veut que l'on donne aux marchés le pouvoir pour lui-même : pouvoir de s'organiser, pouvoir de se réguler. Dans cette optique cela serait l'économie, et non la politique qui façonnerait les événements humains et parce que les marchés seraient plus aptes à gérer les pays que les politiques. Ceux-ci doivent donc, dans cette optique, être mis à leur service. Bien loin de combattre son « ennemi », la politique de Hollande et Valls et plus encore de Macron (faisant suite aux expériences de Schröder et Blair) vise à plier enfin la France à cette nouvelle bible (car c'est bien la main invisible qui agit et qui auto-régule les marchés et la main invisible, c'est la volonté de Dieu). Donc il faut s'y adapter « s'adapter à la mondialisation », car cela mènera au Paradis sur terre, voici le scénario à l'eau de rose décrit par John Saul dans *The collapse of globalism and the reinvention of the World* [L'effondrement de la mondialisation et la réinvention du monde] :

« Ces marchés libéreront des vagues d'échanges. Et ces vagues, à leur tour, produiront une vaste marée de croissance économique. À son tour, cette onde de marée élèvera le niveau de tous les bateaux, y compris ceux des pauvres, que ce soit en Occident ou dans les pays en voie de développement. La prospérité qui en résultera permettra aux individus qui sont foulés au pied de passer de la dictature à la démocratie. Bien sûr, ces démocraties ne jouiront pas du pouvoir absolu des anciens États nations. Nous verrons donc se racornir le nationalisme, le racisme et la violence politique irresponsable. Sur le front économique, la taille des nouveaux marchés exigera des entreprises toujours plus grandes. Et la taille de ces dernières les élèvera au-dessus des risques de faillite. Ce sera une autre source de stabilité internationale. Ces multinationales seront tout près de détenir le leadership de la civilisation par les marchés. Elles deviendront presque des États virtuels. Et leur domination envahissante les rendra insensibles aux préjugés politiques locaux.

Tout cela créera les conditions d'une saine gouvernance, et nous verrons émerger des gouvernements libérés de l'endettement. Le marché ne tolère pas moins. Ces comptes publics stables à leur tour, stabiliseront nos sociétés.

Bref, libérés des chaînes de l'entêtement des hommes, nous pourrons vaquer à nos intérêts individuels pour tendre vers une vie de prospérité et de bonheur général. Les cycles de l'histoire auront été brisés. L'histoire sera bel et bien morte. » *Clap de fin.*

En réalité la globalisation financiarisée ne fonctionne pas, ça accroît les inégalités sociales comme jamais, ça détruit l'environnement, ça déstabilise en permanence l'économie des pays surtout les plus pauvres, le divin marché est un leurre... et pourtant on continue dans la même direction, car cette idéologie de la globalisation est puissante et comme le dit très bien l'économiste américain Joseph Stiglitz « une idéologie fournit une lentille à travers laquelle voir le monde, un ensemble de croyances auxquelles on adhère si fort qu'il n'est presque pas besoin de confirmation empirique ».

L'idéologie de la globalisation rappelle le marxisme-léninisme, idéologie qui a fini par tuer l'idéal communiste en Union soviétique et dans les pays de l'Est, qui tout en affirmant le contraire a fini par nier la réalité. Le parallèle est saisissant.

On en est au même point en Europe où l'idéologie dominante de l'Union européenne est l'instrument de la mondialisation financiarisée. Dès qu'un écueil devient visible, la contradiction de la *doxa* est niée : *in fine*, les problèmes sont dus au fait que l'on n'a pas poussé assez loin les logiques de celle-ci.

Ainsi en est, par exemple, du chômage. Point question d'interroger la responsabilité du système capitaliste, de l'austérité ou des logiques financières en cours dans l'ensemble des entreprises. Non le chômage serait dû à l'inadaptation des travailleurs, à leur tropisme à l'assistanat. Pourtant aujourd'hui rien n'est plus flagrant que le gâchis engendré par le mode de production capitaliste : incapable d'assurer un débouché à toute la force de travail, d'un point de vue aussi bien quantitatif que qualitatif pour répondre aux nombreux besoins sociaux non satisfaits (logement, transports publics, qualité de l'alimentation, accès à la culture pour tous, etc.). ■

Patrice Busque

# CINQUANTE DOSSIERS pour un 37<sup>e</sup> congrès constructif

LES QUATRE GRANDS THÈMES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL SONT :

1. Une société sans chômage,
2. Une société du bien-vivre et du bien-commun,
3. La refondation démocratique de la République, une France d'égalité, ouverte et respectée,
4. La Paix et sécurité pour la France, en Europe et dans le monde...

Pour enrichir vos propositions et préparer collectivement le 37<sup>e</sup> congrès vous avez à votre disposition en ligne plus de cinquante dossiers apportant des informations, des idées, des propositions, des éclairages... Vous pouvez les consulter sur <http://projet.pcf.fr/> ou commander (à un prix militant) les numéros papier qui correspondent aux thèmes dont vous souhaitez débattre en vue du congrès.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la revue ([revue@pcf.fr](mailto:revue@pcf.fr)) pour préparer vos réunions, débats...

PRÉPAREZ LE CONGRÈS,  
SOUTENEZ LA REVUE !



# Commandez les numéros que vous souhaitez à un prix spécial 37<sup>e</sup> congrès

à *Revue du projet* - Association Paul Langevin 6 av. Mathurin-Moreau 75167 Paris Cedex 19  
chèque à l'ordre de « La Revue du projet »

**Prix spécial 37<sup>e</sup> congrès : 6€ : 1 n° – 10€ : 2 n°s – 20€ : 5 n°s – 30€ : 10 n°s** (port compris). Au delà, le prix au numéro reste de 3 €. Certains numéros sont épuisés, mais vous pouvez les télécharger sur le site du PCF.

<input type="checkbox"/> N°1 : LA SÉCURITÉ • octobre 2010	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°2 : LES SERVICES PUBLICS • novembre 2010	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°3 : Quelle ÉCOLE pour aujourd'hui et pour demain • décembre 2010	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°4 : Comment changer dans LA MONDIALISATION • janvier 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°5 : LA GAUCHE DE L'AVENIR ? 80 thèses pour remettre la gauche sur le bon pied • février 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°HS : Rencontre nationale pour un PROJET POPULAIRE ET PARTAGÉ • mars 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°6 : ÉCOLOCOMMUNISTE, sans complexe • mars 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°7 : EUTHANASIE : a-t-on le droit de mourir ? • avril 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°8 : PROJET SOCIALISTE : une analyse critique pour avancer à gauche • mai 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°9 : LE MULTICULTURALISME, un cauchemar ? • juin 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°10 : CLASSE OUVRIÈRE : le fantôme de la gauche • septembre 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°11 : Place au PEUPLE • octobre/novembre 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°12 : DÉMONDIALISATION • décembre 2011	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°13 : Lumières sur L'ÉNERGIE • janvier 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°14 : CRISES : construction et subversions • février 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°15 : Politiques du GENRE • mars 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°16 : LE VOTE UTILE ? le vote utile ! • avril 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°17 : MIGRATIONS au-delà des fantasmes • mai 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°18 : SPORT\$, l'humain d'abord • juin 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°19 : Le polar imagine 2013 • septembre 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°20 : ART ET CULTURE, les sentiers de l'émancipation • octobre 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°21 : Habiter LA VILLE • novembre 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°22 : NOUVEAUX ADHÉRENTS Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Faut-il les garder ? • décembre 2012	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°23 : Vive LE PROGRÈS • janvier 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°24 : LES MOTS PIÉGÉS • février 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°25 : Bien NOURRIR LA PLANÈTE • mars 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°26 : À la conquête d'une nouvelle CONSCIENCE DE CLASSE • avril 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°27 : NATIONALISATIONS : l'intérêt général • mai 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°28 : LA RETRAITE : une bataille capitale • juin 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°29 : COMMUN(ism)E et municipales • septembre 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°30/31 : Vive LA RÉPUBLIQUE • octobre/novembre 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°32 : LES TERRITOIRES de l'égalité • décembre 2013	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°HS : Refonder l'EUROPE	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°33 : Dessine-moi une VILLE HUMAINE • janvier 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°34 : PEUR • février 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°35 : Pour en finir avec LA DROITISATION • mars 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°36 : Sous les pavés, L'EUROPE • avril 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°37 : Enseignement supérieur et recherche SAVOIRS où aller ? • mai 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°38 : LE CORPS • juin 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°39 : La fabrique de L'ASSISTANAT • septembre 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°40 : FAB-LAB du bidouillage informatique à l'invention sociale • octobre 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°41 : LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE • novembre 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°42 : COMMUNISME de nouvelle génération • décembre 2014	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°43 : LIBERTÉ ! • janvier 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°44 : MÉDIA Besoin d'oxygène • février 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°45 : FÉMINISME au cœur des luttes révolutionnaires • mars 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°46 : NATION, une voie vers l'émancipation • avril 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°47 : MUSULMANS : dépasser les idées reçues • mai 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°HS : Convention nationale du PCF sur l'INDUSTRIE • juin 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°48 : LES MOTS GLISSANTS • juin 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°49 : Non ! Il n'y a pas de GUERRE DES CIVILISATIONS • septembre 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°50 : 4 essais sur LA GAUCHE • octobre 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°51 : CLIMAT, le temps des choix politiques • novembre 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°52 : LAÏCITÉ, outil d'émancipation • décembre 2015	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°53 : ÉDUCATION, état d'urgence • janvier 2016	X	.....	ex.
<input type="checkbox"/> N°54 : POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE : de la guerre à la paix • février 2016	X	.....	ex.

TOTAL ..... ex. = ..... €

*La France en commun, texte-invitation à écrire un projet d'émancipation humaine pour le XXI<sup>e</sup> siècle va être précisé, complété, retravaillé dans la perspective du prochain congrès du PCF. À vos stylos ! À vos claviers ! Le débat est ouvert ! Il est possible d'y contribuer sur : [contribuer.projet.pcf.fr](http://contribuer.projet.pcf.fr)*

*La Revue du projet s'efforcera d'accompagner le processus en rendant compte des initiatives prises autour de ce texte et des contributions qu'il suscite au sein des forces sociales. Pour nous permettre de remplir au mieux cet objectif, faites-nous connaître les débats et réflexions qui émanent du terrain à : [revue@pcf.fr](mailto:revue@pcf.fr)*

ARIÈGE

## À la recherche de nouvelles perspectives

À Sabarat dans l'Ariège, voilà une vingtaine d'années que les communistes ouvrent annuellement un « espace citoyen » d'échanges politiques. Au-delà des adhérents du PCF, le rendez-vous « Sabarautomne », tel qu'ils l'appellent, réunit les progressistes des vallées de l'Arize et de la Lèze pour plusieurs débats. Parmi eux, l'atelier « Que peut-on faire aujourd'hui » auquel **Guillaume Roubaud-Quashie**, directeur de *La Revue du projet*, participe est l'occasion d'évoquer le texte *La France en commun* et sa triple ambition : projet, programme, mesures d'urgence.

PAR **LÉO PURQUETTE\***

« Ça n'a pas été le débat le plus simple, les gens sont pessimistes, beaucoup sont aigris, constatent tout ce qui ne va pas sans trouver d'issue, on milite dans un département où c'est très socialiste et donc très engourdi », résume Josée

Fouque, secrétaire de section à l'indéniable franc-parler. « Mais Guillaume a bien relevé le gant », sourit-elle. Au cœur des échanges : l'importance de redéfinir un projet communiste de notre temps pour redonner de la lisibilité, de la cohérence et de la visibilité aux batailles militantes. « Je pense qu'on a tout intérêt à le faire, il faut qu'on fasse savoir ce qu'on veut, ce qu'on propose, après on peut

s'allier à d'autres, largement », estime Josée Souque qui rapporte les interrogations de plusieurs participants sur la campagne des régionales menées en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon en alliance avec EELV. « Il y a une envie qu'on retrouve nos couleurs, pas pour se faire plaisir mais pour poser les vraies questions et apporter les solutions sur les salaires, les retraites, les services publics » ajoute-t-elle, considérant que c'est en affrontant le Front national, projet de société contre projet de société, qu'on pourra le faire reculer. La secrétaire de section alerte sur « les choses affolantes que l'on entend chez les personnes âgées en zone rurale, sur les étrangers notamment ». Dans le débat on considère qu'il est plus urgent de désamorcer les « bombes à retardement que sont le chômage et la misère » que de faire campagne en « tentant de se calquer » sur des constructions politiques existant dans d'autres pays européens. Pour plusieurs participants, il faut

TROIS QUESTIONS À XAVIER COMPAIN\*

« des élus qui fassent plus de politique quand ils sont en responsabilité », mais un autre pointe les difficultés rencontrées par un PCF « qui perd des élus quand la gauche gagne et qui perd aussi des élus quand la gauche perd ».

Et pourtant à l'échelle locale des exemples permettent d'espérer : « je pense à un copain, le maire de Pailhes, Yvon Lassalles, qui pratique beaucoup la démocratie participative dans son petit village, qui est agriculteur, qui travaille sur l'écologie », indique Josée Souque. Côté intervenant, Guillaume Roubaud-Quashie, confirme que, comme ailleurs en France, il ressent en Ariège « le désarroi et l'abattement, créés par l'austérité et le manque de perspective ». Pour lui, *La France en commun* est un outil de riposte idéologique, une affirmation de l'idée « qu'il est possible de faire autrement ». La question posée dans le marasme actuel est selon lui « comment est-ce qu'on avance ? » Guillaume Roubaud-Quashie croit à la vertu des batailles locales à condition qu'elles soient « pensées et mises en œuvre » dans une cohérence, celle du projet communiste. « Alors que notre peuple est partiellement désespéré à force de se voir expliquer que plus rien n'est possible, emporter des victoires locales c'est faire la démonstration concrète, dans la vie, du contraire », insiste-t-il. Pour cette raison, il appelle à se saisir de la dernière partie du texte qui liste des mesures d'urgence proposées par le PCF. « Il ne faut pas forcément les prendre comme telles, elles ont une caractéristique commune : elles sont perçues comme positives et crédibles par une large majorité », argumente le directeur de *La Revue du projet*. « Cela appelle des campagnes larges qui font converger les différentes batailles locales au plan national pour mobiliser un nombre important de personnes et les gagner », affirme-t-il convaincu que malgré « la terreur suscitée par Daech, la montée du FN qui est une réalité qui s'ancre et qui est utilisée de manière malsaine par une partie de nos gouvernants à travers la scandaleuse mesure de la déchéance de la nationalité, le pays ne vire pas majoritairement fasciste ». Dans la période, Guillaume Roubaud-Quashie estime que les communistes ont la responsabilité d'être à l'initiative et de multiplier les mobilisations populaires comme autant de « portes d'entrée » vers une perspective de transformation sociale à laquelle la première partie de *la France en commun* donne du sens. ■

## DE VRAIES SOLUTIONS POUR LES ÉLEVEURS

**Comment le texte *La France en commun*, traite-t-il de l'agriculture et la ruralité ?**

Les éleveurs français mobilisés expriment leurs colères et inquiétudes. Un vaste plan social qui n'en porte pas le nom guette les producteurs de porcs bretons et plus globalement l'élevage français. Le diagnostic est connu, démantèlement des outils de régulation, libéralisation des marchés, *dumping* social, concentration de l'agriculture au profit des géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Faute d'affronter le sujet de prix agricoles rémunérateurs, comme celui des travailleurs détachés en Europe, les mesures gouvernementales de l'été dernier n'auront été qu'incantatoires !

C'est donc vers un autre chemin, celui du progrès humain, de l'appropriation sociale, des biens communs qu'il faut faire route à gauche et avec courage. Face aux défis est posée l'émergence d'un nouveau mode de développement social et écologique. L'enjeu alimentaire interpelle nos civilisations.

Notre combat est celui d'en finir avec la faim. À tous niveaux, monde, Europe, France, les politiques agricoles et alimentaires doivent planifier la production, se réapproprier la régulation des marchés et accompagner la transition écologique de l'agriculture

**Quelles mesures d'urgence concrètes propose-t-il sur lesquelles construire des batailles locales ?**

À travers une série de chantiers prioritaires, nous tentons de dire ce qu'il nous semble essentiel de porter, de confronter, et devrait s'engager en action de gouvernement de gauche. En ce sens, nous voulons reconstruire une production nationale qui réponde aux besoins. Nous proposons la création de fonds de soutien de l'agriculture paysanne, aux filières alimentaires relocalisées, à l'installation de jeunes paysans, à la transition écologique du modèle de production agricole.

Ces mesures sont pour nombre d'entre elles au cœur des propositions, programmes, mandatures des candidats et des élus du PCF. Il est indispensable de vulgariser les expériences de relocalisation menées actuellement, de développer les ventes paysans/consommateurs aux prix justes, montrer comment nous sommes éco-communistes en partant de l'alimentation et du projet agricole que nous proposons.

**Comment mettre en débat ce texte dans les zones rurales ? Quelle forme adopter pour en débattre ? Quelle porte d'entrée ?**

Ce texte *La France en commun*, ces mesures d'urgence si nous avons la responsabilité d'un gouvernement de gauche, font écho dans l'actualité. En effet, la proposition de loi déposée en septembre dernier par nos parlementaires est à disposition pour apporter de vraies solutions aux éleveurs. Nous proposons de légiférer sur la réduction des marges et pratiques abusives dans la grande distribution.

Les prix agricoles doivent faire l'objet de négociations annuelles et pluralistes à travers des conférences sur les prix. L'indication d'origine des produits agricoles et de la mer, transformés ou non, doit être appliquée. Crise porcine, grippe aviaire, foires agricoles, initiatives du PCF au Salon de l'Agriculture, débats en fédérations, formations militantes... sont autant de portes d'entrées multipliables pour en déployer l'appropriation la plus large, comme l'activité militante.

\*Xavier Compain est membre du Comité du projet.

Il anime le secteur Agriculture, pêche et forêt du Conseil national du PCE.

# Un printemps pour la République

Le 8 et le 10 février 2016 les députés votaient respectivement les projets de révision constitutionnelle concernant l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution de la République et la déchéance de la nationalité. Le projet républicain qui irrigue notre mode de vivre-ensemble depuis la Révolution française est directement mis en cause. Dans ce contexte nous revenons sur un des quatre grands axes de préparation du congrès : « La refondation démocratique de la République », avec **Pierre Dharréville**, membre de l'exécutif national, responsable de la commission République, démocratie, institutions.

**P**ourquoi faire de la République un axe de travail important en cette période de préparation du congrès ? Notre système politique est-il en danger ?

La question démocratique n'est pas une question secondaire, ce n'est pas un luxe, elle est intimement liée à la question sociale. Si le pouvoir réel n'était pas accaparé par quelques-uns, nous n'en serions sans doute pas à ce stade de la régression sociale.

La République est désormais au cœur d'un affrontement politique extrêmement vif dans notre pays : elle traverse une crise profonde parce qu'elle ne parvient plus à rassembler notre peuple autour d'un projet commun. Sa promesse semble presque abandonnée et la défiance envers la politique vient frapper les institutions elles-mêmes. Or, depuis plusieurs années, on assiste à une tentative de redéfinir la République au rabais. Lorsque l'UMP est devenue Les Républicains, Nicolas Sarkozy et Henri Guaino se sont échinés à accuser la gauche d'avoir trahi la République et ils en ont livré une vision pour le moins singulière. Au fond, sans surprise, trois mots-clés pouvaient résumer les traits de caractère de la République façon Sarkozy : autorité, mérite, assimilation.

Cette conception porte indéniablement la marque de l'influence des idées d'extrême droite. Il s'agissait donc de reprendre l'offensive politique en essayant d'incarner une perspective profondément réactionnaire. Il y a toujours eu un débat

sur l'esprit républicain. Que la République ait comme mission d'assurer la protection des citoyennes et citoyens, c'est une chose, mais qu'elle protège les intérêts de grands capitalistes, c'en est une autre. Il faut souligner

« Que la République ait comme mission d'assurer la protection des citoyennes et citoyens, c'est une chose, mais qu'elle protège les intérêts de grands capitalistes, c'en est une autre. »

autour de cette idée. Pour schématiser, dès la Révolution française, les ardeurs républicaines ont été refrénées par ceux qui ne voulaient pas donner trop de pouvoir au peuple et conserver les avantages de la propriété. L'idée selon laquelle la République doit incarner l'ordre est extrêmement répandue. En réalité, elle doit surtout incarner le droit, contre la force. Nous voyons bien, si l'on se réfère à la condamnation, sur demande du procureur de la République, des huit salariés de Goodyear, qu'il y a matière à discu-

ter sur l'esprit républicain. Que la République ait comme mission d'assurer la protection des citoyennes et citoyens, c'est une chose, mais qu'elle protège les intérêts de grands capitalistes, c'en est une autre. Il faut souligner

**Justement, que penser de la révision constitutionnelle portée par François Hollande ?**

Trois jours après les effroyables atten-



tats du 13 novembre, le président de la République a annoncé une révision de la Constitution. Franchement, c'est la pire des choses que de vouloir réécrire notre texte fondamental sous le coup de l'émotion et sans recul sur les événements. On ne peut que s'interroger sur les motivations réelles qui ont conduit à cette initiative. La révision constitutionnelle comprend deux aspects. Le premier consiste à constitutionnaliser l'état d'urgence comme l'un des instruments mis à la disposition de l'exécutif pour faire face des situations d'exception. Pour nous, cela n'était pas nécessaire et relève d'une volonté d'en banaliser le recours. Il ne faut pas sous-estimer que cette banalisation est déjà à l'œuvre dans la réforme pénale qui intègre des dispositions d'exception durcissant encore l'esprit de la loi. Quant au deuxième volet, qui a tant fait couler d'encre, il vise à introduire la déchéance de nationalité dans la Constitution. Placer le débat et la réponse de la République sur ce terrain est grave. Cela vient alimenter encore les mécanismes de l'affrontement identitaire. Le terrorisme n'est pas une question de nationalité. Cette révision constitutionnelle s'inscrit dans l'air du temps, marqué par l'influence des idées d'extrême droite sur les idées dominantes. C'est une opération politicienne qui est en train de se retourner contre

ses promoteurs. La gauche doit mener la bataille des idées, elle n'a rien à gagner à s'y dérober.

#### Qu'entendons-nous par République ?

La République est le bien commun de notre peuple, elle porte son projet, qui se définit par les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. La République est la

large participation citoyenne. Le champ de la République s'est tellement réduit ces dernières années qu'il devient urgent d'amorcer un processus de reconquête de pouvoirs pour notre peuple, en particulier face aux forces de la finance. La question démocratique est un enjeu de classe plus que jamais d'actualité. Ce travail de reconquête populaire est décisif.

« Cette révision constitutionnelle s'inscrit dans l'air du temps, marqué par l'influence des idées d'extrême droite sur les idées dominantes. »

forme institutionnelle qui a succédé à la monarchie et triomphé de l'empire. Pour nous, elle ne saurait être que laïque et démocratique. Mais la promesse de la République mérite un nouvel élan, et sa version cinq est à bout de souffle. Nous sommes donc favorables à un changement de Constitution. Il y a besoin d'un nouvel acte fondateur pour rompre avec le présidentielisme forcené des institutions actuelles et instaurer un régime de souveraineté populaire favorisant la plus

Nous avons pu sentir, après les attentats de janvier 2015, que la dégradation du rapport à la République était sévère, parce qu'elle semble aux yeux de beaucoup avoir abandonné sa promesse d'émancipation. Si l'on faisait l'état des lieux populaire de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, on verrait combien l'on est loin du compte. Ces dernières décennies, à la montée du chômage, à la faiblesse du pouvoir d'achat et à la précarité se sont ajoutées des logiques de stigmatisation ►

► et de division qui ont fait d'intenses dégâts. La République doit les combattre et s'attacher à unir et rassembler notre peuple en mettant en échec les tentatives de fracturation multiples.

### Comment imaginez-vous cette nouvelle Constitution ?

Il faut une sixième République, c'est un combat de longue date pour le Parti communiste français. Réunir le Parlement pour changer la Constitution aurait pu s'avérer être une bonne idée, mais la proposition de François Hollande est complètement à contresens. Il eût fallu réenclencher un mouvement populaire pour faire face aux enjeux de la période, plutôt que de vouloir insuffler encore un peu d'esprit de caserne. Le salut ne viendra pas de là. Nous avons des idées sur les grandes lignes de nouvelles institutions pour la République. Il s'agit de se doter d'institutions qui promeuvent réellement la souveraineté populaire. Nous voyons bien, à chaque élection, que la crise de confiance s'approfondit et que la politique n'est plus perçue comme un moyen utile à vivre et à décider ensemble. Bien sûr, il faut repenser l'équilibre des pouvoirs, mais cela suppose plus largement de s'attaquer à la philosophie même de nos institutions et poser un nouvel acte fondateur. Cela suppose une

vraie démarche de construction populaire et démocratique. Face au néolibéralisme, et aux oligarques, la République doit donner à notre peuple les moyens de réagir. La République devra nous aider à repenser notre relation au monde dans une cité-monde en pleine mutation. La révolution numérique nous offre égale-

mettre de recréer une perspective républicaine émancipatrice de notre temps : celle des biens communs. Ils peuvent être au cœur d'un processus de reconquête multiforme qui permettra l'émergence de nouvelles dynamiques politiques et sociales. Ce mouvement autour d'une *Res communa* peut venir donner

« Il y a une idée-force qui peut nous permettre de recréer une perspective républicaine émancipatrice de notre temps : celle des biens communs. »

ment de nouvelles pistes de développement pour la démocratie et elle pointe de nouveaux enjeux : va-t-elle se faire pour l'émancipation humaine ou pour accroître la domination capitaliste ? Nous voyons bien que la tentation de la surveillance généralisée essayée par tous les moyens de s'imposer, il faut lui opposer un tout autre récit. Il convient d'inventer de nouvelles formes institutionnelles, de nouvelles formes de propriété sociale, de nouvelles formes de services publics. Il y a une idée-force qui peut nous per-

un souffle inédit à la *Res publica*. La République ne doit pas être faite pour soumettre le peuple à l'autorité de quelques-uns, pour gouverner le peuple. Elle doit être faite pour établir pleinement la souveraineté partagée d'hommes et de femmes libres et égaux, égales. ■

À paraître : *Un printemps pour la République*, Éditions de l'Atelier - Éditions des fédérés, mars 2016.

## PUBLICATION DES SECTEURS

### UN REVENU UNIVERSEL ?

L'instauration d'un revenu de base, distribué de manière inconditionnelle à chaque citoyen, est mise chaque jour un peu plus dans le débat public pour pallier les ravages d'un chômage de masse et la précarisation généralisée des emplois et pour faire obstacle à la division, entretenue par la droite, entre les « privilégiés » (tous ceux qui détiennent un emploi stable) et les « assistés » (tous ceux qui, faute de revenus d'activité suffisants, doivent faire appel à l'aide de la collectivité nationale). Toutefois, les objectifs fixés à ce revenu universel diffèrent. Pour les ultralibéraux, remplaçant toutes les prestations sociales versées, il permettrait de mettre fin au « monopole qu'exerce la sécurité sociale », de réduire le rôle de l'État dans la protection sociale et de faciliter l'émergence de nouvelles compagnies d'assurances.

Pour les partisans de la « société du care », il serait chargé de mettre fin à la grande pauvreté et d'éviter l'incitation à ne pas reprendre un emploi que représenterait un revenu de remplacement comme le RSA, dont le montant diminue progressivement lors du retour à l'emploi. Pour les animateurs des fab-labs, les hackers et les adeptes du dépassement du salariat par la révolution numérique, la défense d'un revenu universel de base a un tout autre objectif : permettre au travailleur de ne pas avoir à accepter n'importe quel emploi pour survivre et rémunérer l'indispensable développement des connaissances dont la création, par nature collective, fait aujourd'hui l'objet d'une appropriation exclusive par certains grands groupes. Créer les conditions d'un libre choix de son apport à la société correspond à notre projet d'émancipation par le travail. Encore faut-il que l'instauration d'un revenu



Le N°30 de La revue du projet, toujours d'actualité. à télécharger sur <http://projet.pcf.fr/>

universel ne remette pas en cause la nécessaire valorisation des compétences acquises et celle d'un apport utile à la société, et que la révolution fiscale nécessaire pour assurer un montant suffisant à chacun soit acceptée. Aujourd'hui, la priorité est donc à la lutte pour une sécurisation des parcours professionnels de toutes les personnes, en emploi ou non, salariées ou « indépendantes ». ■

**VÉRONIQUE SANDOVAL**  
Secteur Travail.



# Les Français et la politique

## Une profonde insatisfaction démocratique

Pour la septième année consécutive, le Centre de recherches politiques de Sciences-Po (CEVIPOF) publie une grande enquête, avec l'institut OpinionWay, sur l'état d'esprit politique des Français. Ce que les politologues appellent, dans leur jargon, « la vague 7 ».

PAR **GÉRARD STREIFF**

Régulièrement, en fin d'année, depuis 2009, 2000 personnes sont sondées (avec les mêmes batteries de questions) et les résultats de l'étude sont publiés à la mi-janvier. Avec les réserves d'usage, ce travail est un outil utile pour apprécier l'opinion.

Au fil des années, la dégradation de la confiance politique a été constante. Et le « baromètre 2016 » indique que les attentats de 2015, pourtant suivis de mobilisations civiques, n'ont pas enrayer ce processus de dégradation.

S'il y a eu une brève réaction collective, on a vite retrouvé la défiance des Français à l'égard de la politique et de ses représentants « comme une forme de normalité, un retour au temps ordinaire » dit l'enquête.

Martial Foucault, directeur du CEVIPOF, rappelle que les trois premiers qualificatifs évoqués par les sondés sont « la lassitude » (31%), « la morosité » (29%), « la méfiance » (28%) ; « la sérénité » (18%) vient en quatrième position ; la peur (n') est (qu') à 10%, en septième position.

Ce qui ne manque pas d'étonner, c'est

qu'on retrouve dans ce classement, *grosso modo*, les chiffres de décembre 2014, comme si les drames des douze derniers mois n'avaient pas changé fondamentalement le cours des choses et l'état des consciences.

« Il faut comprendre cette lassitude, dit Martial Foucault, comme l'expression d'une vraie fatigue, l'impossibilité chez ceux qui mentionnent ce qualificatif de se projeter dans un avenir meilleur. »

Le baromètre ne parle pas de climat anxigène généralisé ni d'exaspération mais d'une forme de découragement.

lience sociale et résilience politique. La résilience sociale concerne les rapports interpersonnels, liens familiaux, amicaux, de voisinage. Ces liens, depuis 2009, depuis que l'enquête existe, demeurent très forts, inchangés.

93% des sondés ont confiance dans la famille, 93% dans l'entourage, 76% dans les voisins. Seuls 28% pensent qu'on n'est « jamais assez prudents dans ses rapports avec l'autre. » Une confiance sociale forte, donc, et les attentats ne semblent pas avoir changé les choses. Il demeure aussi une forte résilience poli-

« Une confiance inchangée dans les institutions politiques locales en même temps qu'une défiance persistante à l'égard des institutions nationales et des organisations politiques. »

Ce sont chez les personnes les plus fragilisées par la situation de l'emploi que l'expression de « lassitude » est la plus forte : 36% chez les chômeurs, 37% chez les salariés ayant un emploi partiel ou en intérim.

L'étude fait état de « société résiliente », un concept qui désigne la capacité d'un système à absorber des changements ou des chocs sans entraîner de transformations radicales. Elle distingue rési-

lique, c'est à dire une confiance inchangée dans les institutions politiques locales en même temps qu'une défiance persistante à l'égard des institutions nationales et des organisations politiques. Les sondés se disent confiants (58%) envers les institutions municipales, départementales et régionales et seuls 37% le sont vis à vis des structures nationales : Assemblée nationale, Sénat, exécutif.

On retrouve à l'œuvre, écrit Martial Foucault, « une confiance vers la France d'en bas opposée à une défiance de la France d'en haut. Le clivage entre liens de proximité et distance vis-à-vis des élites reste solide et imperméable aux attentats. »

### EXIGENCE DE DÉMOCRATIE DIRECTE

Si le CEVIPOF pointe cette forte stabilité des Français à leur environnement social et politique, « qui produit du conservatisme », il s'interroge aussi sur ce qu'il appelle des « aspirations antidémocratiques ».

« Les attentats de 2015, pourtant suivis de mobilisations civiques, n'ont pas enrayer ce processus de dégradation. »

Certes, les Français confirment leur attachement au régime démocratique (pour 90%, le système démocratique est une bonne façon de gouverner la France). En même temps, 44% trouvent que le système marche mal ; pour 69%, il a du mal à prendre des décisions.

Les demandes en matière de démocratie sont contradictoires.

Ainsi, depuis 2014, un nombre croissant de sondés (de 12 à 17%) serait favorable à ce que l'armée dirige le pays, ou à la venue d'un homme fort (47%) qui n'aurait pas à se soucier du parlement ni des élections, ou encore à un gouvernement « d'experts » (59%). Mais on remarque aussi – et cet aspect est souvent passé sous silence par les médias – une demande très forte de démocratie directe.

60% des sondés sont d'accord pour que ce soient « les citoyens et non un gouvernement qui décident de ce qui leur semble le meilleur pour le pays ».

Et 77% sont d'accord avec l'opinion selon

laquelle les référendums sont « un bon moyen de décider sur les questions importantes ».

Pour Bruno Cautrès, chercheur CNRS au CEVIPOF et co-responsable de l'enquête, « il y a le sentiment qu'on est dans des problèmes dont personne n'arrive à sortir. Il faut que quelque chose se passe. »

Le même parle d'une « transformation profonde mais négative du rapport des

Français à la politique », évoquant « un segment très important de démocrates insatisfaits ».

67% des sondés jugent que la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout.

88% d'entre eux estiment qu'on ne se préoccupe pas de leur avis.

81% éprouvent « des sentiments négatifs » (déception, dégoût, détestation, haine) envers les élus et 76% les jugent « plutôt corrompus ». ■

## FORTE CAPACITÉ À S'INVESTIR

Grâce aux données des vagues 5 et 6 du Baromètre nous avons proposé une typologie en quatre classes du rapport des Français vis-à-vis de la démocratie. Nous avons répliqué cette analyse pour les données de la vague 7 en utilisant exactement les mêmes variables. L'augmentation du nombre de « démocrates insatisfaits » que nous avons constatée en vague 6 s'est stabilisée mais à un niveau qui reste élevé. La description des quatre groupes dans leur rapport à la démocratie est tout à fait cohérente avec les résultats des vagues 5 et 6 : on constate dans notre dernière vague, 7% de « non démocrates », 14.5% de « démocrates autoritaires », 22.5% de « démocrates satisfaits », 56% de « démocrates insatisfaits ». Le pourcentage élevé « démocrates insatisfaits » confirme qu'un large segment de la population française exprime un rapport à la démocratie à deux niveaux : attaché au principe de la démocratie, mais critique et insatisfait vis-à-vis de son fonctionnement. Et cette insatisfaction est comme indexée à la défiance vis-à-vis de la classe politique ou des partis politiques. Les données de la vague 7 du Baromètre traduisent le potentiel démocratique des attentes des Français mais aussi le caractère impérieux de réformes susceptibles de répondre à ces attentes en matière de qualité de notre démocratie. Avec plus de la moitié de nos répondants inscrits dans un rapport critique et insatisfait vis-à-vis de la démocratie, une forme de cote d'alerte est atteinte encore une fois. Bien entendu, les données de la vague 7 manifestent, comme celles de la vague 5 ou 6, que cette insatisfaction n'est pas également répartie dans tous les segments sociologiques et politiques de l'électorat français.

Les tendances constatées en matière d'opinions vis-à-vis de la démocratie en France se confirment dans la vague 7 du Baromètre de la confiance. Un an après Charlie et quelques semaines après les attentats du 13 novembre dernier, ces tendances sont toujours bien présentes. Si les Français conservent sans doute une forte capacité à s'investir et se mobiliser pour défendre de grandes causes, dans le même temps ils sont fondamentalement déçus et désillusionnés, voire méfiants et défiants vis-à-vis des modalités de fonctionnement de la démocratie et des acteurs de la démocratie que sont les partis et les dirigeants politiques. Nous sommes aujourd'hui revenus vers une forme d'insatisfaction démocratique en France à la fois latente, assez générale et fortement résiliente. En dépit du sursaut démocratique observé pendant les attentats, les Français ne semblent pas prêts à laisser de côté leurs attentes et leurs insatisfactions.

Bruno Cautrès,  
CEVIPOF, Baromètre 2016

# Représentations sexuées et productions culturelles pour la jeunesse

Prendre conscience de représentations sexuées tronquées est une étape nécessaire mais non suffisante vers l'égalité des sexes.

PAR SYLVIE CROMER\*

**S**il est un combat remis sans cesse sur le métier, c'est bien celui contre les stéréotypes. En effet ces images toutes faites et figées, bien commodes pour appréhender la complexité du monde et orienter l'action, ont, en transmettant des représentations sociales, discriminantes et hiérarchisantes, des effets négatifs appliqués à un groupe de personnes, et constituent une injustice. Concernant les stéréotypes sexistes, et pour n'évoquer que les plus récents documents, a-t-on vu publier par la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat, un rapport sur le thème *Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires : faire de l'école un creuset de l'égalité* (2014) et par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes un *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (2015). Faudrait-il s'étonner de cette attention, et de ces récurrentes dénonciations ? Sans doute pas, dans un monde multimédiatique, saturé de communication. Mais il y a à s'interroger sur la prise en considération des recherches menées sur le sujet par les politiques publiques et leur efficacité. Il convient aussi de redire que la lutte contre les stéréotypes ne fonde pas, à elle seule, une politique d'égalité entre les sexes.

Pour ma part, avec d'autres chercheuses (voir encadré), c'est à la fin des années 1990, que je me suis posé la question des représentations du masculin et du féminin véhiculées auprès des enfants, renouvelant les interrogations des années 1970 sur les stéréotypes de sexe. Dans ces productions culturelles, qui de surcroît

ont l'ambition de transmettre culture et citoyenneté, qu'est-il donné à voir de l'ordre social sexué ? L'originalité de la démarche a été de s'adosser aux concepts de genre et de représentation, ainsi que de mettre en œuvre une méthode quantitative, pour recueillir les informations dans les textes et les images sans sélection *a priori*. (*Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Carole Brugeilles, Sylvie Cromer, Paris, CEPEd, 2005)

## LES QUATRE PIVOTS SUR LESQUELS REPOSENT LES REPRÉSENTATIONS

Alors quoi de nouveau ou de différent, depuis les années 1970, depuis que les études des quatre coins du monde sur les manuels et les livres de jeunesse ont démontré d'une part la minoration numérique des personnages féminins

et une valorisation du masculin, d'autre part l'existence de stéréotypes de sexe ? La synthèse des résultats, comparant les personnages dotés de différentes caractéristiques constituant leur sexe social (attributs, activités, rôles, relations, etc.), révèle des rapports imaginaires inégalitaires entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons. Ce système de genre symbolique repose sur quatre pivots. On trouvera plus de détails dans « Genre et littérature de jeunesse en France : éléments pour une synthèse » de Sylvie Cromer, *Nordiques* n° 21, dossier Filles intrépides et garçons tendres : genre et culture enfantine, 2010.

## 1- DES PERSONNAGES DE SEXE MASCULIN PRÉDOMINANTS

Les productions culturelles envisagées génèrent une très nombreuse popula-

## UNE VAGUE DE RECHERCHES DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 1990

Depuis la fin des années 1990, avec une équipe à géométrie variable, dont le « noyau dur » est composé de deux démographes, Carole Brugeilles de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense et Isabelle Cromer, et d'une sociologue (moi-même), ont été étudiés :

1. les nouveautés d'albums illustrés de fiction de 1994 pour les 0-9 ans (« Attention Album ») : 537 albums ;
2. la liste 2002 de littérature de jeunesse des programmes de l'Éducation nationale (« Masculin/Féminin dans la liste de littérature jeunesse de l'Éducation nationale 2002 ») : 128 œuvres majoritairement contemporaines pour les 8-11 ans ;
3. la presse jeunesse d'éveil entre 2000 et 2004 (étude CNAF) : 505 revues et 398 suppléments parents.
4. les présentations de spectacles pour le jeune public de 2006-2007 : 990 notices de spectacles.
5. ainsi que les collections de manuels scolaires de l'enseignement primaire dans plusieurs pays d'Afrique et en France.

tion de personnages. Le sexe et l'âge sont les deux catégorisations sociales primordiales. Quelle que soit la production, les personnages masculins sont toujours beaucoup plus nombreux. Au mieux les féminins atteignent 40 % de la population des personnages. La parité n'est jamais atteinte, *a fortiori* l'inversion de dominance sexuée n'est jamais observée, alors que le lectorat ou le public sont mixtes.

## 2- DES PERSONNAGES DE SEXE FÉMININ PARTICULARISÉS

Les personnages féminins quant à eux sont physiquement matérialisés, apparaissant non comme l'un des sexes possibles, mais comme un cas particulier de l'humanité. En effet, il n'existe aucun attribut masculin propre récurrent : par exemple la barbe ou la moustache ou la casquette n'existent que de manière très discontinue. En revanche, pour représenter du féminin, on ajoute au masculin de manière très systématique des d'attributs spécifiques : traits corporels (les seins, la grossesse), éléments de coiffure (cheveux longs, nœuds dans les cheveux), ornements (bijoux) ou vêtements (jupe ou robe). Ainsi, physiquement, les féminins constituent une sous-catégorie du masculin qui apparaît comme le parangon de l'humain. Ainsi quand on montre aux enfants un ours sans marque physique c'est un masculin : l'ajout d'un tablier le fait devenir massivement féminin, malgré les griffes, les crocs, le geste menaçant.

## 3- UN CLIVAGE ENTRE LES SEXES À L'ÂGE ADULTE, AVEC UNE EXPANSION SOCIALE DU MASCULIN

Les enfants ne sont pas discriminés selon leur sexe : filles et garçons sont dotés des mêmes qualités et objets, se livrent aux mêmes actions, fréquentent les mêmes lieux... Les filles – cependant plus rares – ont même des portraits plus « exemplaires ». Ainsi, dans les albums illustrés de 1994, comme dans la liste de littérature de 2002, elles sont plus douées intellectuellement que les garçons. On constate pourtant quelques écarts et l'esquisse d'une ligne de partage sexuée plus traditionnelle, fluctuante au gré des productions. Ainsi, dans les deux corpus cités, les filles circulent plus dans les lieux privés, les garçons dans les lieux publics.

Chez les adultes, le clivage entre les sexes s'accroît. Chaque sexe a une sphère préférentielle d'intervention, conforme à la tradition – privée pour les femmes, publique pour les hommes – sans pourtant entraîner (comme il y a trente ans) une bipolarisation et exclusion sexuée.

Mais les hommes investissent davantage la sphère privée que les femmes la sphère publique. L'éloignement des femmes du champ professionnel et leur présence uniquement dans les secteurs qui leur sont traditionnellement dévolus, l'éducation, le soin, le service, sont particulièrement saisissants, sans commune mesure avec la réalité. Le masculin en colonisant les territoires dits féminins, sans que l'inverse se produise, « englobe » en quelque sorte l'autre sexe.

## 4- L'APPRENTISSAGE MASCULIN DU POUVOIR

Prendre en compte les relations des personnages permet de mesurer l'importance du personnage et sa place, c'est-à-dire son prestige social et son pouvoir. Prenons l'exemple des 1 686 relations entre personnages de sexe et d'âge identifiés dans les histoires de la presse magazine. Elles sont à près de 70 % intergénérationnelles et mixtes. Pourtant elles sont loin d'être égalitaires ! Le garçon accumule près de 80 % des échanges :

ces productions culturelles institutionnalisent ou mettent en avant, ou promeuvent, un sujet masculin comme neutre et universel. Les femmes constituent alors une minorité, empêchée de représenter l'universel. La neutralisation du masculin *versus* le peu de visibilité des femmes escamote les rapports sociaux de sexe. Notons aussi que le plus souvent les autres rapports sociaux de classe ou d'origine sont gommés. Non seulement les discriminations ne sont pas rendues visibles, mais d'autres relations entre les sexes ne sont pas pensées. Par le biais de telles représentations socio-sexuées biaisées, l'ordre des sexes réel n'est pas mis en question

Quels enseignements tirer de ces recherches sur les représentations sexuées dans les productions culturelles pour la jeunesse ? Il nous manque des représentations pour former les futurs citoyens et citoyennes d'une société égalitaire : une diversité de modèles humains, dépassant la binarité

« Dans le cadre éducatif, prendre conscience des représentations tronquées, largement en deçà de la réalité, exercer le regard et proposer de nouvelles représentations stimulantes pour l'imagination est une première étape nécessaire. »

il bénéficie tout à la fois de l'attention des adultes, de la confrontation avec ses pairs d'âge et de sexe, des interactions de groupes. En un mot, il confisque la mixité d'âge et de sexe à son profit. Les hommes interagissent avec les garçons et leurs pairs. Hommes et garçons ont le privilège de connaître l'entre soi masculin, ce que ne connaissent pas les féminins. Les filles sont avant dans les groupes de camarades ou de la famille et n'ont guère accès aux adultes. Les femmes sont vouées aux enfants.

## LES PERSONNAGES DE SEXE FÉMININ LAISSÉS DANS L'OMBRE

En définitive, les personnages de sexe masculin, par leur nombre et leurs caractéristiques, apparaissent, en cumulant les expériences et en monopolisant des ressources, comme les acteurs majeurs et essentiels de la société, laissant dans l'ombre les personnages de sexe féminin. Il ne s'agit pas seulement de persistance de stéréotypes de sexe, valorisant le masculin, dénigrant le féminin. Mais

homme/femme et l'hétéronormativité, une diversité des images de la famille et de la parenté, une diversité des modes de relations solidaires, en prenant le contre-pied d'une société de consommation. Dans le cadre éducatif, prendre conscience des représentations tronquées, largement en deçà de la réalité, exercer le regard et proposer de nouvelles représentations stimulantes pour l'imagination est une première étape nécessaire, car les représentations légitimes, étayent les inégalités, tout particulièrement dans les productions validées par les institutions, comme les manuels scolaires ou la littérature de jeunesse. Il reste aux générations adultes à continuer à s'employer à lutter concrètement contre les inégalités pour produire des conditions de vie égalitaires entre les femmes et les hommes. ■

\*Sylvie Cromer est sociologue. Elle est maître de conférences à l'université Lille-2.

« Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande*.

# La perfectibilité humaine, des Lumières au transhumanisme

Liée à l'origine à la perspective d'un progrès social d'ensemble, l'idée de perfectibilité a profondément changé de sens avec ce que l'on appelle le transhumanisme. Il s'agit désormais de tendre à une amélioration biologique de l'être humain dont les implications sont dangereuses.

ENTRETIEN AVEC  
**NICOLAS LE DÉVÉDEC\***

## Quels sont les grands moments idéologiques qui ont marqué le devenir de l'idée de perfectibilité depuis l'époque des Lumières ?

Des Lumières à nos jours, l'histoire de la notion de perfectibilité est l'histoire d'un renversement. La notion de perfectibilité désigne au XVIII<sup>e</sup> siècle une conception de l'être humain qui valorise son autonomie et sa capacité à agir réflexivement sur lui-même et sur le monde. Si, de Bacon à Condorcet en passant par Cabanis, elle

au cœur de l'idéal démocratique moderne et des principaux combats sociaux et politiques en faveur d'une société plus juste et plus décente.

Une première rupture intervient au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ombre de la Terreur nourrit un pessimisme moral et politique qui favorise l'épanouissement d'une conception scientiste de la perfectibilité humaine dont l'œuvre d'Auguste Comte est emblématique. L'heure est à la célébration du productivisme industriel et de la maîtrise technique de la nature. Ce culte du progrès traverse toute la pensée de Marx, ambivalente sur la question de la perfectibilité humaine. Cette dérive

Une seconde rupture s'opère à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Le traumatisme collectif consécutif au totalitarisme conduit paradoxalement à une survvalorisation de la rationalité technoscientifique, jugée plus rassurante que l'action politique. Dans un renversement complet de la conception humaniste et politique de la perfectibilité issue des Lumières, l'idée qui prévaut désormais est celle d'améliorer, non plus la société, mais l'être humain et la vie en elle-même. La pensée cybernétique et les idéaux du cyborg sont au cœur de cette conception posthumaniste de la perfectibilité qui sous-tend notre société contemporaine, que j'appelle la « société de l'amélioration ».

« Le transhumanisme est clairement du côté de l'adaptation et de la conformation à l'ordre établi. »

renvoie à une ambition de maîtrise scientifique et technique de la nature – nature humaine comprise – l'idée de perfectibilité y demeure néanmoins encastrée dans le projet plus général d'améliorer nos conditions de vie sociales. Telle que forgée par Rousseau en 1755, la notion de perfectibilité vise une amélioration de l'être humain dans, par et pour la société,

de la notion humaniste de la perfectibilité aboutira à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux perspectives antihumanistes que sont par excellence le darwinisme social et l'eugénisme. La perfectibilité se réduira ici à un pur projet biologique et médical visant l'amélioration de la nation par la sélection des individus les plus aptes et l'élimination des plus faibles.

## Qu'est-ce que le transhumanisme à cet égard ?

Le transhumanisme est un mouvement scientifique et politique contemporain qui milite en faveur d'une amélioration radicale de l'être humain et de ses performances physiques, intellectuelles et émotionnelles grâce aux innovations technoscientifiques et biomédicales. Fédérant près de six mille membres regroupés autour de l'association *Humanity+*, le mouvement ne cesse de gagner en notoriété. L'objectif ultime du mouvement est de prolonger indéfiniment l'espérance de vie en vue d'accéder à une forme d'immortalité terrestre. Mettre à mort la mort, selon

l'expression de Laurent Alexandre, est en effet l'horizon ultime de la société transhumaniste de l'amélioration.

Il est intéressant de noter que le transhumanisme s'appuie à cet égard sur ce que j'appelle une « anthropologie de la déficience ». Tout ce qui relève du corps et de la vie y est en effet systématiquement déprécié. Le vieillissement est dans cet esprit appréhendé comme une maladie dont il faudrait guérir et le corps associé à une marque d'infirmité qu'il s'agirait de corriger techniquement. À travers tout ceci, l'ambition du transhumanisme est finalement de « libérer » l'être humain de tout ancrage biologique en vue d'accéder à un nouveau stade de l'évolution. C'est cette ambition que cristallisent les notions de « posthumain » et de « posthumanité » qui désignent un au-delà de l'humain, une forme d'humanité jugée supérieure entièrement revue et corrigée par les technosciences.

### Comment s'inscrit-il dans cette histoire de notre modernité politique ?

Le transhumanisme marque à mon sens le renversement complet de la conception humaniste et politique de la perfectibilité humaine héritée des Lumières. Il ne s'agit en effet ici plus du tout de changer politiquement le monde mais de changer techniquement l'être humain. Il ne s'agit plus d'améliorer la société mais de perfectionner la vie en soi. C'est une perspective résolument adaptative avec tout ce que cela implique de désinvestissement politique. « Se révolter ou s'adapter, il n'y a guère d'autre choix dans la vie », disait Gustave Le Bon. Le transhumanisme est clairement du côté de l'adaptation et de la conformation à l'ordre établi. En l'occurrence, l'idéal de l'homme augmenté est l'idéal d'un homme parfaitement adapté à la société néolibérale contemporaine et ses valeurs centrales de performance, de croissance, de productivité et de compétitivité illimitées.

La seule perfectibilité dont il est question dans le transhumanisme est en effet celle de l'individu et de ses performances. Jamais n'est-il question à proprement parler de progrès social, de liberté politique ou de justice sociale. S'il en est question, comme c'est le cas dans les multiples débats bioéthiques anglo-saxons sur le sujet ou dans la branche qui se veut plus « sociale » et « progressiste » du mouvement, c'est uniquement dans une perspective utilitariste et gestionnaire. Ainsi s'inquiète-t-on de l'autonomie et du consentement des individus, de l'égalité d'accès aux technologies d'amélioration ou encore de la santé et de la sécurité de consommateurs. Mais la seule liberté dont il est ici question est encore et toujours celle de l'individu, jamais celle, politique, de la collectivité. De la même façon, la seule égalité dont il est question est celle

de l'accès aux technologies d'amélioration sociale. Jamais le lien entre la priorité donnée au développement de ces technologies d'amélioration et les répercussions qu'elle implique sur les inégalités sociales en général n'est évoqué.

### Qui sont les acteurs de ce mouvement ?

Les transhumanistes et ceux qui gravitent autour sans y être officiellement affiliés ne sont pas des penseurs ou des ingénieurs marginaux. Le transhumanisme, c'est une nébuleuse d'acteurs constituée aussi bien d'ingénieurs, de philosophes, d'entrepreneurs et d'hommes politiques qui occupent, pour nombre d'entre eux, d'importantes positions. Le cofondateur de l'association transhumaniste mondiale (*Humanity+*), le philosophe suédois Nick

Bostrom en effet sur les fins et les moyens d'une réelle émancipation humaine. S'il est encore trop tôt pour saisir toute la portée des transformations en cours, on peut néanmoins d'ores et déjà en entrevoir les premières retombées sociales. Ainsi, derrière le fantasme d'un enfant parfait, il y a l'instauration d'un nouvel eugénisme, lequel, pour libéral et consenti qu'il soit, encourage comme hier l'instrumentalisation de la vie humaine et l'intolérance croissante à l'égard du handicap. Derrière l'humain maître de ses émotions grâce à la pharmacologie, il y a l'humain complexé et souffrant, de plus en plus médicalisé, développant de nouvelles formes de dépendances et d'addictions. Derrière la quête d'une vie sans fin, il y a le jeunisme et la stigmatisation croissante de la vieillesse.

« Derrière la volonté d'améliorer biomédicalement l'humain et la vie elle-même, il y a finalement la marchandisation bioéconomique des corps qui se matérialise chaque jour un peu plus. »

Bostrom est ainsi diplômé de la London School of Economics, enseignant à l'Université d'Oxford et directeur du *think tank* influent Future of Humanity Institute. L'une des figures de proue du mouvement, l'ingénieur et futurologue Ray Kurzweil est quant à lui membre du conseil d'administration du Massachusetts Institute of Technology, conseiller de l'armée américaine sur les questions liées aux innovations scientifiques et techniques, et travaille depuis 2012 pour le géant économique Google. La firme Google apparaît d'ailleurs actuellement comme l'un des plus puissants fers de lance des idéaux transhumanistes. Les fondateurs du géant de l'Internet, Larry Page et Sergueï Brin, sont des transhumanistes convaincus et multiplient les investissements dans le domaine des sciences de la vie. Qu'il soit question du séquençage ADN avec la filiale 23andMe ou de la lutte contre le vieillissement et la mort entreprise par la firme Calico, Google constitue aujourd'hui un acteur central du transhumanisme. Enfin, mentionnons que le transhumanisme compte depuis 2014, aux États-Unis, un parti politique officiel, le Parti Transhumaniste, présidé par l'écrivain et philosophe Zoltan Istvan, en lice pour les élections présidentielles américaines de 2016.

### Pourquoi faut-il s'en méfier ?

Ce sont les implications sociales, politiques et écologiques du transhumanisme qui sont à mon sens le plus à redouter. La société de l'amélioration actuelle s'illu-

lesse. Derrière la volonté d'améliorer biomédicalement l'humain et la vie elle-même, il y a finalement la marchandisation bioéconomique des corps qui se matérialise chaque jour un peu plus.

La seule avancée à mettre au compte de la société de l'amélioration semble ainsi être celle du marché et du capitalisme, qui a trouvé dans le surhomme replié sur lui-même la matière première de sa reproduction et de sa régénération. L'idéal d'un homme augmenté s'inscrit de fait de plain-pied dans l'idéologie politique néolibérale contemporaine tout comme il légitime entièrement le modèle d'exploitation bio-capitaliste du monde vivant (marché du corps, des organes, des cellules, des gènes, etc.). En exigeant de chaque individu qu'il soit toujours plus performant et devienne l'entrepreneur toujours plus solitaire et résigné de lui-même, le transhumanisme repousse continuellement la possibilité d'une vie authentiquement humaine, laquelle suppose d'être partagée plus qu'augmentée. C'est le progrès social ainsi que l'appartenance de l'humain au monde vivant qu'il nous faut en définitive plus que jamais défendre et penser à nouveau frais à l'ère de l'exploitation capitaliste illimitée de la vie. ■

\*Nicolas Le Dévédec est politiste. Il est docteur en sciences politiques des universités Rennes-1 et Montréal.

Entretien réalisé par Fabien Ferri.

# Les âges du mythe Robespierre

Robespierre n'a jamais cessé depuis deux siècles d'être une figure historique clivante, non seulement entre la droite et la gauche françaises, mais aussi au sein de ces familles politiques, et parmi les historiens, écrivains et citoyens qui se sont intéressés au personnage. Pourquoi cette persistance – et même cette accentuation du clivage – plus de deux siècles après son exécution ?

PAR **MARC BELISSA**  
ET **YANNICK BOSCH\***

**C'**est évidemment l'identification de Robespierre avec la Révolution française, et surtout avec la période que l'on a appelé la « Terreur » après sa mort, qui explique cette persistance. C'est parce que la Révolution française et son héritage sont encore des éléments du débat politique en France que la figure de Robespierre occupe toujours une place centrale dans les représentations historiques.

## UN REPOUSSOIR UTILE

Tout part de ce nous avons appelé la « matrice thermidorienne » qui – tout en réemployant des éléments antérieurs puisés dans la critique royaliste et girondine du personnage – construit dans l'année et demie qui suit le 9 thermidor une légende noire de Robespierre pour justifier la réorientation politique qui s'ensuit et qui vise à édifier un régime des propriétaires. Dans la période dite thermidorienne s'agrègent les éléments d'un *mythe* qui fait de Robespierre un monstre, un repoussoir utile pour disqualifier la période de la République démocratique et sociale et l'an II sous l'image englobante de la « Terreur ». Avec bien des transformations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, c'est ce mythe qui fait encore florès aujourd'hui dans l'espace public. « Robespierre n'a pas d'aventure amou-

reuse, [...] vit dans la théorie, [...] se méfie de la foule et du peuple, [...] est immature, [...] guidé par un idéal de pureté néo-romaine, [...] les têtes tombent, tombent, [...] des flots de sang débordent des caniveaux. » L'auteur de cette litanie pourrait être un thermidorien, un historien anti-révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle ou un plumeur de l'Action française. Il s'agit en fait du journaliste Franck Ferrand, le 17 mai 2011, dans l'émission « Au cœur de l'histoire » qu'il anime sur Europe 1. Depuis le 9 thermidor, le discours défavorable à Robespierre est ainsi demeuré d'une remarquable stabilité, comme la polarisation des passions que le révolutionnaire alimente.

## DES « MOMENTS ROBESPIERRE »

En deux siècles, sur une toile de fond hostile dominante, quatre phases distinguent des « moments Robespierre » au cours desquels on constate le retour d'un discours positif sur l'Incorruptible

thermidoriennes. Sauver Robespierre, c'est sauver la possibilité d'une république. Avec la Révolution de 1848 et sous l'influence de Michelet, de Quinet, puis d'Aulard qui occupe la première chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, les républicains se séparent de Robespierre et lui substituent d'autres figures tutélaires, en particulier celle de Danton. Parmi les courants socialistes, les blanquistes développent un même discours négatif contre le « Robespierre-prêtre » prétendument responsable de l'exécution des hébertistes, censés être les vrais promoteurs d'une révolution populaire, les marxistes figeant pour leur part Robespierre dans la « révolution bourgeoise » alors que l'heure est à la « révolution prolétarienne ». Après l'avoir ainsi abandonné pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la gauche, principal soutien de l'Incorruptible, le retrouve de nouveau dans les années 1930. Les recherches d'Albert Mathiez et la créa-

« Après l'avoir abandonné pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la gauche, principal soutien de l'Incorruptible, le retrouve de nouveau dans les années 1930.

tion de la Société des études robespierristes en 1907, dont il est le maître d'œuvre, ont contribué à changer la donne. Le deuxième moment Robespierre commence. Le Front populaire associant les drapeaux rouge et bleu-blanc-rouge,

tion de la Société des études robespierristes en 1907, dont il est le maître d'œuvre, ont contribué à changer la donne. Le deuxième moment Robespierre commence. Le Front populaire associant les drapeaux rouge et bleu-blanc-rouge,

l'Incorruptible est mobilisé lorsque la République est en péril face à la crise et à la montée de l'extrême-droite. Il devient l'un des héros de la culture communiste et le jouet de la Guerre froide après 1945, être pour ou contre Robespierre revenant à soutenir ou combattre l'URSS de Staline. Les années qui précèdent et suivent Mai 1968 marquent une autre étape au cours de laquelle le personnage se normalise. Les énarques qui baptisent la promotion de 1970 du nom de Robespierre n'ont certainement pas le sentiment d'avoir choisi un psychopathe. Robespierre divise toujours politiquement mais il tend à échapper aux caricatures les plus grossières. Dans les années 1980, la vague antitotalitaire les réactive et met un terme à ce troisième moment Robespierre en condamnant le révolutionnaire au nom des Droits de l'Homme dont il est pourtant la figure emblématique pour ses contemporains. Il devient désormais banal de l'assimiler aux Khmers rouges voire à Hitler.

Depuis 2011, l'espace public bruisse du nom de l'Incorruptible, donnant le sentiment d'être face à l'ouverture d'un quatrième moment Robespierre. Les élections présidentielles de 2012 ont en particulier été marquées par la revendication affichée de la figure de Robespierre par Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de gauche. Comme à d'autres moments de l'histoire, Robespierre sort ainsi du passé pour être directement projeté sur la scène politique contemporaine dont il devient presque un interlocuteur. À la veille du premier tour le 12 avril 2012, Franz-Olivier Giesbert, directeur de l'hebdomadaire *Le Point*, pronostique lui aussi – mais pour le pire – le retour de l'Incorruptible en dénonçant « les mauvais germes qui pourrissent l'ambiance dans un pays où ont toujours proliféré l'envie, cette passion eunuque, le ressentiment social et la haine de soi. Au secours, Robespierre revient ! »

Jean-François Copé, alors président de l'UMP, multiplie les allusions à Robespierre présenté comme un épouvantail (la politique fiscale du gouvernement Ayrault consisterait à revenir « aux temps de Robespierre ») et mis au même niveau d'indignité que des collaborateurs fusillés à la Libération : « Faire l'éloge de Robespierre, cela n'a rien à envier à ce que faisait Jean-Marie Le Pen avec Brasillach ». L'affaire Cahuzac (avril 2013) donne une nouvelle occasion aux chroniqueurs et aux politiques d'agiter le spectre de Robespierre. Au lendemain de la démission du ministre qui n'a pas encore avoué, Guillaume Peltier, alors

vice-président de l'UMP, stigmatise « la pression médiatique des petits Robespierre de la justice que sont M. Plenel et ce site d'informations d'extrême-gauche *Médiapart* ».

L'affaire Cahuzac engendre des mesures d'urgence prises par le pouvoir qui visent à la « moralisation » du monde politique et à la « transparence ». Anna Cabana (*Le Point*, BFM-TV) réagit à la publication du patrimoine des ministres et vitupère : « on n'entend qu'eux, ces jours-ci, les grands moralisateurs, les chantres de l'épuration, les nouveaux Robespierre, voire les néo-Khmers rouges. » Depuis la publication de notre livre *Robespierre, la fabrication d'un mythe*, d'autres épisodes se sont ajoutés : à la fin de 2013 la prétendue

cipes incarnés par le conventionnel paraissent redevenir un recours possible, alors que les idéologies traditionnelles de la gauche se sont effondrées. En dépit de sa sympathie pour ce que représente Robespierre, le socialisme puis le communisme l'ont enfermé – avec la Révolution française – dans la construction déterministe de la révolution bourgeoise. Cette tradition critique du capitalisme, hégémonique au XX<sup>e</sup> siècle, a pour cette raison systématiquement minoré ou occulté la modernité d'autres conceptions critiques portées par la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle dont Robespierre est l'un des porte-parole dénonce l'économie politique tyrannique – l'idéologie naissante du

## « Robespierre, et au-delà la Révolution française, engage à réexaminer les idées politiques républicaines et la tradition des Droits de l'Homme dont nous sommes censés être les héritiers. »

« reconstitution faciale » de Robespierre à partir d'un faux masque mortuaire a fait la une des journaux télévisés au grand dam des historiens universitaires qui ont démonté le faux, en 2014 la parution du jeu vidéo *Assassin's Creed* dans lequel Robespierre est présenté comme un monstre illuminé suscite la protestation de Jean-Luc Mélenchon, notamment. À l'été 2015 encore Michel Onfray publie dans *Le Point* une série de chroniques reprenant les lieux communs de l'historiographie girondine des années 1820-1850, faisant de Robespierre un aigri assoiffé de pouvoir face aux héroïnes « girondines », égéries et combattantes de la liberté et de la vie contre des Montagnards mus par une idéologie égalitaire mortifère. N'en doutons pas, d'autres épisodes suivront...

On constate que la crise économique profonde que nous traversons, associée à la défiance vis-à-vis du fonctionnement des institutions et à la montée de l'extrême droite, semble comme dans les années 1930 réactiver la figure de l'Incorruptible. En contrepoint on assiste au concours en détestation de Robespierre promu par l'histoire-spectacle, l'une des manifestations médiatiques de la progression des idées réactionnaires. Ceux qui les combattent voient souvent dans l'Incorruptible un repère et parfois une ressource. Les prin-

chés selon les catégories du XVIII<sup>e</sup> siècle – en se fondant sur le principe du droit naturel à l'existence. Robespierre l'a en partage avec des philosophes comme Mably, mais également avec le mouvement populaire. Tous, au nom du progrès, ont été qualifiés de passésistes, ou au mieux d'utopistes, et donc disqualifiés pour penser les contradictions et aujourd'hui les impasses de nos sociétés organisées sur le productivisme. Affirmer que les biens qui permettent de vivre constituent une propriété sociale commune qui ne peut être abandonnée à la violence du marché est-il de nos jours si archaïque ? Robespierre, et au-delà la Révolution française, engage à réexaminer les idées politiques républicaines et la tradition des Droits de l'Homme dont nous sommes censés être les héritiers mais dont nous avons perdu une grande partie du sens et dès lors les vertus subversives qu'elles possédaient à l'origine. ■

\***Marc Belissa** est historien. Il est maître de conférences à l'université Paris Ouest Nanterre- La Défense.

**Yannick Bosc** est historien. Il est maître de conférences à l'université de Rouen.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

# Les nouvelles prisons françaises

Regard sur l'acceptabilité sociétale des établissements pénitentiaires.

PAR GÉRALD BILLARD\*

**A**vec 77 291 personnes écrouées au 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour 57 841 places de détention, il y a en France, 19 450 détenus de plus que la capacité totale des prisons. Depuis 50 ans, la population carcérale a ainsi doublé en France imposant une pression forte sur un parc pénitentiaire insuffisant et vétuste. Depuis 2002, la France s'est de nouveau lancée dans un vaste chantier de construction de nouveaux établissements pénitentiaires afin de créer 13 200 nouvelles places de détention. Répondant aux Règles pénitentiaires européennes, ces nouveaux établissements publics ont été construits dans une optique d'amélioration des conditions de travail des personnels, de vie et d'hygiène des personnes incarcérées. Outre les questions posées par la construction et la gestion déléguées à des prestataires privés, ce programme immobilier récent soulève des enjeux locaux importants en matière d'insertion territoriale de ces nouveaux établissements.

## LE POIDS DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ SUR L'EXODE URBAIN DES NOUVELLES PRISONS

Avec les contrats AOT-LOA (Autorisation d'occupation temporaire – Loyer avec option d'achat), l'administration pénitentiaire met à disposition d'un prestataire privé un terrain, par convention de bail. Les normes fixées par l'Agence publique

pour l'immobilier de la justice (APIJ), justifiées en grande partie par des obligations de sécurité, imposent aux entreprises privées de lourdes contraintes sur la conception des établissements. Les sites d'implantation présentent tous en général une emprise au sol comprise entre 10 et 13 hectares. Outre la question de la disponibilité foncière et de la conformité du site (zone non inondable, non-surmontée de haut bâtiment, située à moins de 30 minutes d'un hôpital et d'un tribunal pour une maison d'arrêt), le choix du terrain va nécessairement peser sur le coût global du projet, un élément clé dans l'équilibre d'une programmation

nouveaux établissements pénitentiaires se situent ainsi dans des communes de banlieue contiguës à la ville-centre mais selon une logique urbanistique, plutôt positive, de renouvellement urbain. Celle-ci se matérialise par le comblement d'une « dent creuse » dans le cas de Vezin (anciens abattoirs) et de celui de Carquefou (réappropriation d'une friche militaire). Le cas de Nancy-Maxéville sort de ce schéma type « dent creuse ». En effet, le centre pénitentiaire nancéien relève d'une démarche de type « projet urbain » dans le cadre d'une vaste opération de rénovation urbaine soutenue par l'ANRU (ZAC du Plateau de La Haye).

« Ce programme immobilier récent soulève des enjeux locaux importants en matière d'insertion territoriale de ces nouveaux établissements. »

immobilière basée sur les principes d'une AOT-LOA. Dans ces conditions, la migration des nouveaux établissements pénitentiaires du centre des villes vers des communes de banlieue, voire périurbaines, peut en partie s'expliquer par cette recherche de disponibilité de terrains abordables dans certaines grandes agglomérations sous forte pression, notamment résidentielle.

La construction de nouveaux établissements pénitentiaires à la périphérie des villes est bien antérieure au programme « 13 200 », la taille des prisons neuves pesant sur la migration inévitable de la fonction carcérale en dehors des centres-villes (Milhaud, *Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, 2009). Certains

À l'inverse, situé à 23 km du centre de Poitiers et à 2 km du bourg, le centre pénitentiaire de Vivonne semble posé au milieu des champs. Dans une moindre mesure, cet éloignement périphérique de la prison est également observable dans le cas de la nouvelle maison d'arrêt du Mans-les Croisettes, installée sur une ancienne parcelle agricole, dans une commune de banlieue (Coulaines), en rupture avec le tissu urbain continu. Si nous considérons, tout comme le sociologue Philippe Combessie (*Prisons des villes et des campagnes. Études d'écologie sociale*, 1996), que « la volonté de mise à l'écart des prisons, de relégations spatiales suppose un rejet des établissements pénitentiaires », la relégation en grande périphérie représenterait un sym-

bole fort du malaise sociétal entourant la question des lieux d'emprisonnement.

### L'ACCESSIBILITÉ DES NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS EN QUESTION

En opérant un transfert centre-ville vers des sites périphériques, la fonction carcérale s'est éloignée des points de convergence multimodaux que représentait le centre-ville (gare SNCF, jonction des lignes de transport en commun). Au regard des exigences primaires affichées par l'APIJ sur les notions d'accessibilité aux tribunaux, hôpitaux et casernement de forces de l'ordre, le cahier des charges est évidemment respecté pour les cas étudiés. Néanmoins, en comparant les anciennes et les nouvelles prisons en matière de desserte, tant au niveau des transports en commun que de l'usage de l'automobile, il est incontestable que l'accessibilité des nouveaux sites pose question. L'analyse fine de l'accessibilité des nouvelles prisons montre nettement que les temps de trajet ont augmenté dès lors que les transports en commun sont utilisés : il faut désormais au moins une vingtaine de minutes pour venir depuis le centre-ville ou la gare SNCF. Ce décentrage de la fonction carcérale a également des conséquences pour les familles des détenus ou pour certains d'entre eux en régime de semi-liberté, car il s'avère difficile en transport en commun de pouvoir accéder aux nouvelles prisons en moins de 40 minutes en agglomération et en moins d'une heure depuis un lieu hors-agglomération. À l'opposé, l'implantation en

périphérie, souvent à proximité de voies rapides, a incontestablement amélioré les temps de desserte des établissements en véhicule personnel. Le nombre de places de stationnement ayant fortement augmenté aux abords des nouveaux établissements, l'usage de la voiture reste le moyen de locomotion le plus efficient, notamment pour le personnel pénitentiaire peu habitué aux transports en commun pour des questions d'horaires de travail ou encore de « sécurité personnelle ». Cette localisation soulève une problématique forte quant à la capacité des familles à user de leur droit de visite et ainsi maintenir le lien social avec les détenus. Plus encore, la difficile accessibilité relative des nouvelles prisons via les transports en commun peut être un frein au régime de semi-liberté dont certains détenus pourraient bénéficier.

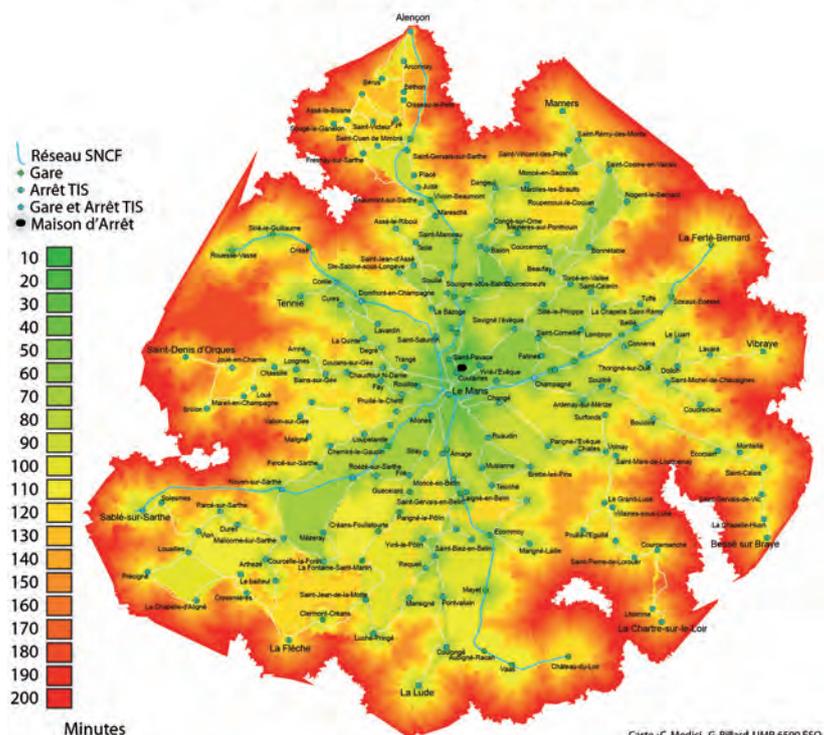
### LES NOUVELLES PRISONS PRIVÉES, UNE MISE À LA MARGE SPATIALE ET SOCIÉTALE INÉVITABLE ?

Il est délicat pour l'État d'envisager l'implantation d'un nouvel établissement pénitentiaire sur une commune sans l'adhésion de l'équipe municipale, à charge pour elle ensuite de convaincre les habitants du bien-fondé de la démarche. Un élément apparaît fondamental dans cette acceptabilité politique et sociétale des nouvelles prisons : loin des yeux au quotidien, de par leur enclavement ou leur éloignement, les établissements pénitentiaires de dernière génération ne dérangent au final que quelques

riverains (nuisances sonores, éclairages trop puissants, dévalorisation immobilière). Tant par leur accessibilité marquée par de fortes contraintes modales, plaçant *de facto* l'automobile comme seul moyen pratique et rapide d'accéder aux établissements, que par leur insertion spatiale en territoire sous-urbanisé, l'image d'une relégation ressort fortement de l'aménagement des sites de Vivonne et du Mans-les Croisettes. Les cas de Nancy-Maxéville, Nantes-Carquefou, Rennes-Vezin-le-Coquet offrent une vision plus contrastée, voire pernicieuse, de cette notion de mise à l'écart. En matière d'insertion urbaine, les trois sites choisis présentent ainsi la particularité d'être pleinement intégrés au tissu de ville préexistant. Néanmoins, le foncier mobilisé pour la construction pourrait être qualifié de peu valorisable, voire valorisant. À Carquefou, que faire d'un ancien champ de manœuvre et de tir pollué, entouré sur environ trois-quarts de son pourtour par une zone d'activités ? À Maxéville, comment imaginer le déploiement d'une zone résidentielle de haut standing, coincée entre la forte concentration de logements sociaux, le camp des gens du voyage et l'autoroute A33 ? À Vezin-le-Coquet, quelle valorisation foncière donner à un espace d'anciens abattoirs, enclavé visuellement et physiquement entre une voie de chemin de fer et des bâtiments commerciaux, sans accès direct au centre-bourg ?

Certes, cette marginalité sociospatiale est quasiment inévitable : elle prend sa source dans une politique d'implantation répondant à une approche multicritère (prix du foncier, taille du site...), un cahier des charges précis (accessibilité, hauteur du bâti environnant) et à des contraintes d'exploitations complexes vis-à-vis du voisinage (éclairage nocturne, bruit, prévention des parloirs sauvages...). Plus encore que les anciennes prisons de centre-ville, mieux intégrées morphologiquement au tissu bâti, les nouveaux établissements pénitentiaires constituent des isolats urbains ; cet isolement se matérialise dès le périmètre proche par la présence d'un glacis et se poursuit souvent par une rupture nette avec des espaces porteurs d'une plus forte urbanité. Si ces nouvelles prisons ont globalement permis d'améliorer les conditions, notamment sanitaires, de la détention, elles n'en restent pas moins porteuses de certaines frustrations morphologiques et fonctionnelles. ■

Accessibilité de la nouvelle Maison d'Arrêt Le Mans-Les Croisettes



\*Gérald Billard est géographe. Il est professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'université du Mans.

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

# L'« archéozoologie », un archéologue (presque) comme les autres

Comment les relations entre hommes et animaux ont-elles évolué à travers les âges ? Nous avons posé cette question à un chercheur associé à l'unité « Archéologie et Archéométrie » de l'université de Lyon, travaillant aujourd'hui dans une entreprise... privée.

ENTRETIEN AVEC **THIERRY ARGANT\***

**Qu'est-ce donc qu'un « archéozoologue » ? Y en a-t-il beaucoup ? Est-ce davantage de l'archéologie que de la zoologie ?**

L'archéozoologue fait partie des spécialistes qui étudient les « mobiliers » (céramiques, faune, métal, monnaie) issus des fouilles archéologiques pour élaborer une histoire des relations hommes-animaux sur la base de l'étude des ossements et des coquilles. Les effectifs sont difficiles à évaluer. Au niveau national, toutes institutions confondues, on doit difficilement atteindre 100 professionnels, sans compter tous les étudiants qui entament des études dans ce domaine. La formation des archéozoologues est aujourd'hui pour l'essentiel intégrée dans les cursus archéologiques, mais dans les années 1950-1960, les premières générations comptaient beaucoup de vétérinaires et de paléontologues. Dans la mesure où nous traitons des relations hommes-animaux, la dimension anthropologique est essentielle, l'aspect biologique étant souvent limité à son côté pratique. L'idéal serait d'avoir une formation mixte, mais cela n'est guère envisageable dans le système académique où les deux sciences ne sont pas dans le même champ disciplinaire.

**Qu'est-ce que la discipline nous apprend sur les animaux actuels ?**

La recherche archéozoologique analyse notamment les processus de domestication, qui accompagnent la néolithisation des cultures au Proche-Orient, ou dans d'autres régions du monde. La domestication nécessite un certain nombre d'actions fondamentales que l'homme doit satisfaire pour que les animaux qu'il détient survivent à la fois en tant qu'individus et

ple. Les analyses d'ADN fossile, dont l'étude prend de plus en plus d'ampleur dans notre champ de recherche, permettent de tracer la circulation des troupeaux domestiques au travers des continents, avec les hommes en migration permanente. La discipline montre également comment l'Homme exerce une pression trop importante sur les effectifs de faune sauvage, avec par exemple la surpêche qui engendre une diminution de la taille des spéci-

« L'archéozoologue tente de suivre l'évolution parallèle de l'homme et de son cheptel, en observant comment le premier gère le second et comment ce dernier s'adapte, ou est adapté, »

en tant qu'espèces. Ces exigences sont principalement la protection, l'alimentation, la maîtrise de la reproduction, et aussi la familiarisation avec l'homme. Cette prise de contrôle sur le vivant constituerait la principale motivation de la domestication et l'analyse des ossements permet d'en approcher les contours.

À partir de là, l'archéozoologue tente de suivre l'évolution parallèle de l'homme et de son cheptel, en observant comment le premier gère le second et comment ce dernier s'adapte, ou est adapté, par des changements de conformation, par exem-

plens capturés au fil du temps. Nous sommes également en mesure de déterminer depuis quand des espèces dites invasives sont installées, comment elles ont modifié les écosystèmes des îles par exemple. Et toutes ces observations sur l'histoire des animaux et des hommes nous permettent de mieux appréhender les conséquences possibles des politiques actuelles et de proposer des scénarios pour l'avenir. Bâtir cette histoire des animaux, chère à Robert Delort, est également très instructif pour l'histoire des mentalités humaines.

### **Cette profession est-elle publique ou privée et quelles sont les revendications des gens du métier ? Y a-t-il des menaces, notamment par coupure de crédits ?**

Les archéozoologues dépendent de différentes institutions, tant publiques que privées. Le plus fort contingent appartient toutefois, me semble-t-il, au domaine de l'archéologie préventive. Ce secteur est dominé par l'Institut national de la recherche archéologique (INRAP), établissement public national à caractère administratif (EPA) de recherche, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche. Depuis 2003,

« L'archéologie préventive, créée dans les années 1980, s'est petit à petit imposée dans les années 1990 pour aboutir en 2001 à la création de l'INRAP. »

le législateur de droite a ouvert ce « marché » au secteur privé, engendrant la création de sociétés commerciales sous différentes formes, parfois coopératives, parfois basées sur une association, le plus souvent de forme capitalistique, mais essentiellement portées par des archéozoologues. Après une dizaine d'années de développement, on observe une structuration de ce secteur autour d'une grosse société à stature nationale et quelques opérateurs plus centrés sur une région, plus un nombre important de services de collectivités. Avec la diminution des budgets publics, ces derniers ont toutefois tendance à être réduits voir supprimés. L'INRAP possède le quasi-monopole du diagnostic archéologique et réalise également à peu près la moitié des fouilles de sauvetage.

Seuls les plus gros opérateurs peuvent se permettre d'employer des spécialistes en général, dont des archéozoologues à temps plein. Les autres sous-traitent leurs études, soit à ces grosses structures, soit font appel à des archéozoologues en CDD ou installés en autoentrepreneurs. Bien sûr, ces derniers sont les plus précaires, et la réduction des crédits d'analyse les touche en premier lieu. Lorsqu'ils obtiennent des ensembles de faune à étudier, ils

disposent *a contrario* d'une plus grande latitude pour approfondir leur étude ; pendant ce temps, les salariés doivent faire de leur mieux avec un nombre de jours de plus en plus contraint, au fur et à mesure que la concurrence oblige les entreprises à limiter les budgets consacrés à l'analyse du mobilier recueilli sur le terrain. Cette tendance actuelle de baisse des crédits est largement due, c'est bien le comble, à la politique commerciale très agressive de l'opérateur public, qui vise ainsi à obtenir ce que la structure n'a pas pu avoir par la loi, c'est-à-dire la disparition du secteur privé par la mise en faillite de ces entreprises. Si sur le principe, il était évident dès 2003, qu'ouvrir l'archéologie à la concurrence était une aberration, les pratiques actuelles de l'INRAP, qui s'appuie sur le budget de l'État pour arriver à ses fins, est lourde de conséquences pour toute la discipline et en premier lieu pour les salariés du privé. En effet, l'établissement public en l'état actuel – et on ne voit pas trop comment il pourrait se développer davantage avec des finances publiques en berne – ne pourra pas absorber tous les chercheurs qui œuvrent dans ces sociétés privées et la disparition de ces dernières créerait une perte de compétences très importante. Ces personnels sont très inquiets et dépités d'être traités comme des pestiférés, ils ressentent encore plus cruellement l'animosité des syndicats de la Culture à leur encontre, alors qu'ils pourraient s'attendre à être considérés comme des camarades de lutte. Au-delà des archéozoologues du secteur privé, cette politique de concurrence exacerbée touche aussi ceux du secteur public qui en subissent également de plein fouet les conséquences sur leurs conditions de travail.

### **En d'autres termes, il y a des divergences d'appréciations sur les relations public/privé en archéologie au sein même des syndicats et mouvements progressistes. Mais revenons plus précisément aux archéozoologues, comment sont-ils organisés ?**

Au vu de notre nombre, il n'y a pas d'organisation viable à l'échelle nationale et nous sommes essentiellement actifs au sein d'une structure internationale, l'International Council for Archaeozoology (ICAZ), qui réunit des archéozoologues du monde entier, et qui se trouve actuellement dominée par la recherche anglo-saxonne. On se retrouve, sinon, dans des structures scientifiques avec les autres archéozoologues (car l'interdisciplinarité fait partie intégrante de notre travail), ou dans des groupes de travail méthodologiques ou thématiques, tant au sein de chaque structure qu'entre collègues de différentes institutions.

Les revendications des archéozoologues rejoignent ainsi celles de tous les autres chercheurs, notamment des sciences humaines, qui voient de plus en plus les efforts de recherche fondamentale limités et soumis à des objectifs de rentabilité immédiate totalement aberrants. En ce qui concerne le domaine de « l'histoire », la diminution des capacités de la recherche s'accompagne malheureusement et naturellement d'une montée en puissance des obscurantismes et révisionnismes de tous bords. Une politique publique efficace, notamment pour redonner du sens à l'existence des nouvelles générations, devrait au contraire insister sur une « culture » vivante donnant la parole à l'humanité de chacun, laquelle se construit entre autres sur une mémoire individuelle et collective que les archéozoologues sont les premiers à abonder, en instruisant l'histoire des individus par l'analyse des indices matériels qu'ils ont laissés.

### **On entend souvent dire que les fouilles se font dans l'urgence avant des grands travaux, est-ce vraiment le cas ?**

On aborde là l'organisation de la recherche archéologique. Celle-ci est régie par des lois liées à l'aménagement du territoire et au patrimoine. Chaque projet d'aménagement, sauf exception, est soumis à un diagnostic archéologique prescrit par les services de l'État, via les services régionaux de l'Archéologie dépendant des DRAC, tout comme il est soumis à des évaluations de son effet sur l'environnement, la biodiversité, la sécurité, etc. Si des vestiges sont décelés lors de ces sondages préalables menés par l'INRAP ou les services territoriaux compétents, l'État suspend la réalisation de la construction à la fouille préventive des vestiges, de façon à préserver l'information historique avant sa destruction. L'archéologie préventive, créée dans les années 1980, s'est petit à petit imposée dans les années 1990 pour aboutir en 2001 à la création de l'INRAP, qui disposait alors du monopole de ce secteur. Les fouilles sont désormais totalement intégrées dans le calendrier des projets de BTP et n'entravent en rien leur réalisation. Le coût est supporté par l'aménageur, d'où les pressions exercées pour l'ouverture à la concurrence en 2003, sans se soucier de l'importance de l'archéologie pour la compréhension de notre histoire, ce que vingt ans d'activité ont pourtant largement démontré. ■

\***Thierry Argant** est archéozoologue. Il est responsable d'opérations archéologiques chez Èveha en région Rhône-Alpes.

Propos recueillis par Pierre Crépel.

# Enfants de l'immigration

L'INED et l'INSEE proposent une enquête fleuve intitulée *Trajectoires et origines*, (TeO), qui rassemble des données collectées entre 2008 et 2009 auprès de 22 000 personnes. Une somme de 600 pages qui présente l'immigration récente et leurs enfants. (Au passage, notons que l'enquête estime que les Français ayant une double nationalité seraient 3,3 millions, soit 5 % de la population métropolitaine âgée de 18 à 50 ans).

En majorité, et malgré les difficultés rencontrées, les immigrés et leurs enfants affirment se sentir français et « chez eux » en France. L'étude note que « si défaut d'intégration il y a, il est à rechercher du côté d'une société qui peine à accepter

les minorités et à dépasser les stéréotypes qui fondent les discriminations et le racisme dont ils sont l'objet ».

L'étude pointe les problèmes rencontrés en matière d'éducation et d'emploi et surtout, elle souligne que ces difficultés seraient plus importantes pour leurs enfants, soit la seconde génération issue de l'immigration. « La société française n'est pas au diapason de sa diversité, note un responsable de l'INED. S'il y a un capital scolaire et social plus élevé pour les descendants d'immigrés que pour les immigrés, ils rencontrent plus de pénalités sur le marché du travail. Les taux de chômage des descendants d'immigrés sont supérieurs à celui des immigrés ». ■

**93 %**

**des enfants d'immigrés**  
se sentent français

**50 %**

**des immigrés originaires d'Afrique**  
pensent qu'on ne les perçoit pas comme français

**44 %**

**des enfants de deux parents immigrés**  
disent avoir été confrontés au moins une fois  
à une situation de discrimination

**20 %**

**des enfants des minorités « visibles »**  
n'ont pas le brevet des collèges

**85 %**

**des musulmans de 17 à 25 ans**  
disent que la religion joue un rôle important dans leur vie  
contre 22 % du même groupe d'âge de catholiques.

# Une insertion professionnelle plus difficile pour les jeunes sortant du supérieur

L'insertion professionnelle, qui correspond à la transition entre le système éducatif et le marché du travail, est une période cruciale de la vie professionnelle. Ces quelques années peuvent en effet conditionner l'ensemble d'une carrière, et peuvent être un témoin d'une conjoncture à venir en matière de chômage et de qualité de l'emploi.

En 2013, le taux de chômage des jeunes qui avaient terminé leurs études supérieures trois ans auparavant (la « génération 2010 ») est de 13 %. Ce chiffre est à relativiser en partie en raison de la part importante de jeunes ayant finalement retardé leur insertion professionnelle et repris leurs études : ils sont près d'un quart (22 %) à se trouver dans cette situation. Plus le niveau d'étude atteint est élevé, plus le taux de chômage et la probabilité d'avoir repris ses études sont faibles. Ainsi, les jeunes sortis du supérieur sans aucun diplôme (ayant donc en général abandonné en première ou deuxième année post-bac) sont 42 % à avoir repris leurs études, et le taux de chômage parmi ceux qui sont effectivement entrés sur le marché du travail est de 23,1 %. Les titulaires d'un diplôme de niveau Bac +4 ou +5, en revanche, n'ont repris leurs études que dans 10 % des cas, et leur taux de chômage n'est que de 10,2 %. La part des jeunes sortant des études supérieures ayant trouvé un emploi à durée indéterminée après trois ans de vie active est de 73 %, ce qui est sensiblement inférieur à l'ensemble des salariés. Un plus haut diplôme se traduit là aussi par une meilleure situation, à l'exception notable des doctorants, dont

seuls 69 % ont un emploi à durée indéterminée. Cela peut s'expliquer par la nature précaire des contrats de recherche notamment. Enfin, 11 % des jeunes sortis des études supérieures en 2010 ont, trois ans après la fin de leurs études, un emploi à temps partiel. Cette part est inférieure à celle observée sur l'ensemble des salariés. Les jeunes sortis du supérieur sans diplôme sont ceux pour lesquels cette part est la plus importante (22 %).

La comparaison de la génération 2010 avec la génération 2004 montre une dégradation globale de la situation, quel que soit le niveau de diplôme atteint. Le taux de chômage après trois ans de vie active n'était ainsi que de 8,7 % pour la génération 2004, contre 13 % pour la génération 2010. Les jeunes sortis du supérieur en 2010 ont plus souvent repris leurs études que leurs aînés, ce qui peut être une réponse à des difficultés pour trouver un emploi. Cette dégradation de l'accès à l'emploi se retrouve pour tous les niveaux de diplôme, à l'exception des titulaires d'un doctorat, pour lesquels le taux de chômage après trois ans de vie active a légèrement diminué, passant de

7,0 % à 5,8 %. La qualité des emplois obtenus s'est également légèrement dégradée, notamment pour les jeunes sortis sans diplôme du supérieur, avec une part moindre d'emplois à durée indéterminée, et une part plus importante de temps partiel. Enfin, le salaire médian des jeunes sortant du système éducatif est globalement stable, en tenant compte de l'inflation. ■

« La part des jeunes sortant des études supérieures ayant trouvé un emploi à durée indéterminée après trois ans de vie active est de 73 %, ce qui est sensiblement inférieur à l'ensemble des salariés. »

## L'insertion professionnelle des jeunes diplômés des générations 2004 et 2010

	Taux de chômage (en %)		Taux de reprise des études (en %)		Taux d'emploi à durée indéterminée (en %)		Part de temps partiel (en %)		Salaire net médian (en euros constants)	
	Gén. 2004	Gén. 2010	Gén. 2004	Gén. 2010	Gén. 2004	Gén. 2010	Gén. 2004	Gén. 2010	Gén. 2004	Gén. 2010
Sortants sans diplôme	15,8	23,1	40	42	58	55	18	22	1 320	1 300
Bac +2 ou +3	7,3	11,2	16	20	74	75	10	10	1 540	1 520
Bac +4 ou +5	6,8	10,2	11	10	81	81	6	7	2 080	2 020
Doctorat	7,0	5,8	3	3	73	69	11	10	2 300	2 390
<b>Ensemble</b>	<b>8,7</b>	<b>13,0</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>1 650</b>	<b>1 620</b>

Source : Cereq, enquêtes Génération.

# Mais où sont passés les Indo-Européens ?

Avec plus de 8 000 exemplaires vendus en un an, le *Mais où sont passés les Indo-Européens ?* de Jean-Paul Demoule, somme de 750 pages agrémentées de plus de 1 000 références bibliographiques, est en passe de devenir un *best-seller* de la littérature scientifique.

PAR VINCENT BLOUET\*

**E**n juin 2015, l'académie française lui a décerné le prix « Eugène Colas » du livre d'histoire et de sociologie et, en décembre dernier, il a reçu le prestigieux prix « Roger Caillois » de l'essai. Dans le même temps, la rubrique « Indo-Européens » de Wikipédia a été complétée d'un paragraphe précisant que « cet essai est contredit par la plupart des études récentes portant sur le génome des Européens » et que « ces hypothèses marginales sont rejetées depuis des années par les linguistes ». *Éléments de la civilisation européenne*, revue de la « Nouvelle Droite », considère quant à elle que l'auteur est « désormais élevé au rang de négationniste en chef des études indo-européennes ».

Beaucoup d'honneur donc et beaucoup d'indignité, pour l'ancien président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, professeur de protohistoire européenne à Paris 1 et membre de l'Institut universitaire de France. Mais pourquoi un ouvrage qui vise à dresser l'état de la connaissance sur un sujet *a priori* réservé à des spécialistes, peut-il aujourd'hui susciter engouements et controverses ? C'est évidemment parce que depuis son assimilation par l'idéologie nazie le concept d'indo-arianisme sent le soufre. Mais c'est aussi, parce que Jean-Paul Demoule s'attache à détruire, de façon méthodique et systématique, ce qu'il nous présente comme le mythe fondateur de l'Europe des temps modernes et donc celui de l'Occident.

Pour aborder le sujet, qui de prime abord pourrait paraître austère, il est nécessaire de poser quelques repères. Dans le Petit Robert, à la rubrique indo-européen, on trouve un adjectif : « se dit des langues d'Europe et d'Asie

qui ont une origine commune ». Dans le Larousse, le terme est signalé comme un substantif : « l'indo-européen est la langue commune dont sont issues les langues dites indo-européennes ». Dans le Wiki-Dictionnaire, c'est aussi un substantif qui est retenu mais avec un autre contenu : « Indo-Européen est le nom donné à un peuple dont est issu partiellement un ensemble de peuples d'Eurasie ». Toute la problématique de Jean-Paul Demoule se retrouve dans ces trois définitions. Comment, à partir de ressemblances initialement constatées entre le sanskrit, le grec et le latin, en est-on arrivé à supputer une langue primitive commune à la majeure partie des peuples d'Eurasie, puis à l'affirmation de l'existence d'un peuple unique à l'origine de tous ceux (ou presque) qui cohabitent aujourd'hui sur le continent.

Ainsi, *Mais où sont passés les Indo-Européens ?* constitue d'abord une enquête historiographique passionnante sur la fabrique d'une discipline. Construit comme une symphonie, rythmé par la chronologie comme tout travail d'archéologue qui se respecte, l'ouvrage nous raconte une épopée scientifique. L'ouverture, qui commence à la Renaissance, et le premier mouvement, qui

« Depuis son assimilation par l'idéologie nazie le concept d'indo-arianisme sent le soufre. »

nous mène à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, décrivent dans le détail le cheminement des fondateurs des sciences humaines et sociales, mais aussi des chercheurs en sciences naturelles, dans l'écriture du roman de l'identité indo-européenne. Le second mouvement, qui débute à la veille de la première guerre mondiale et s'achève à la fin de la seconde, montre comment, sous l'empire des idéologies nationalistes puis du nazisme, des élucubrations scientifiques participent de la monstruosité. Le troisième mouvement et le final nous interrogent sur le pourquoi du retour, dans le deuxième quart du XX<sup>e</sup> siècle et avec encore plus d'acuité aujourd'hui, d'un modèle scientifique construit sur des chimères.



Jean-Paul Demoule

Image extraite de Youtube: Maison de l'histoire de France

Dès les premiers chapitres, le vertige saisit le lecteur qui, de citations en citations, voit les théories du racisme scientifique s'échafauder sous ses yeux. Les linguistes germaniques sont à la pointe de la recherche car c'est la langue qui sert de ciment dans la construction lente et difficile de la nation allemande. Les historiens français et anglais développent quant à eux les thèses diffusionnistes et expansionnistes qui viennent justifier la colonisation, source de progrès. Les anthropologues s'attaquent, par la biométrie, à la classification et à la hiérarchisation des races humaines. À partir du langage primitif reconstitué et des études comparatives de mythologie, on parvient à décrire le mode de vie et les croyances de ces lointains ancêtres. Au final, il se dégage un modèle dominant, postulant l'existence d'un peuple primitif, parti à cheval à la conquête de l'Eurasie et ayant imposé sa culture et sa langue à la majeure partie du continent. Ces bases étant posées, il ne reste plus qu'à localiser, dans le temps et dans l'espace, le berceau d'origine. Cette tâche est confiée aux archéologues qui, comme leurs collègues des autres sciences, participent aux constructions idéologiques de leur temps. C'est ainsi, qu'en fonction du pays et de l'époque, les Indo-Européens seront placés à la fin de la dernière glaciation, au début du néolithique ou pendant l'âge du bronze, leur territoire premier étant successivement retrouvé en Inde, dans le nord de l'Europe, dans les plaines de Russie, en Anatolie...

Depuis les années 1970, le développement des méthodes de datation absolue ainsi que la généralisation de l'archéologie préventive, ont profondément renouvelé la recherche. Fondées sur des séries statistiques solides, la préhistoire et la protohistoire de l'ancienne Europe sont désormais, dans les grandes lignes mais aussi dans les nombreux détails, parfaitement cernées. L'ouvrage expose de façon didactique la succession des cultures identifiées en Europe par les archéologues ainsi que leurs modes de formation, de développement et d'extinction. Jusqu'à l'émergence des États, au début des périodes historiques, cette succession est le plus souvent le résultat d'évolutions locales auxquelles se surimposent des échanges entre groupes culturels. Si des mouvements de

population peuvent parfois être reconnus, il n'existe pas dans les données de traces de la grande invasion indo-européenne déferlant sur le continent décrite par la théorie. À l'instar de ce qui est envisagé pour les cultures archéologiques, il est donc probable que les convergences observées entre les différentes langues indo-européennes résultent d'échanges et de métissage.

Pour Jean-Paul Demoule, la création du mythe indo-européen répond d'abord aux besoins exprimés par l'Europe chrétienne de se forger une histoire propre, distincte de celle des juifs décrite par la bible. Le modèle historique une fois inventé allait connaître des déclinaisons multiples et, dans sa dérive la plus monstrueuse,

contribuer à produire le troisième Reich. Sans sombrer dans ces extrêmes, la justification racio-culturelle de la domination d'un peuple sur les autres a diffusé largement. On a oublié aujourd'hui que le colonel Driant, héros emblématique de Verdun et député de l'Action française, fut aussi auteur d'un livre à succès à destination de la jeunesse intitulé *L'invasion noire*, dans lequel il préconisait la destruction par les gaz des envahisseurs musulmans... Le

succès des « Indo-Européens », ne s'arrêta d'ailleurs pas aux seuls idéologues de l'extrême droite. Considérés comme des vérités scientifiques établies, la thèse d'une culture première et le modèle diffusionniste furent aussi, pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, repris et déclinés par des scientifiques et des intellectuels progressistes. Aujourd'hui, ces thèses renaissent une nouvelle fois de leurs cendres, à l'occasion du développement des études paléogénétiques qui ordonnent le génome humain avec les mêmes outils que ceux utilisés pour le classement arborescent des langues. Certains chercheurs réinventent ainsi les races humaines, dont le concept avait été éradiqué par les généticiens dans les années 1970, et réactivent la quête éternelle du peuple primitif. Sur ce terrain *Mais où sont passés les Indo-Européens ?* constitue aussi une arme pour combattre la résurgence des idéologies identitaires. ■

« Il n'existe pas dans les données de traces de la grande invasion indo-européenne déferlant sur le continent décrite par la théorie. »

\*Vincent Blouet est archéologue (DRAC Lorraine).

**Europe, l'expérience grecque.****Le débat stratégique**

Éditions du Croquant, 2015

**ALEXIS CUKIER,  
PIERRE KHALFA (DIR.)****PAR VICTOR LABY**

Depuis l'arrivée de Syriza au pouvoir en Grèce, les forces de gauche européennes ont partout débattu de la stratégie qui devait être adoptée par Tsipras face aux gouvernements conservateurs coalisés. Les divergences qui existaient alors au sein de la gauche radicale européenne, par exemple sur la question de la sortie de l'euro ou sur l'échelle (nationale ou européenne) à laquelle il convient de mener la lutte contre l'austérité, se sont creusées après la signature forcée d'un troisième mémorandum par le chef du gouvernement grec.

Ce petit livre des éditions du Croquant constitue une parfaite synthèse de ces discussions. On passera rapidement sur l'intervention d'Alexis Cukier, qui voit en Tsipras en chantre de l'austérité à la solde de l'eurogroupe et fait du PCF un parti pour lequel « il n'y aurait pas d'alternative au néolibéralisme ».

Il en va autrement de l'article de Frédéric Boccaro. Celui-ci mérite une attention particulière. Pour l'économiste, « le devoir d'une gauche digne de ce nom n'est pas de prétendre soutenir Tsipras en vantant son imaginaire ralliement à l'austérité [...], mais de le soutenir vraiment en élargissant le front de lutte européen contre l'austérité, et en le faisant porter pour des financements allant de la création d'emplois et de richesses, aux services publics, ainsi que pour la restructuration de la dette. »

Étienne Balibar et ses confrères philosophes ne disent pas autre chose. Il s'agit pour eux d'intensifier le combat à l'échelle du continent pour qu'enfin émerge une Europe solidaire. C'est elle qui donnera un nouveau point d'appui à l'extraordinaire puissance démocratique qui s'est manifestée en Grèce il y a quelques mois avec la victoire du OXI (non). Car, comme le rappelle justement Balibar, ce qui a placé Syriza dans la situation où elle se trouve aujourd'hui, c'est dans une grande mesure l'insuffisance d'un rapport de forces européen favorable.

Quant à un éventuel retour aux monnaies nationales, les avis sont là aussi partagés.

D'un côté, Alexis Cukier et Cedric Durand reprennent une structure argumentative apparemment radicale... Sortir de l'euro et essayer de reprendre le flambeau des luttes nationales en s'insérant dans les combats internationalistes sans relais européens.

De l'autre, Pierre Khalifa, coprésident de la fondation Copernic, met en évidence le coût que représenterait pour le peuple grec un retour à la drachme. Pour lui comme pour Frédéric Boccaro, ce sont les forces dominantes qui balisent le débat. La seule alternative serait « restez dans l'euro sans rien changer ou sortez-en ».

Catherine Savary (membre fondatrice d'Espaces Marx) reprend la même rhétorique et rappelle « qu'aucune monnaie au monde n'a nulle part empêché une diversité de politiques possibles, voire de changements de système », n'en déplaise à ceux qui semblent avoir oublié que bien avant l'adhésion à l'euro, les libéraux imposaient déjà dans toute l'Europe des cures d'austérité. ■

**L'Art et la vie**

Le Temps des Cerises, 2015

**YVON QUINIOU****PAR STÉPHANIE LONCLE**

Quelle est la valeur de l'émotion esthétique, du sentiment du beau ? Pour celui qui l'éprouve, il est très

cruel d'y renoncer. Pris en flagrant délit de sentimentalisme, le matérialiste doit attendre silencieusement que l'émotion lui passe pour que sa raison commence à élaborer sur les enjeux sociologiques, économiques, politiques et philosophiques qui y sont associés. Après la lecture de ce nouveau livre d'Yvon Quiniou, il fera l'économie de ces réflexes, autant de mécanismes de défense contre la reconnaissance de notre incapacité actuelle à comprendre de façon satisfaisante l'émotion esthétique. Voilà en effet le parcours quasi thérapeutique que nous propose Quiniou à travers son essai et le récit qui l'accompagne : accepter l'existence de l'émotion esthétique, en prendre la mesure (elle est durable, puissante, bien spécifique) et en tirer toutes les conséquences, en philosophe, jusqu'à reconnaître que l'ensemble des outils et des valeurs qui ont permis jusqu'ici à l'humanité de penser sa condition échouent à rendre compte du pourquoi et du comment du beau.

Yvon Quiniou refait patiemment le trajet théorique de l'esthétique depuis la philosophie kantienne jusqu'à la psychanalyse freudienne, en passant par la pensée nietzschéenne, difficile à situer au carrefour des sciences de l'homme. Excellant toujours dans l'art de la pédagogie, il insiste sur la façon dont les écrits de Kant font un remarquable portrait de l'émotion esthétique accréditant pour toujours le caractère incontournable de son existence autonome. Dans le même temps, il ne manque de rappeler les impasses idéalistes du philosophe des Lumières allemandes qui l'empêchent d'expliquer de façon convaincante les causes et le fonctionnement de l'émotion esthétique « dans la vie ». C'est alors que Nietzsche, puis Freud viennent étayer l'idée ô combien plus pertinente, plus proche de l'expérience et plus féconde théoriquement de rattacher le beau à la vie, avec le risque cependant de perdre de vue la spécificité de l'émotion esthétique. Au terme de ce parcours, les sciences sociales (à travers l'exemple type de Bourdieu) sont enfin convoquées à l'orée de la conclusion, mais sans grande conviction. Et en effet, on comprend vite, après le chapitre consacré à Freud, que les sciences sociales ne sont guère en mesure d'apporter une réponse aux questions soulevées par Yvon Quiniou.

En effet, ce voyage philosophique se conclut paradoxalement sur un échec dont Quiniou souhaite que le lecteur prenne bien la mesure : en l'état actuel de la réflexion philosophique, nul ne saurait comprendre le fonctionnement de l'émotion esthétique sans avoir recours à la notion, encore bien peu claire, d'illusion. Le sentiment du beau vient chez chacun faire écran entre soi et la mort, lui fait éprouver l'illusion d'une suspension du temps. À partir de là, tout reste à penser. On imagine que certains auteurs viendront nourrir cette réflexion : Louis Marin peut-être pour envisager la question de l'illusion du point de vue du pouvoir de la représentation, Jacques Lacan et ses disciplines aussi, qui ne sont pas loin de considérer que l'expression d'un sentiment du beau fait signe vers un trou non dialectisable dans la conscience, équivalent ou presque aux phénomènes élémentaires chez les patients psychotiques.

Yvon Quiniou livre ici une belle démonstration, très claire, qui a le mérite de faire place nette pour une appréhension philosophique matérialiste du beau qui reste à faire. Il circonscrit un trou noir de la science humaine. Travail doublement salutaire : d'une part, de rappeler face aux relativistes et aux illuminés que la connaissance humaine existe et balise avec toute la rigueur de la science de nombreux pans de l'existence humaine, et d'autre part de réaffirmer qu'il reste des paradigmes entiers à découvrir face aux nouveaux positivistes, qui croient, grisés par la multiplication des problématiques et des « objets » des sciences humaines (de la sociologie en particulier), que l'ambition encyclopédiste était atteinte. ■

## La vérité sur la dette grecque

Éditions Les liens qui libèrent, 2015



### COMMISSION POUR LA VÉRITÉ SUR LA DETTE PUBLIQUE GRECQUE

PAR HASNI ALEM

Après avoir été au centre des attentions dans la première moitié de 2015, la Grèce est passée au second plan à cause des événements tragiques récents. Cet ouvrage permet d'éclairer la situation de la Grèce et particulièrement sur son endettement, source des tensions. Ce livre est la retranscription d'un rapport de la commission du parlement hellénique pour « la vérité sur la dette grecque ». Malgré la non-coopération de plusieurs institutions, comme la banque centrale grecque, ces parlementaires purent avec l'aide d'experts internationaux faire le bilan catastrophique des politiques menées en Grèce depuis les années 1980. Ils en concluent que la dette grecque est illégitime, illégale, odieuse et insoutenable.

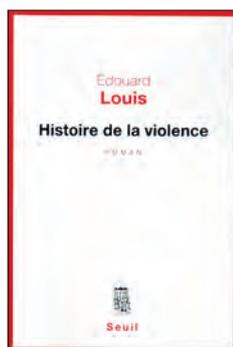
La dette est illégitime car elle est contraire à l'intérêt général, elle est illégale puisque les procédures légales en vigueur en Grèce n'ont pas été respectées, elle est odieuse parce qu'elle a été contractée en violation des principes démocratiques et enfin cette dette est insoutenable car elle ne peut pas être remboursée sans mettre en péril la capacité de l'État grec à assurer les droits fondamentaux de sa population.

Pour comprendre la situation grecque, la commission revient sur l'origine de la dette grecque en montrant que son accroissement depuis les années 1980 est lié avant tout aux fuites illicites de capitaux, aux dépenses militaires phénoménales, à des taux d'intérêt élevés, et non à une trop grande dépense publique. Après cet aperçu historique les parlementaires montrent que l'accord de « sauvetage » de 2010 visait avant tout à sauver les banques françaises et allemandes ayant prêté à l'État grec. Ainsi les prêts octroyés étaient directement captés par les institutions financières et ne profitaient pas au peuple grec. À ces prêts s'ajoutèrent des conditionnalités qui orientèrent ce programme dans une optique néolibérale ; conditionnalités qui de plus eurent des effets contre-productifs en aggravant la crise. Ensuite la commission insiste sur la violation des droits humains fondamentaux et du droit par ces mémorandums puisqu'ils ne furent décrétés dans aucun cadre juridique valable et qu'ils contenaient des articles contrevenant aux droits humains fondamentaux. Enfin la commission ouvre le

débat de l'annulation en affirmant qu'il existe un cadre juridique permettant cette répudiation.

Dans un contexte où l'abondance d'informations équivaut à de la désinformation, ce livre clair et court ne peut être que recommandé. ■

## Histoire de la violence



Éditions du Seuil, 2016

ÉDOUARD LOUIS

PAR JEAN-MICHEL GALANO

Nietzsche, l'un des auteurs favoris d'Édouard Louis, écrit dans *Le Gai Savoir* que ce n'est pas à la connaissance d'être un moyen de la vie, mais à la vie de devenir un moyen de la connaissance. Il semble que l'auteur se soit

appliqué à pratiquer ce conseil. Confronté à une terrible expérience des limites (un viol réalisé sous la menace d'une arme) il a cherché à en tirer une manière d'enseignement. Il s'agissait pour lui non seulement de le penser, mais aussi de le dire, d'en parler, de confronter le caractère irréductiblement subjectif de la violence subie à l'intersubjectivité, au regard des autres, à ce qui leur est possible de comprendre.

Entre ces deux pôles, le langage. Le langage est ici un médium tout aussi nécessaire qu'insuffisant, et de ce point de vue le livre d'Édouard Louis est moins le récit de ce qui lui est arrivé que la mise en confrontation de différents récits sur l'événement, y compris les siens, avec au bout le constat d'un relatif échec. Au moins l'expérience traumatisante se trouve-t-elle en partie réintégrée dans la trame d'une histoire personnelle, qu'elle a déchirée en partie et réactivée aussi en un autre sens, tant la douleur est, pour l'auteur de *Pour en finir avec Eddy Bellegueule*, une affaire personnelle.

C'est pourquoi l'on ne s'étonnera pas du titre : certes, il ne s'agit pas d'une histoire au sens que nous donnons habituellement à ce mot. Il ne saurait y avoir histoire que des formes de la violence. L'objet d'Édouard Louis, qui à aucun moment ne consent à prononcer le mot « mal », c'est l'inadéquation en quelque sorte structurelle entre la violence elle-même et les représentations qu'on s'en fait. D'où une « histoire » au sens des histoires caractéristiques du savoir médiéval, évoquées par Foucault dans *Les Mots et les Choses*, qui mêlent tout, le vrai et le faux, le constat et le fantasme, l'observation sèche et le mensonge qui aide à survivre. Au plus fort du vécu inouï, le langage et les représentations sont là. L'instantané est presque (presque !) immédiatement réintroduit dans l'épaisseur d'un langage qui le fixe et le perd à la fois.

D'où, surtout, le volume donné à la retranscription. Bien sûr, Édouard ne se reconnaît pas, ne peut pas se reconnaître, dans les comptes rendus des policiers ou des médecins, pas plus que dans les conseils avisés de ses amis, où l'essentiel lui semble se perdre. D'où enfin ce qui est le plus original dans ce livre : une grande partie de l'histoire est supposée être la retranscription du récit que fait sa sœur Clara à son mari du récit que lui, Édouard, lui en a fait. Et ce quasi monologue de Clara, avec ses longueurs, ses digressions, son accent picard, à laquelle Édouard ajoute quelques rares commentaires en italiques, semble à son tour épuiser le sujet sans véritablement l'atteindre. Et ce demi-échec (ou demi-réussite) du langage, qui sert davantage à vivre qu'à connaître, constitue en définitive l'objet véritable du livre. ■

Le projet communiste de demain ne saurait se passer des élaborations théoriques que Marx et d'autres avec lui nous ont transmises. Sans dogme mais de manière constructive, *La Revue du projet* propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

# La détermination en dernière instance

Le marxisme est-il un réductionnisme ? L'histoire est-elle déterminée de bout en bout par l'économie, de telle sorte qu'il serait possible de renoncer à tout autre facteur explicatif et de déduire tout le cours des événements des rapports de production ? Pour Engels, la réponse est non.

PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER

## LE FACTEUR ÉCONOMIQUE N'EST PAS « LE SEUL DÉTERMINANT ».

Dès *L'Idéologie allemande*, Marx et Engels avaient tenté de formuler une théorie qui puisse rendre intelligible les grandes évolutions historiques (transition du féodalisme au capitalisme, Révolution française, etc.). Engels a nommé cette théorie « la conception matérialiste de l'histoire ».

La lettre à Joseph Bloch du 21 septembre 1890 est l'occasion pour Engels de revenir sur une lecture réductrice, mais très répandue parmi ceux qui commençaient déjà à se dire « marxistes », de la thèse qu'il avait commencé à développer avec Marx. Selon cette lecture simplificatrice, l'histoire s'expliquerait entièrement et seulement par l'économie. Le seul facteur déterminant serait « la production et la reproduction de la vie réelle ». La clef d'une époque serait à chercher uniquement de ce côté. Pour

Engels, la conception matérialiste de l'histoire ainsi conçue devient une « phrase vide, abstraite, absurde », sorte de formule mécanique prête à être appliquée à toute époque, à tout événement, se substituant aisément à l'analyse patiente et précise de chaque situation. D'où le non-sens dont elle est porteuse : elle prétend expliquer l'histoire, mais en considérant comme superflue l'investigation historique.

À la fin de la lettre, Engels dit être partiellement responsable, avec Marx,

D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est, *en dernière instance*, la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx, ni moi n'avons jamais affirmé davantage. Si, ensuite, quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde. La situation économique est la base, mais les divers éléments de la superstructure – les formes politiques de la lutte de classes et ses résultats, – les Constitutions établies une fois la bataille gagnée par la classe victorieuse, etc., – les formes juridiques, et même les reflets de toutes ces luttes réelles dans le cerveau des participants, théories politiques, juridiques, philosophiques, conceptions religieuses et leur développement ultérieur en systèmes

dogmatiques, exercent également leur action sur le cours des luttes historiques et, dans beaucoup de cas, en déterminent de façon prépondérante la *forme*. Il y a action et réaction de tous ces facteurs au sein desquels le mouvement économique finit par se frayer son chemin comme une nécessité à travers la foule infinie de hasards (c'est-à-dire de choses et d'événements dont la liaison intime entre eux est si lointaine ou si difficile à démontrer que nous pouvons la considérer comme inexistante et la négliger). Sinon, l'application de la théorie à n'importe quelle période historique serait, ma foi, plus facile que la résolution d'une simple équation du premier degré.

Friedrich Engels, Lettre à Joseph Bloch du 21 septembre 1890, in *Études philosophiques*, Éditions sociales, Paris, 1961, p. 154.

de cette simplification. En effet, lorsqu'ils commencèrent à élaborer leur conception de l'histoire, les explications disponibles étaient largement idéalistes. L'histoire d'une époque était celle des grands hommes et de la mise en œuvre de leurs idées. Il était rare qu'on accorde aux facteurs économiques un réel poids. L'âpreté de la lutte théorique a conduit, comme souvent, à durcir les oppositions, à renoncer à toute nuance. C'est ce qui explique par exemple ce raccourci saisissant de Marx dans *Misère de la philosophie* : « Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur, la société avec le capitaliste industriel »(1).

Dans cette lettre, il s'agit pour Engels de redonner à la conception matérialiste de l'histoire toute sa complexité. En réalité, on ne peut expliquer une évolution historique sans faire référence à une multitude de facteurs. La production n'est que l'un d'entre eux. Parmi ces facteurs, il faut compter aussi : « les formes politiques de la lutte de classes et ses résultats, – les Constitutions établies une fois la bataille gagnée par la classe victorieuse, etc., – les formes juridiques, et même les reflets de toutes ces luttes réelles dans le cerveau des participants, théories politiques, juridiques, philosophiques, conceptions religieuses et leur développement ultérieur en systèmes dogmatiques ». Ainsi, loin de tout réduire à l'économie, Engels affirme le caractère déterminant de la politique, du droit et même des idées (religieuses et philosophiques notamment). Impossible en d'autres termes d'expliquer une époque sans prendre en compte ses élaborations idéologiques, impossible de parler de la féodalité sans parler des conceptions religieuses des hommes.

Néanmoins, reconnaître la pluralité des causes est une chose, affirmer qu'elles ont toute un poids égal en est une autre, qui ressemble à une affirmation non justifiée. Pour Engels, certains facteurs sont plus déterminants que d'autres. Il utilise une image, celle de l'édifice, pour illustrer ces différences d'efficacité. La « base » de l'édifice est « la situation économique ». Sur cette base s'édifie une « superstructure », elle-même composée de

## LES DERNIÈRES RÉFLEXIONS D'ENGELS SUR L'HISTOIRE

La correspondance qu'Engels rédige durant les dernières années de sa vie est particulièrement riche sur le plan philosophique. Ses échanges de lettres avec les militants de la social-démocratie allemande des années 1890-1895 lui permettront de préciser certains aspects de sa théorie de l'histoire et notamment le rôle que joue l'idéologie. Engels espérait ainsi rectifier certaines fausses interprétations des textes de Marx qui pouvaient avoir cours au sein du SPD.

plusieurs niveaux : la politique, le droit, la théorie. Plus on s'élève dans l'édifice, moins les facteurs ont de pouvoir causal. La « base », « la situation économique », si elle n'est donc pas le seul facteur explicatif, est cependant le niveau qui a le plus de poids, celui qui détermine « en dernière instance » tout l'édifice.

### LES DIFFICULTÉS DE L'ANALYSE HISTORIQUE

Le texte d'Engels est donc un appel à reconnaître les difficultés propres à toute analyse historique. L'objectif de la conception matérialiste de l'histoire n'est pas de délivrer des solutions toutes faites qui dispenseraient d'une étude approfondie des situations historiques. Il serait erroné de s'en tenir à des énoncés généraux, comme celui que l'on trouve en tête du premier chapitre du *Manifeste du Parti communiste*, et d'après lequel « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de luttes des classes ». La phrase est juste, mais elle ne permet pas de comprendre ce qu'Engels appelle ici la « forme » des luttes historiques. Une révolte d'esclaves dans l'Antiquité et une grève d'ouvriers au XIX<sup>e</sup> siècle sont deux manifestations de lutte des classes mais elles ont peu à voir l'une avec l'autre.

En effet, en ce qui concerne la forme que peuvent prendre ces luttes, Engels va même jusqu'à dire que souvent, c'est ce qu'on appelle l'idéologie qui joue un rôle prépondérant. Marx l'avait déjà montré dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (2) lorsqu'il analysait la manière dont les acteurs de la révolution de 1848 cher-

chaient à reproduire à contretemps la Révolution de 1789. En faisant cela, ils n'étaient pas poussés par leurs intérêts matériels, ils étaient bien plutôt aveuglés par des représentations politiques inadéquates au nouveau contexte social qu'était celui de la France du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Loin d'un schéma simplificateur qui ne verrait dans le déroulement de l'histoire que la manifestation de la nécessité des lois de la production économique, Engels propose au contraire une conception originale du hasard. Le hasard ne signifie pas pour lui l'absence de cause, mais bien plutôt un enchevêtrement de causes si complexe qu'il est particulièrement ardu d'en rendre raison. Un peu plus loin dans cette même lettre à Joseph Bloch, il comparera cet entrelacs de facteurs causaux à un « groupe infini de parallélogrammes de forces ». Engels en appelle finalement à éviter deux écueils : celui qui consiste à appliquer mécaniquement sur le cours des événements un schéma économique simpliste et celui qui, face à la complexité des facteurs en présence, consiste à renoncer à tenter d'expliquer l'histoire. ■

#### Notes de *La Revue du projet*

(1) - Karl Marx, *Misère de la philosophie*, Éditions sociales, Paris, 1972, p.119.

(2) - Nous renvoyons au texte analysé dans le N° 42 de *La Revue du Projet*.





**Pierre Laurent**  
Secrétaire national du PCF  
Responsable national  
du projet



**Isabelle De Almeida**  
Responsable nationale  
adjointe du projet



**Marc Brynhole**



**Olivier Dartigolles**



**Jean-Luc Gibelin**



**Isabelle Lorand**



**Alain Obadia**



**Véronique Sandoval**



**AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT**

**Xavier Compain**  
xcompain@pcf.fr



**ÉDUCATION**

**Marine Roussillon**  
marine.roussillon@wanadoo.fr



**RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE  
ET INSTITUTIONS**

**Pierre Dharréville**  
pdharreville@bdr13.pcf.fr



**CULTURE**

**Alain Hayot**  
ahayot@wanadoo.fr



**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR -  
RECHERCHE**

**Anne Mesliand**  
amesliand@orange.fr



**SANTÉ, PROTECTION SOCIALE**

**Jean-Luc Gibelin**  
jean-luc.gibelin@orange.fr



**DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME**

**Laurence Cohen**  
cohenperdrix@gmail.com



**JEUNESSE**

**Isabelle De Almeida**  
idealmeida@pcf.fr



**SPORT**

**Nicolas Bonnet**  
nbonnet@pcf.fr



**ÉCOLOGIE**

**Hervé Bramy**  
hbramycg93@wanadoo.fr



**LUTTE CONTRE LE RACISME**

**Fabienne Haloui**  
fabienne.haloui@wanadoo.fr



**TRAVAIL, EMPLOI**

**Véronique Sandoval**  
sandoval\_ve@yahoo.fr



**ÉCONOMIE ET FINANCES**

**Yves Dimicoli**  
ydimicoli@pcf.fr



**PRODUCTION, INDUSTRIE  
ET SERVICES**

**Alain Obadia**  
alain.obadia@orange.fr



**VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**Isabelle Lorand**  
ilorand@pcf.fr



**ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**Sylvie Mayer**  
mayersy@wanadoo.fr



**PROJET EUROPÉEN**

**Patrick Le Hyaric**  
plehyaric@humanite.fr



**ÉCONOMIE  
POLITIQUE**  
**Frédéric Rauch**  
frauch@pcf.fr



**Progressistes**  
Science, Travail & Environnement  
**Amar Bellal**  
bellal.amar@gmail.com



**LA REVUE  
DU  
PROJET**  
**Guillaume  
Roubaud-Quashie**  
gquashie@pcf.fr



**espaces  
Marx**  
explorer, construire, innover  
**Patrice Cohen-Seat**  
pcohen-seat@pcf.fr



**Michel Laurent**  
Lieu d'études sur le mouvement  
des idées et des connaissances  
mlaurent@pcf.fr



**Guillaume  
Roubaud-Quashie**  
Directeur



**Clément Garcia**  
Rédacteur en chef



**Léo Purguette**  
Rédacteur en chef



**Jean Quétier**  
Rédacteur en chef



**Gérard Streiff**  
Rédacteur en chef  
Combat d'idées  
Sondages



**Caroline Bardot**  
Rédactrice en chef  
adjointe



**Hélène Bidard**  
Rédactrice en chef  
adjointe



**Davy Castel**  
Rédacteur en chef  
adjoint



**Igor Martinache**  
Rédacteur en chef  
adjoint



**Noëlle Mansoux**  
Secrétaire  
de rédaction



**Séphanie Loncle**  
Collaboratrice



**Marine Roussillon**  
Critiques



**Maxime Cochard**  
Critiques



**Florian Gulli**  
Dans le texte



**Nadhia Kacel**  
Féminisme



**Mickaël Bouali**  
Histoire



**Camille Ducret**  
Lire



**Bradley Smith**  
Mouvement réel



**Corinne Luxembourg**  
Production  
de territoires



**Séverine Charret**  
Production  
de territoires



**Étienne Chosson**  
Regard



**Victor Blanc**  
Poésies



**Alain Vermeersch**  
Revue des média



**Pierre Crépel**  
Sciences



**Michaël  
Orand**  
Statistiques



**Quentin Corzani**  
Travail  
de secteurs



**Alexandre Fleuret**  
Vidéo  
Lectrices & lecteurs



**Benjamin Sozzi**  
Vidéo



**Vincent Bordas**  
Relecture



**Sébastien Thomassey**  
Mise en page



**Frédo Coyère**  
Mise en page  
et graphisme

# PROCHAINS NUMÉROS

Avril : **Sommes-nous (anti-)productivistes ?**

Mai : **Méditerranée**

Juin : **Le bonheur**



**Parti communiste français**